

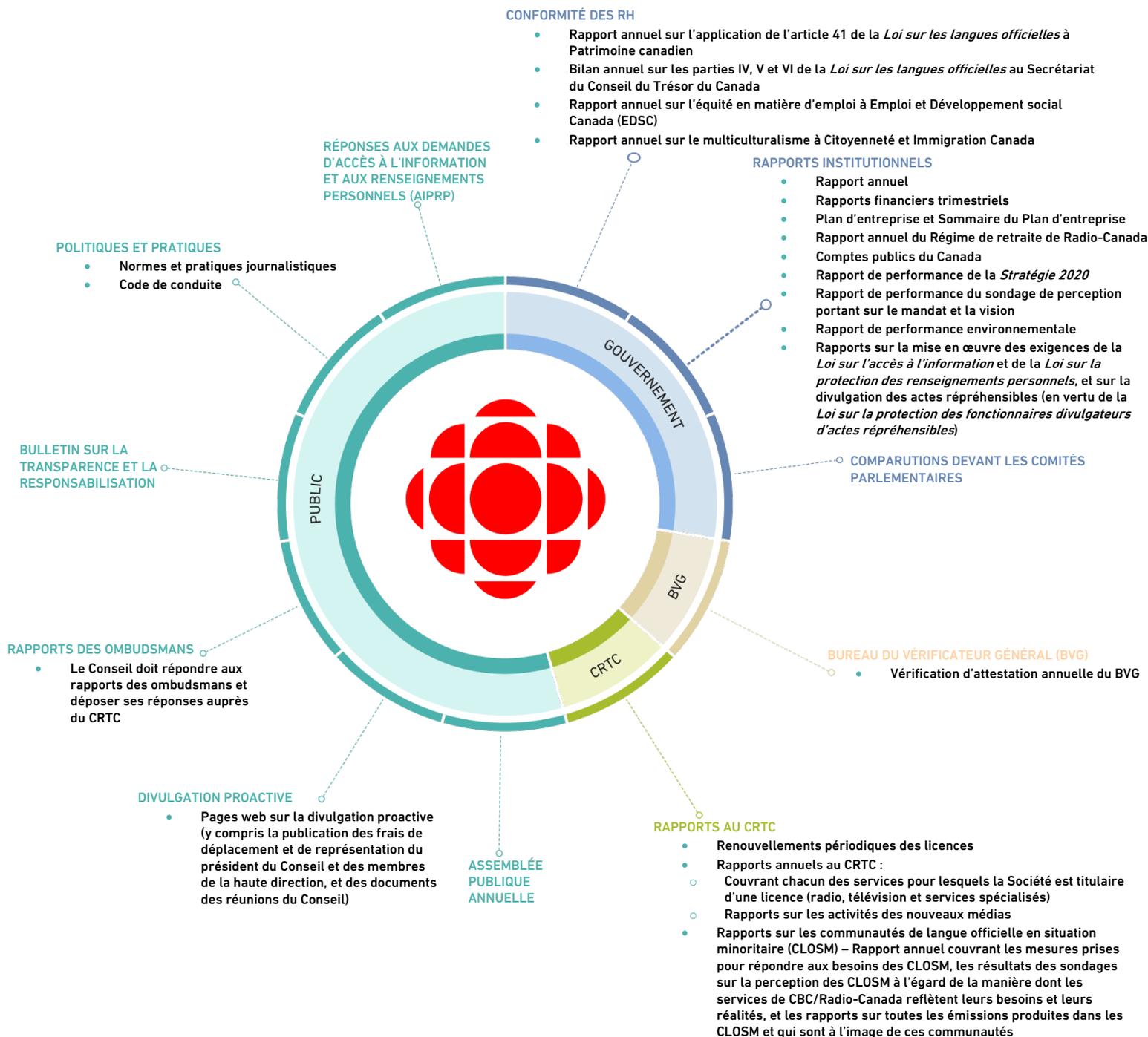


L'ESPACE PUBLIC DES CANADIENS

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

ENGAGEMENT DE CBC/RADIO-CANADA ENVERS LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILISATION

En tant que radiodiffuseur public national, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Pour nous acquitter de nos responsabilités à cet égard, nous publions sur notre [site web institutionnel](#) de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL



En cette ère de changement dominé par Internet, les grandes organisations n'ont d'autres choix que d'innover et de faire preuve de souplesse pour tirer leur épingle du jeu.

Après une série de décisions difficiles ces dernières années, il est inspirant de constater les progrès importants de CBC/Radio-Canada qui s'adapte aux changements profonds observés dans l'industrie des médias.

Le Conseil d'administration est déterminé à s'assurer que CBC/Radio-Canada est en mesure de réaliser son mandat qui consiste à renseigner, à éclairer et à divertir les Canadiens en cette période de transformation sans précédent. C'est pourquoi nous avons mené avec fierté une stratégie axée en priorité sur le numérique, qui est en phase avec les habitudes de consommation des Canadiens.

Deux ans après la mise en œuvre de notre stratégie, nous renforçons notre présence régionale, nous créons des contenus de qualité, et nous constatons les résultats tangibles de notre stratégie axée en priorité sur le numérique. Nous avons aussi reçu un solide vote de confiance du gouvernement fédéral sous la forme d'une augmentation stable et prévisible de notre financement, de l'ordre de 75 millions de dollars additionnels en 2016-2017 et de 150 millions de dollars par an à titre permanent. C'est la première augmentation du genre depuis des décennies, une augmentation dont nous devons tirer pleinement parti. Nous devons continuer de faire en sorte que la Société demeure un chef de file dans le virage numérique pris par l'ensemble des acteurs de l'industrie de la radiodiffusion.

Le Conseil d'administration appuie entièrement l'orientation prise par le radiodiffuseur public pour 2020, et je me réjouis de travailler avec ses membres dans la prochaine année. Nous continuerons de conseiller et de diriger la Société alors qu'elle évolue pour devenir un espace public encore plus dynamique et numérique, où les Canadiens peuvent se rassembler, discuter, débattre et trouver du contenu de calibre mondial.

Je tiens à souligner le départ de Brian Mitchell, qui a démissionné de son poste d'administrateur cette année en avril après huit années de loyaux services, et de Pierre Gingras, qui a quitté le Conseil en octobre, et je les remercie tous les deux pour leur travail acharné et leur dévouement.

Ce rapport annuel souligne les nombreux changements positifs qui ont lieu à l'échelle de la Société. Je suis convaincu que de plus en plus de citoyens se joindront à la conversation alors que nous continuons de renforcer le rôle que nous jouons comme radiodiffuseur public du Canada.

Rémi Racine
Président du Conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dans cet univers numérique, mondial, « toujours connecté », les Canadiens ont besoin, plus que jamais, d'un espace *public* canadien. Un espace qui sert l'intérêt public; qui informe les Canadiens sur leur pays; qui les encourage à avoir des conversations entre eux; qui fait connaître davantage nos histoires et nos valeurs; et qui favorise la cohésion sociale. La radiodiffusion publique est spécialement qualifiée pour jouer ce rôle.

Notre plan pour 2020 s'articule autour de ce concept. Afin de renforcer notre proximité avec les Canadiens, nous avons dû changer notre façon de créer des liens avec eux, et ce, plus rapidement que quiconque ne l'avait prévu. En cette ère de changement perpétuel, notre défi ou plutôt les possibilités qui s'offrent à nous, en tant que radiodiffuseur public, consistent à continuer de répondre aux besoins nombreux et différents de ceux que nous servons. Nous devons être branchés sur la génération numérique et être pertinents à ses yeux, et ce, sans délaissé les autres Canadiens.

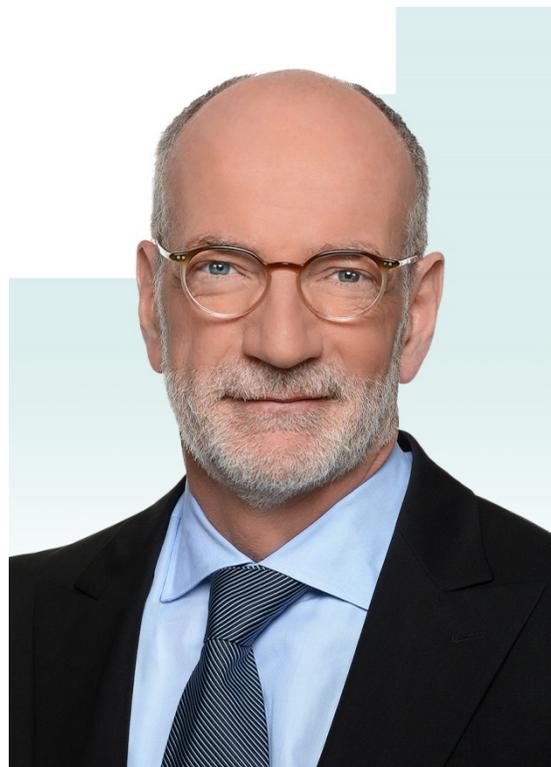
Où en sommes-nous aujourd'hui? La transformation du radiodiffuseur public est bien visible et elle est vraiment captivante. Nous sommes la destination média en ligne la plus populaire du Canada pour les nouvelles et l'information. Chaque mois en 2015-2016, près de 15 millions de Canadiens ont utilisé nos sites numériques. Ce nombre a augmenté de trois millions dans la dernière année seulement. Plus de la moitié d'entre eux utilisent leur téléphone intelligent pour y accéder. La section *Faits saillants des activités* de ce rapport annuel aborde plus en détail ces développements ainsi que d'autres, dans le contexte de la *Stratégie 2020*.

En mars, nous avons reçu un vote de confiance extraordinaire du gouvernement fédéral qui s'est engagé à réinvestir de manière importante dans le radiodiffuseur public : nous recevrons 75 millions de dollars additionnels en 2016-2017 et 150 millions de dollars par an à titre permanent. Cet engagement nous permet d'accélérer nos plans en vue d'amener l'organisation à offrir des contenus plus riches et plus modernes, et à développer son expertise et ses plateformes numériques pour bâtir l'avenir. Vous pouvez prendre connaissance de la manière dont nous utiliserons cet investissement dans la section *Notre plan stratégique* de ce rapport annuel.

Bien entendu, nous aurons encore des défis à relever. Un modèle d'affaires moderne de la radiodiffusion doit tenir compte des réalités commerciales modernes. Le modèle actuel ne fonctionne plus. La consultation du gouvernement sur l'avenir du contenu canadien dans l'univers numérique annoncée en avril est une étape très importante dans la manière de faire face à ce défi. Nous serons heureux de contribuer à cette réflexion.

Nous avons beaucoup appris sur la transformation ces dernières années et nous continuerons d'apprendre. Nous donnerons l'exemple en évoluant et en établissant une relation constructive avec notre auditoire dans un environnement médiatique qui se transforme rapidement. Au cours des mois à venir, les Jeux Olympiques de Rio 2016 et le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne en 2017 nous donneront de nouvelles occasions stimulantes d'engager la conversation avec nos auditoires.

Ce qu'il faut retenir? La transformation est un processus qui n'a pas de ligne d'arrivée. Notre pays et le radiodiffuseur public évolueront ensemble. C'est ainsi que nous nous assurerons que le Canada dispose d'un espace public qui lui est propre. Aucune autre équipe n'est mieux placée que nous pour s'en assurer.




 Hubert T. Laeroix
 Président-directeur général

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

CIBLES DE 2016

Notre objectif, selon notre plan stratégique pour 2020, *Un espace pour nous tous*, est d'atteindre la viabilité financière de manière, notamment, à pouvoir investir dans l'avenir.

RÉSULTATS DE 2016

Deux ans après le début de notre nouveau plan stratégique, nous avons pu investir dans les contenus sur toutes nos plateformes, tout en réduisant considérablement notre base de coûts.

CIBLES DE 2017

Nous continuerons d'investir dans du contenu distinctif, dont la couverture des prochains Jeux Olympiques de Rio 2016. Dans le même temps, nous garderons le cap sur la mise en place d'une base de coûts réduite pour nous permettre d'être agile.



NOS REVENUS

2015-2016 : 528 M\$

2014-2015 : 600 M\$

Diminution : ▼ (72 M\$)

Événements : ▼ (64 M\$)

Activités courantes : ▼ (8 M\$)

ÉVÉNEMENTS

Revenus tirés des événements plus faibles du fait de :

- l'absence, comparativement à l'exercice précédent, de revenus provenant de la diffusion des séries éliminatoires de hockey 2013-2014 de la LNH et de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014
- l'abolition, en août 2014, du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL), créé pour soutenir financièrement la programmation locale.

Diminution partiellement compensée par les revenus supplémentaires tirés de la couverture, à l'été 2015, des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

ACTIVITÉS COURANTES

Baisse des revenus tirés de nos activités courantes attribuable aux faits suivants :

- diminution des revenus publicitaires de la Société à la télévision traditionnelle, en phase avec l'état général du marché canadien de la télévision
- nos revenus de location ont également faibli suite à la vente de nos actifs de production mobile et de la diminution du nombre de contrats de location passés avec des producteurs indépendants, comme prévu.

Diminutions partiellement compensées par :

- une augmentation des revenus publicitaires tirés des plateformes numériques, sur lesquelles les efforts ont été davantage concentrés
- une hausse des revenus d'abonnement aux plateformes spécialisées des Services français, en dépit de la baisse généralisée de l'ensemble du secteur de la câblodistribution.



NOS DÉPENSES

2015-2016 : 1 620 M\$

2014-2015 : 1 722 M\$

Diminution : ▼ (102 M\$)

Événements : ▼ (69 M\$)

Activités courantes : ▼ (33 M\$)

ÉVÉNEMENTS

Nous avons moins dépensé cette année pour la production et la couverture d'événements. L'an passé, nos dépenses comprenaient les coûts en lien avec la couverture des séries éliminatoires de hockey 2013-2014 de la LNH et de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014.

Diminutions quelque peu compensées par les dépenses supplémentaires occasionnées cette année pour la couverture des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

ACTIVITÉS COURANTES

La diminution de nos dépenses d'exploitation courantes cette année est surtout attribuable aux faits suivants :

- initiatives de réduction des coûts dans l'ensemble de la Société, qui ont généré des économies d'environ 60 M\$;
- l'absence, comparativement à l'exercice précédent, de dépenses ponctuelles de restructuration.

Environ 30 M\$ des économies résultant des initiatives de réduction des coûts ont été injectés dans le contenu, conformément à notre plan stratégique.



FINANCEMENT PUBLIC

2015-2016 : 1 027 M\$

2014-2015 : 1 036 M\$

Diminution : ▼ (9 M\$)

Notre crédit parlementaire pour les activités d'exploitation est demeuré au même niveau que celui de l'exercice précédent. La légère baisse du financement public résulte de différences temporelles ayant trait à la constatation du financement des immobilisations.

RÉSULTAT NET

Le résultat d'exploitation sur une base courante était un gain de 0,7 million de dollars cette année. Ce résultat est proche du point mort, en ligne avec l'objectif de la direction d'équilibrer le budget de la Société. Le résultat d'exploitation sur une base courante de l'exercice précédent était plus élevé, à 19,2 millions de dollars, ce qui est expliqué en grande partie par la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres dans SiriusXM Canada Holdings Inc. (SiriusXM) en juillet 2014.

	Exercice terminé le 31 mars		
	2016	2015	Écart en %
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Revenus	528 386	600 135	(12,0)
Dépenses	1 619 565	1 722 292	(6,0)
Résultat avant financement public et éléments hors exploitation	(1 091 179)	(1 122 157)	2,8
Financement public	1 026 929	1 036 096	(0,9)
Résultat avant éléments hors exploitation	(64 250)	(86 061)	25,3
Résultat net de l'exercice en IFRS	(63 993)	(47 391)	(35,0)
Résultat d'exploitation sur une base courante ¹	694	19 224	(96,4)

¹Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Ce résultat ne comprend pas les éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté à la section *Viabilité financière* de ce rapport.

Le résultat net en IFRS était une perte de 64,0 millions de dollars, soit une perte plus élevée que celle de 47,4 millions de dollars en 2014-2015. Cette diminution s'explique en grande partie par les recettes de 33,5 millions de dollars enregistrées en 2014-2015 pour la vente d'une part de notre participation dans SiriusXM en juillet 2014.

Le résultat avant éléments hors exploitation exclut entre autres le gain sur SiriusXM enregistré l'an passé. Cette mesure représente mieux l'amélioration de notre résultat compte tenu que la diminution de nos dépenses d'exploitation a plus que compensé nos baisses de revenus. Nous avons également réinvesti dans notre contenu et produit des événements tels les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.



Johane Despins et Denis Gagné, animateurs de *L'épicerie*, ICI Radio-Canada Télé

FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS

Nous transformons progressivement le radiodiffuseur public en une entreprise médiatique plus accessible, plus moderne et plus apte à être l'espace public des Canadiens. Les faits saillants de nos activités illustrent quelques-uns des progrès que nous avons réalisés cette année pour atteindre les objectifs de la *Stratégie 2020*.

VERS LA VIABILITÉ FINANCIÈRE

En mars, le gouvernement fédéral a annoncé un important réinvestissement dans le radiodiffuseur public sous la forme d'une injection supplémentaire de 75 millions de dollars en 2016-2017 et de 150 millions de dollars par an à titre permanent. Le contenu est au cœur de nos plans pour ce réinvestissement : création de contenu, et mise à la disposition du public, comme jamais auparavant, de notre offre sur toutes nos plateformes. Ces objectifs cadrent parfaitement avec notre plan stratégique. Un financement pluriannuel stable nous permettra de planifier avec soin l'utilisation de ces ressources supplémentaires dans les années à venir.

CONTENU ET SERVICES

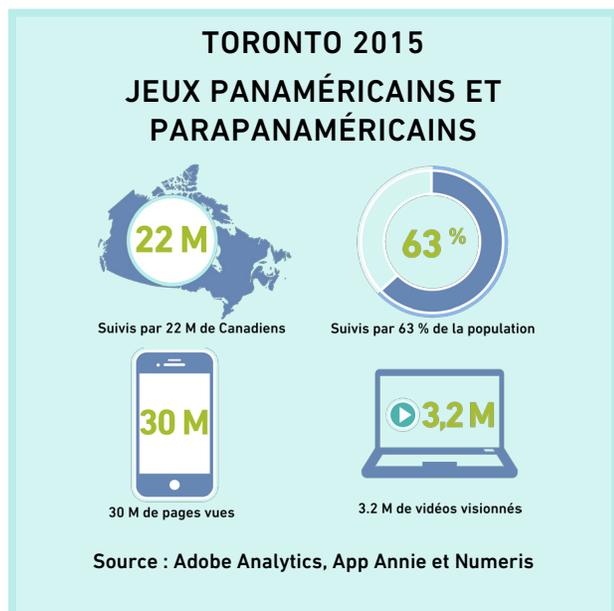
S'APPROPRIER NOTRE VIRAGE NUMÉRIQUE

Autrement dit, repenser nos méthodes de production, de présentation et de distribution de nos contenus. Aujourd'hui, le numérique ne fait plus cavalier seul; il est une partie intégrante de toutes nos actions visant à offrir une expérience véritablement multiplateforme de nos 30 services. Dans la dernière année, nous avons élargi notre offre numérique et l'avons enrichie de nouveaux contenus qui ne sont plus des versions recyclées de notre programmation à la télévision traditionnelle. Par exemple, des émissions comme *Keeping Canada Alive* proposaient six épisodes d'une heure au petit écran, mais aussi plus de 40 heures de contenu en ligne, dont des reportages complets percutants, des contenus originaux et des séquences non montées totalisant 24 heures de diffusion. Parallèlement, des émissions comme *Le nouveau show* et *Série noire* ont été présentées d'abord sur Internet, puis à la télévision généraliste et spécialisée, un ballon d'essai pour notre stratégie multiplateforme/multiécran.

Nous suivons la même trajectoire à la radio : outre nos balados originaux, nous rendons nos contenus numériques plus accessibles grâce à notre nouveau service de radio numérique, *Première PLUS*. Désormais, les auditeurs peuvent écouter en continu, et en rafale, des contenus audio de qualité extraits d'un catalogue impressionnant qui correspond à leurs intérêts. De plus, nous travaillons à hisser le service de programmation par contournement de CBC Television, watch.cbc.ca, au rang du meilleur service de cette catégorie. Avec le temps, celui-ci deviendra, au lieu de l'actuel CBC Player, notre porte d'entrée numérique pour l'écoute de nos longs formats. Radio-Canada élargit également son offre numérique de nouvelles, donnant la priorité à la mobilité, et a mis à jour son application mobile, Information de Radio-Canada.

Chaque mois en 2015-2016, près de 15 millions de Canadiens ont utilisé les sites numériques de CBC/Radio-Canada – plus de la moitié d'entre eux le font avec leur appareil mobile.

Et ce nombre a augmenté de 3 millions au cours de la dernière année seulement⁽¹⁾.



Nous étions enthousiastes à l'idée d'appliquer notre stratégie numérique améliorée lors de la couverture des Jeux panaméricains l'été dernier. Comme nous l'avons indiqué dans notre [rapport financier du 2^e trimestre](#), nous avons rejoint plus de 22 millions de Canadiens. Numériquement parlant, notre application mobile a enregistré 30 millions de pages vues et plus de 3,2 millions de visionnements vidéo en ligne⁽²⁾.

ÉTENDRE NOTRE PRÉSENCE RÉGIONALE

Dans l'esprit de notre stratégie régionale, nous continuons de susciter de nouvelles occasions de raconter des histoires et d'engager la conversation avec notre auditoire grâce à une couverture élargie des enjeux d'intérêt local. En 2015-2016, nous avons pu réinvestir dans une offre de nouvelles locales plus complète en donnant la priorité au numérique et en ajustant à 30 ou à 60 minutes la durée des bulletins de nouvelles de début de soirée à la télévision. Ainsi, nous avons créé plus de sites web régionaux au contenu adapté à tous les écrans et appareils mobiles, et amorcé la radiodiffusion simultanée de capsules de nouvelles pendant les émissions du matin à la radio et à la télévision locales au moyen d'une méthode de production novatrice, la « radio visuelle ».

⁽¹⁾ Source : comScore

⁽²⁾ Source : Adobe SiteCatalyst et Numeris

ÉTABLIR DES PARTENARIATS

Les partenariats jouent également un rôle important dans nos efforts pour être l'espace public des Canadiens. La collaboration entre Radio-Canada et Facebook, donnant au radiodiffuseur public un accès exclusif aux données du site de réseautage durant la campagne électorale fédérale et le soir du scrutin – une première dans le marché francophone de la radiodiffusion au Canada –, illustre la place de leader qu'occupe toujours Radio-Canada dans la couverture et l'analyse de l'actualité politique. De plus, en partenariat avec Fullscreen, les Services anglais ont lancé le réseau de créateurs CBC|Fullscreen dans le but d'en apprendre davantage sur la dynamique des créateurs de chaînes YouTube.

Nous continuons d'asseoir notre marque à titre de réseau olympique canadien et de diffuseur officiel du Canada grâce à la prolongation de notre partenariat avec le Comité international olympique (CIO), qui nous permettra de diffuser les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 et les Jeux Olympiques de 2024. La décision du CIO est un vote de confiance qui s'inscrit dans la foulée de notre couverture exceptionnelle, tant sur les plateformes traditionnelles que numériques, des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi 2014 – les Jeux les plus regardés de toute l'histoire du mouvement olympique. Forts de ce succès, nous espérons aller encore plus loin en 2016 à Rio, avec nos partenaires de diffusion Bell Média et Rogers Média.

Par ailleurs, par suite des décisions rendues par le CRTC au terme des consultations relatives à l'instance *Parlons télé*, nous avons entrepris des négociations avec les distributeurs autorisés (par câble et par satellite) de notre programmation en vue de mettre en place un nouveau lien contractuel reflétant les changements réglementaires.

Des informations plus détaillées sur la programmation sont présentées dans la section *Contenu et services* du présent rapport.

UNE INFRASTRUCTURE MIEUX ADAPTÉE

Cette année, nous avons bien progressé dans la mise en œuvre de notre stratégie pour l'infrastructure. Nous avons examiné nos besoins dans l'ensemble du pays pour nous assurer d'occuper seulement les espaces nécessaires à nos activités et pour fournir à nos employés un environnement de travail moderne et inspirant, ainsi que les outils dont ils ont besoin pour se dépasser. C'est ainsi que nous disposons maintenant de nouvelles stations à Sudbury et à Moncton. Nous avons également annoncé la vente future de notre immeuble à Calgary et notre emménagement dans de nouveaux locaux loués, d'une superficie appropriée et susceptibles d'appuyer la modernisation complète de nos activités.

Parallèlement, nous avons continué d'explorer les options concernant nos deux propriétés les plus importantes, à savoir le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto et la Maison de Radio-Canada (MRC) à Montréal. Nous souhaitons, à terme, réduire nos investissements dans l'infrastructure et réaffecter au contenu les économies considérables ainsi dégagées, sans pour autant négliger les besoins d'un radiodiffuseur public moderne. Le projet de la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal a franchi une étape importante en mai 2016, lorsque le Conseil d'administration a retenu deux propositions pour de nouvelles installations, qui toutes deux prévoient demeurer sur une portion du site actuel. En ce qui a trait à la vente des installations actuelles, la phase finale du processus se poursuivra avec quatre soumissionnaires afin de maintenir un niveau élevé de compétition dans le marché et garantir la meilleure offre possible en fin de processus. Le choix final d'une proposition, tant pour la nouvelle MRC que pour la vente des installations actuelles, est prévu à l'automne 2016 et devra ensuite être approuvé par le Conseil du Trésor.

À l'étranger, nos deux réseaux ont étendu leur rayon d'action. CBC a ouvert un bureau à Moscou tandis que Radio-Canada a déménagé son bureau de Paris au siège social de TV5MONDE, le plus important réseau de langue française dans le monde. En vertu de ce partenariat, Radio-Canada pourra rejoindre un bassin inégalé de francophones à l'échelle internationale.

DES EFFECTIFS BIEN SOUTENUS

Aux yeux du radiodiffuseur public, ses employés sont ses collaborateurs les plus précieux. Voilà pourquoi la Société offre continuellement des programmes de formation et de développement à ceux et celles qui migrent dans l'univers du numérique, et pourquoi elle a mis en œuvre bon nombre des recommandations du rapport Rubin. La Société ne ménage donc aucun effort pour soutenir ses équipes dans tous ses établissements et pour être un lieu où tous peuvent être fiers de travailler. Plus de détails sont donnés dans la section *Personnes et Culture* du présent rapport.

TABLE DES MATIÈRES – RAPPORT DE GESTION

	Pages
À propos de nous	10
NOTRE MANDAT	10
NOS ACTIVITÉS	11
NOTRE CONTEXTE OPÉRATIONNEL	11
NOTRE PLAN STRATÉGIQUE	13
MESURER NOTRE RENDEMENT	14
FAITS SAILLANTS DU RENDEMENT	14
Contenu et services	17
NOS SERVICES	17
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE	18
CONTENU CANADIEN	22
PERSPECTIVES	23
Infrastructure.....	24
NOS ACTIFS	24
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE	24
PERSPECTIVES	24
Personnes et Culture.....	25
NOS EFFECTIFS	25
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE	25
PERSPECTIVES	27
Viabilité financière.....	28
REVENUS ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT	28
SITUATION FINANCIÈRE, FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS	29
PLAN D'EMPRUNT	30
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE - NOS RÉSULTATS.....	31
PERSPECTIVES	38
Gestion des risques et gouvernance.....	39
GESTION DES RISQUES ET TABLEAU DES PRINCIPAUX RISQUES	39
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET STRUCTURE DE LA DIRECTION	43
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE.....	44
Présentation de l'information financière.....	46
NORMES COMPTABLES FUTURES	46
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS.....	46
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	46
Examen financier	46
CONTRÔLE INTERNE	46
Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés	47

NOTE RELATIVE AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur la stratégie, les objectifs et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Gestion des risques et gouvernance* du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

MESURE NON CONFORME AUX IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat d'exploitation sur une base courante », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Plus de détails sont fournis à la section *Viabilité financière*.

À PROPOS DE NOUS

NOTRE MANDAT

CBC/Radio-Canada est le radiodiffuseur public national du Canada, et est régie par la *Loi sur la radiodiffusion*.

En vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, «... la Société Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit.

CBC/Radio-Canada sert l'intérêt du public; sa programmation devrait à la fois :

- être principalement et typiquement canadienne, refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue
- s'efforcer d'être de la même qualité en français et en anglais
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada. »

Outre ce mandat de portée nationale, nous devons aussi offrir, en vertu du paragraphe 46(2) de la *Loi*, un service international assuré par Radio Canada International (RCI). Conformément à cette exigence, RCI.net.ca est disponible en cinq langues : français, anglais, espagnol, arabe et mandarin.

Notre vision consiste à être reconnu comme le chef de file pour exprimer la culture canadienne et enrichir la vie démocratique de tous les Canadiens.

Dans l'établissement et l'exploitation de nos activités de radiodiffusion, nous devons nous conformer aux conditions de licence et aux autres exigences réglementaires établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de même qu'à toute obligation, en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*, pouvant s'appliquer à notre utilisation du spectre des radiocommunications.



Rebecca Makonnen et Philippe Fehmiu, ICI Musique

NOS ACTIVITÉS

En mars 2016, l'effectif de CBC/Radio-Canada comprenait 6 419 équivalents à temps plein (ETP) permanents, 182 ETP temporaires et 612 ETP contractuels.

Le siège social de la Société se trouve à Ottawa et ses deux têtes de réseau sont à Montréal et à Toronto. Notre programmation locale provient de 27 stations de télévision, de 88 stations de radio et d'une station numérique. Nous avons deux réseaux de télévision principaux, un de langue française et un de langue anglaise, cinq chaînes de télévision spécialisées et quatre réseaux radiophoniques nationaux, deux dans chaque langue officielle. Nous intégrons nos contenus sur de multiples sites web. CBC/Radio-Canada compte neuf bureaux permanents à l'étranger.



Cette carte indique l'emplacement géographique de nos stations de radio et de télévision et de nos stations affiliées autorisées par le CRTC partout au Canada. On y trouve également notre station consacrée uniquement aux services numériques, même s'il est entendu que les autres stations offrent également ce type de services. Cette carte ne tient toutefois pas compte de nos divers centres de collecte de l'information et de nos bureaux journalistiques à l'étranger.

NOTRE CONTEXTE OPÉRATIONNEL

UN RADIODIFFUSEUR PUBLIC AUX ATTRIBUTS UNIQUES

Le modèle de financement hybride de CBC/Radio-Canada fait en sorte qu'elle doit à la fois livrer concurrence aux entreprises médiatiques privées pour attirer les auditoires et des revenus publicitaires néanmoins à la baisse, et se conformer aux exigences supplémentaires en matière de langue de diffusion et de contenu inscrites dans la *Loi sur la radiodiffusion*. Toutefois, comme tous les radiodiffuseurs, tant au Canada qu'à l'étranger, nous devons aussi nous adapter actuellement au spectaculaire virage numérique qui s'opère dans les habitudes de consommation des médias des auditoires. Évidemment, le Canada étant un pays bilingue, nous devons effectuer ce virage dans les deux langues officielles.

Répartition des revenus totaux de CBC/Radio-Canada en 2015-2016 :

- 66 % - financement public**
- 16 % - revenus publicitaires**
- 9 % - revenus d'abonnement**
- 9 % - autres sources**

CBC/Radio-Canada dispose de deux sources de financement principales : le financement public (crédit parlementaire) et les revenus autogénérés. Le financement public exprimé en dollars réels (c'est-à-dire rajusté pour l'inflation) était en régression depuis 25 ans. La situation a toutefois changé à la fin de l'exercice considéré. En effet, en mars dernier, le nouveau gouvernement fédéral a annoncé un réinvestissement majeur dans le radiodiffuseur public : 75 millions de dollars supplémentaires en 2016-2017 et 150 millions de dollars supplémentaires par an à titre permanent. Cette bonification sera reflétée dans nos états financiers à compter de l'exercice 2016-2017.

ÉVOLUTION DES HABITUDES DE CONSOMMATION DES MÉDIAS

Internet, et les nouvelles technologies qui y sont associées, ont révolutionné les habitudes de consommation des médias. Les Canadiens naviguent, en moyenne, 21 heures par semaine sur Internet, et passent plus de 70 % de ce temps à écouter ou à visionner du contenu, plutôt qu'à lire du texte ou à regarder des images fixes⁽³⁾. Ils accèdent de plus en plus à ce contenu au moyen d'appareils mobiles, car 75 % d'entre eux possèdent un téléphone intelligent et 54 %, une tablette⁽³⁾. D'après les estimations de comScore, les services en ligne reçoivent chaque mois plus de 1,1 milliard de visites provenant d'un téléphone intelligent au Canada⁽⁴⁾. De surcroît, Internet a ouvert de nouveaux horizons en matière d'interactions personnelles : une majorité de Canadiens (70 %) sont maintenant des adeptes du réseautage social, six sur dix le font sur une base quotidienne et à l'aide d'un appareil mobile (57 %)⁽³⁾.

Ces nouvelles habitudes de consommation ont profondément modifié le paysage publicitaire, au détriment d'entreprises médias traditionnelles comme CBC/Radio-Canada. Internet a délogé la télévision comme premier véhicule publicitaire au Canada⁽⁵⁾. Ce changement a une incidence importante sur la Société, puisque celle-ci est absente de près de 60 % des vecteurs publicitaires sur Internet (moteurs de recherche, petites annonces), ce qui l'empêche d'atteindre les revenus auxquels elle pourrait autrement aspirer⁽⁶⁾.

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans le cadre de l'instance *Parlons télé* sont entrées en vigueur pendant l'exercice considéré. Ces décisions portaient notamment sur l'introduction d'un petit forfait de base et d'options de services à la carte, et sur l'élimination de la protection des genres. Depuis le 1^{er} mars 2016, tous les distributeurs offrent un forfait de base « minimaliste » au prix de 25 dollars par mois, auquel peuvent se greffer des chaînes à la carte. Bien que cette nouvelle offre se traduise par un choix accru pour les consommateurs, ces derniers étaient peu nombreux, à la mi-avril, à s'être prévalus de cet avantage (environ 100 000 Canadiens, selon le CRTC).

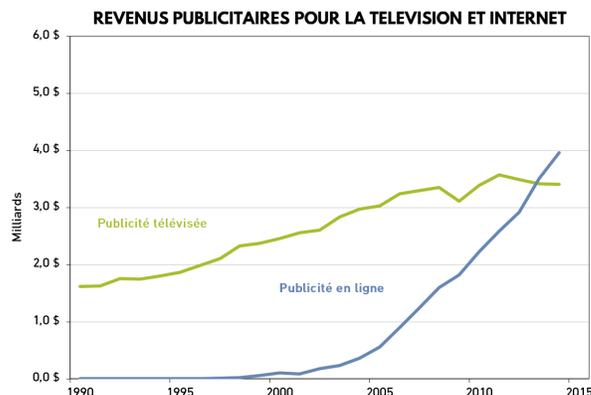
On s'attend à une intensification de la concurrence sur le marché des services par abonnement, d'autant plus qu'un nombre grandissant d'abonnés se tournent vers les services par contournement en ligne offerts par abonnement, comme Netflix, Shomi et CraveTV. Les revenus d'abonnement de CBC/Radio-Canada devraient subir le contre-coup de cette concurrence accrue.

ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Si les marchés nous posent des défis d'adaptation, le cadre réglementaire n'est pas en reste, puisqu'il sera bientôt profondément transformé.

Le 14 septembre 2015, le CRTC a entrepris une révision du cadre de politique relatif à la programmation télévisuelle locale et communautaire. Cette révision s'appuie sur les décisions prises au cours de l'instance *Parlons télé*. Le CRTC examine les enjeux liés au financement de la programmation locale, ainsi qu'aux politiques et à la réglementation à cet égard. Aucun nouveau financement ne sera accordé, mais les fonds actuellement disponibles pourraient être réattribués à des programmes visant à renforcer la programmation locale. Étant donné l'importance de cette instance pour CBC/Radio-Canada, nous avons soumis nos observations par écrit et comparu à l'audience publique en janvier 2016.

Pendant l'automne 2015, le Fonds des médias du Canada (FMC) a mené des consultations publiques pancanadiennes sur son avenir. CBC/Radio-Canada recommandait que le FMC poursuive son excellent travail en continuant d'exécuter en priorité son mandat central : le financement du contenu canadien. CBC/Radio-Canada a insisté avec vigueur pour que le FMC ne réduise pas ses efforts au chapitre du financement de contenu en investissant dans d'autres domaines, comme les technologies ou les infrastructures de production. En mars 2016, le FMC a annoncé son budget de programmes et ses principes directeurs pour 2016-2017, qui s'inscrivent dans la continuité pour ce qui est du financement prioritaire du contenu canadien. Dans son communiqué, le FMC a aussi indiqué qu'il continuerait de répondre aux besoins changeants de l'industrie. Comme toujours, étant donné l'importance du financement du FMC pour la programmation canadienne que CBC/Radio-Canada offre aux Canadiens, le radiodiffuseur public suivra de près toute modification envisagée dans les priorités du FMC.



⁽³⁾ Source : Observateur des technologies médias (printemps 2016)

⁽⁴⁾ Source : comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visites (avril 2015 à mars 2016)

⁽⁵⁾ Source : Statistique Canada, Bureau de la publicité interactive et Zenith Optimedia

⁽⁶⁾ Source : Bureau de la publicité interactive (juin 2015)

NOTRE PLAN STRATÉGIQUE

CBC/Radio-Canada transforme sa façon d'engager la conversation avec les Canadiens. En juin 2014, nous avons lancé la *Stratégie 2020*, notre plan stratégique pour rendre le radiodiffuseur public plus local, plus numérique et viable financièrement. Depuis, nous avons fait beaucoup de chemin, comme les Canadiens peuvent le constater. Ils sont nombreux à interagir avec nous et entre eux, d'une manière qu'ils n'auraient pas pu imaginer il y a quelques années. Nous pouvons établir un lien plus personnel, plus pertinent et plus vivant avec les personnes que nous servons. D'ici 2020, nous prenons l'engagement de faire de CBC/Radio-Canada l'espace public au cœur des conversations des Canadiens.

Lorsque nous avons lancé la *Stratégie 2020*, plus de la moitié des Canadiens nous ont dit que CBC/Radio-Canada était très importante pour eux personnellement. D'ici 2020, nous voulons que trois Canadiens sur quatre ressentent la même chose. Nous voulons aussi augmenter notre portée numérique, de sorte que 18 millions de Canadiens utiliseront nos services en 2020, soit un sur deux. Nous sommes en bonne voie d'atteindre cet objectif : les plateformes numériques de CBC/Radio-Canada ont récolté 3 millions de nouveaux utilisateurs et elles ont été visitées par près de 15 millions d'utilisateurs par mois en moyenne au cours de la dernière année⁽⁷⁾.

Avec cette stratégie, notre objectif consiste à rendre le radiodiffuseur public plus numérique, plus local et plus ambitieux dans sa programmation canadienne et, par voie de conséquence, à augmenter sa valeur aux yeux des Canadiens.

Pour nous guider, nous avons élaboré les énoncés de mission et de vision suivants, qui sont ancrés dans la *Loi sur la radiodiffusion* dans laquelle s'intègre notre mandat :

MISSION

CBC/Radio-Canada exprime la culture canadienne et enrichit la vie de tous les Canadiens, à travers un large éventail de contenus qui renseignent, éclairent et divertissent.

VISION

En 2020, CBC/Radio-Canada sera l'espace public au cœur de nos conversations et de nos expériences en tant que Canadiens.

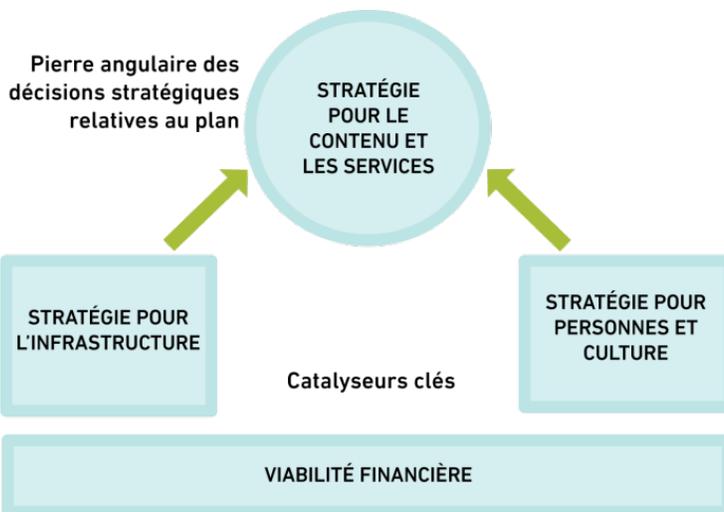
Nous réaliserons notre mission et notre vision en offrant sans cesse du contenu distinctif, ainsi que des services qui tiennent compte des nouvelles habitudes de consommation média des Canadiens. Nous arriverons ainsi à bien cibler nos efforts en faisant appel à des stratégies qui nous permettront de réduire notre infrastructure, de transformer nos personnes et notre culture, et d'améliorer notre stabilité financière.

Comme il a été noté précédemment, le gouvernement du Canada a fait l'annonce d'un important réinvestissement dans le radiodiffuseur public dans son budget 2016, près de deux ans après que la *Stratégie 2020* ait été dévoilée.

L'injection supplémentaire de 75 millions de dollars en 2016-2017 et de 150 millions de dollars par an à titre permanent est une preuve de confiance du gouvernement et des Canadiens envers notre programmation, nos gens, et notre vision du futur. C'est également un constat que la Société fait face à d'importants défis au plan financier. Ce financement nous donne une certaine marge de manœuvre au moment où nous évaluons le progrès de notre stratégie numérique, et il nous permettra de faire des investissements nécessaires pour le futur.

En avril, nous avons fait connaître notre plan d'action pour mettre ce nouveau financement à profit, et plus particulièrement les mesures qui seront prises grâce à l'injection de 75 millions de dollars en 2016-2017 pour soutenir le plan stratégique de la Société. Ainsi, le tiers du financement additionnel servira à continuer sur notre lancée en ce qui a trait à la programmation et aux initiatives stratégiques essentielles déjà prévues cette année; environ la moitié du financement additionnel permettra de créer de nouveaux contenus pour toutes nos plateformes, alors que nous poursuivons notre virage numérique; le reste viendra renforcer les services existants, entre autres les secteurs au cœur de notre mandat qui ont été durement frappés par les compressions. À titre d'exemple, mentionnons la remise à l'ordre du jour d'un projet de service radio et numérique à London (Ontario); la diminution des reprises à la radio; et l'expansion de notre couverture internationale grâce à l'ouverture d'un minibureau en Turquie.

À titre d'exemple, mentionnons la remise à l'ordre du jour d'un projet de service radio et numérique à London (Ontario); la diminution des reprises à la radio; et l'expansion de notre couverture internationale grâce à l'ouverture d'un minibureau en Turquie.



⁽⁷⁾ Source : comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visiteurs uniques
Rapport annuel 2015-2016 de CBC/Radio-Canada

MESURER NOTRE RENDEMENT

Un des éléments centraux de la *Stratégie 2020* est l'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer notre rendement. S'appuyant sur les outils de mesure existants, CBC/Radio-Canada a développé un cadre simplifié de mesure du rendement pour évaluer son nouveau plan stratégique. Notre nouveau cadre de mesure du rendement couvre trois domaines : notre mandat et notre vision (indicateurs provenant d'un sondage de perception), la *Stratégie 2020* (indicateurs stratégiques) et nos composantes médias (indicateurs opérationnels).

MANDAT ET VISION

L'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les perceptions relativement à notre rendement est essentiel pour démontrer notre responsabilité envers les Canadiens à titre de radiodiffuseur public national du Canada. Le sondage de perception portant sur le mandat et la vision permet de démontrer dans quelle mesure les Canadiens jugent que nos services sont conformes au mandat de la Société en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991. Il permet également de mesurer le rendement de notre programmation en ce qui concerne sa qualité, son caractère distinctif, sa capacité à refléter nos régions et à rassembler les Canadiens. Le rapport comporte également des indicateurs liés à la vision, qui traduisent le rôle de la Société dans la réalisation de la vision de la *Stratégie 2020*. Les données proviennent de sondages de qualité supérieure menés auprès d'échantillons représentatifs de Canadiens francophones et anglophones⁽⁸⁾.

STRATÉGIE 2020

Le rapport de performance de la *Stratégie 2020* vise à vérifier que nous atteignons les objectifs stratégiques nationaux de notre plan stratégique actuel. Il consigne nos objectifs à long terme jusqu'en 2020 et mesure les progrès réalisés à l'égard de ces objectifs et des cibles annuelles intermédiaires en commençant par 2015-2016. Un ensemble de dix indicateurs clés ont été élaborés afin de mesurer notre rendement relativement aux quatre éléments de la nouvelle stratégie : l'auditoire, l'infrastructure, les personnes et la viabilité financière.

Pour évaluer notre succès auprès de l'auditoire, nous avons choisi cinq indicateurs :

- Nous voulons que, d'ici 2020, trois Canadiens sur quatre estiment qu'au moins un de nos services est très important pour eux personnellement (indicateur 1)
- En ce qui concerne la diversité des opinions et l'objectivité de nos émissions d'information (indicateur 2), nous nous sommes fixé l'objectif de maintenir les perceptions favorables des Canadiens malgré une opinion publique fragmentée et la transformation de notre offre en information
- Afin de changer à ce point les perceptions des Canadiens, nous devons lancer de nouveaux services numériques et accroître notre portée numérique et nos interactions numériques avec les Canadiens (indicateurs 3 et 4)
- Nous devons aussi maintenir le temps que les Canadiens passent avec CBC/Radio-Canada, même si la concurrence est de plus en plus forte pour capter leur attention (indicateur 5).

Afin d'atteindre nos objectifs en matière d'auditoire, nous devons transformer notre infrastructure, notamment en réduisant de 50 % notre empreinte immobilière (indicateur 6). Nous devons également mobiliser nos employés (indicateur 7) et veiller à ce qu'ils reflètent mieux la diversité qui caractérise la société que nous servons (indicateur 8). Enfin, nous devons atteindre nos cibles sur le plan de la réduction des coûts (indicateur 9) et du fonds d'investissement (indicateur 10) pour être viables financièrement.

COMPOSANTES MÉDIAS

Le compte rendu sur les composantes médias nous sert à mesurer notre rendement et à le comparer à nos cibles opérationnelles. Celles-ci ont essentiellement trait à la portée de nos diverses plateformes, à la taille de notre bassin d'abonnés aux chaînes de télévision spécialisée et aux revenus autogénérés, tous services confondus.

FAITS SAILLANTS DU RENDEMENT

MESURER NOTRE MANDAT ET VISION

Les résultats et les faits saillants du sondage sont présentés ci-après. Ces résultats sont calculés en fonction du nombre de Canadiens qui ont accordé à CBC/Radio-Canada des notes élevées, soit 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points. Signalons que nous prenons également le virage numérique en ce qui concerne la présentation des résultats détaillés. En effet, nous avons publié un tableau de bord interactif que tous les Canadiens pourront consulter en cliquant [ici](#).

Voici quelques faits saillants du sondage :

- la plupart des indicateurs mesurés en 2015-2016 ont peu varié par rapport à l'an dernier
- les trois perceptions les plus positives sont à l'effet que la programmation de CBC/Radio-Canada est *de grande qualité* (68 %) et *informative* (67 %), et qu'elle *reflète les différentes régions du Canada* (66 %)
- la majorité des Canadiens nous voient comme un leader sur le plan de la *disponibilité de notre programmation sur les nouvelles plateformes*, mais les résultats de 2015-2016 ont reculé à 60 %, soit sept points de pourcentage de moins que ceux de l'an dernier
- les indicateurs relatifs à l'*appui à la création de contenu canadien original* et à une programmation *divertissante* ont aussi légèrement fléchi, perdant respectivement quatre et trois points de pourcentage comparativement à l'année dernière.

⁽⁸⁾ TNS Canada réalise les sondages Mission Metrics depuis 2010. À l'automne 2015, deux changements ont été apportés à la méthodologie employée : 1. la taille des échantillons est passée de 1 400 à 1 000 répondants par langue et par sondage afin de réduire les coûts de l'exercice; et 2. les foyers utilisant uniquement des téléphones cellulaires ont été ajoutés afin de refléter les changements d'habitude des Canadiens. Malgré ces changements de méthodologie, les résultats sont comparables à ceux des années précédentes. Les écarts entre les résultats du sondage national de 2015-2016 et ceux de 2014-2015 sont d'environ 2,0 %.

Résultats– Pourcentage calculé parmi les Canadiens qui ont accordé à CBC/Radio-Canada des notes élevées (8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points⁽⁹⁾)

		2014-2015	2015-2016	
 <p>Indicateurs de rendement liés à la Loi sur la radiodiffusion</p>	<p>La programmation de CBC/Radio-Canada...</p>	 est informative	68 %	67 %
		 est éclairante	57 %	57 %
		 est divertissante	54 %	51 %
		 est disponible sur les nouvelles plateformes	67 %	60 %
		HQ est de grande qualité	66 %	68 %
		 est différentes de celle offerte par les concurrents	45 %	46 %
		 reflète les différentes régions du Canada	66 %	66 %
		 reflète ma région	44 %	43 %
		 reflète la diversité du Canada	53 %	55 %
		 reflète ma culture	47 %	46 %
<p>Les émissions d'information de CBC/Radio-Canada...</p>	 reflète une diversité d'opinions	55 %	54 %	
	 couvrent les enjeux majeurs de façon équitable et équilibrée	58 %	58 %	
	 est personnellement importante pour moi	59 %	57 %	
 <p>Indicateurs de rendement liés à la vision</p>	<p>CBC/Radio-Canada...</p>	 prête une oreille attentive à ses auditoires	46 %	45 %
		 appuie la création de contenu canadien original	65 %	61 %
		 interagit activement avec les auditoires	48 %	48 %
		 est le leader en matière de contenu canadien	61 %	60 %
		 offre une place aux Canadiens pour partager leurs idées et leurs opinions avec les autres	55 %	55 %

⁽⁹⁾ Source : Sondage Mission Metrics, TNS Canada (1 000 anglophones et 1 000 francophones par sondage). Les sondages sont réalisés en novembre et mars de chaque année.

MESURER NOTRE STRATÉGIE 2020

Les indicateurs de la *Stratégie 2020* sont présentés à travers le présent rapport annuel, dans les sections *Contenu et services*, *Infrastructure*, *Personnes et culture*, et *Viabilité financière*.

Tous nos indicateurs ont atteint ou dépassé leurs cibles en 2015-2016, à l'exception d'un. Les indicateurs de portée numérique et d'interactions sont bien au-delà de leurs cibles respectives, tandis que ceux sur l'auditoire, l'infrastructure et les finances les ont atteintes. Même si l'indicateur sur la diversité des employés s'est considérablement amélioré par rapport à 2014-2015, il a manqué la cible parce que le taux de représentation des groupes visés parmi les candidats attirés et recrutés de l'externe a été inférieur à leur taux de disponibilité dans la main-d'œuvre.

INDICATEURS	RÉSULTAT	PAGE
1. Importance personnelle pour les Canadiens (% très important)	▶	22
2. Les émissions d'information ont des opinions diversifiées et sont objectives (% fortement en accord)	▶	22
3. Portée numérique de CBC/Radio-Canada	▲	22
4. Nombre d'interactions numériques avec CBC/Radio-Canada tous les mois	▲	22
5. Temps total passé avec CBC/Radio-Canada	▶	22
6. Diminution de l'empreinte immobilière	▶	24
7. Mobilisation des employés (% qui sont fiers d'être associés)	N/A	27
8. Diversité des employés (% des nouveaux employés)	▼	27
9. Cible de réduction des coûts atteinte	▶	38
10. Cible du fonds d'investissement	▶	38

▲ Cible dépassée ▶ Cible atteinte ▼ Cible manquée

MESURER NOS COMPOSANTES MÉDIAS

Le compte rendu sur le rendement des composantes médias est présenté à la section *Contenu et services*, du présent rapport.



Albert Leung, animateur et auteur de *Campus*, la première série originale de balados à CBC

CONTENU ET SERVICES

NOS SERVICES

Dans le cadre de la transformation à l'ère numérique de notre offre de services aux Canadiens, notre approche est d'intégrer entièrement le numérique à travers la gamme de marques de CBC/Radio-Canada. Celle-ci comprend :



Par ailleurs, nous sommes actuellement en partenariat avec la radio par satellite SiriusXM pour offrir six canaux de contenu de CBC/Radio-Canada.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

SERVICES FRANÇAIS – FAITS SAILLANTS

En 2015-2016, Radio-Canada a poursuivi sa transformation entreprise il y a deux ans pour demeurer un leader et un moteur de création au sein de l'industrie des médias francophones au Canada. Le radiodiffuseur public a continué d'offrir des contenus originaux et captivants qui reflètent la réalité de tous les francophones, en s'engageant à répondre à leurs nouvelles habitudes de consommation des médias.

ACCÉLÉRATION DE LA STRATÉGIE MULTIPLATEFORME/MULTIÉCRAN

L'accélération de l'implantation de la stratégie multiplateforme/multiécran de Radio-Canada illustre cette transformation fondamentale, et les contenus originaux canadiens demeurent la priorité. Du côté de la télévision, une douzaine de nouvelles dramatiques et émissions de culture et de variétés ont été lancées cette année, notamment *Esprit critique*, *Le Clan* et *Le nouveau show*. De plus, ces contenus visuels sont maintenant offerts plus largement sur nos nombreuses plateformes (ICI Radio-Canada Télé, ICI ARTV, ICI EXPLORA et ICI Tou.tv), au moment approprié et en fonction de l'auditoire visé. Radio-Canada a testé de nouvelles séquences de diffusion et de distribution, et cette stratégie a été concluante. Par exemple, la distribution de l'intégrale de [la deuxième saison de Série noire](#) en primeur sur le [forfait EXTRA d'ICI Tou.tv](#) en novembre a eu un impact significatif sur les abonnements et a généré près de 300 000 visionnements⁽¹⁰⁾.

Radio-Canada teste de nouvelles séquences de diffusion et de distribution de ses propriétés, une stratégie qui a produit des résultats positifs cette année.

La stratégie multiplateforme/multiécran de Radio-Canada nécessite également un virage numérique important et c'est pourquoi nous avons multiplié l'offre de contenus originaux numériques en 2015-2016. Mentionnons notamment les cinq nouvelles productions québécoises originales offertes à partir de mars 2016 sur [ICI Tou.tv](#) (*À ne pas faire à la maison*, *Barman*, *La vie n'est pas un magazine*, *L'écrivain public* et *Switch & Bitch*), la nouvelle [section jeunesse](#) lancée en juin 2015, de même que l'annonce du lancement de la chaîne de Véronique Cloutier, Véro.tv, sur le volet EXTRA dès 2017. La radio n'est pas en reste. ICI Radio-Canada Première a lancé [Première PLUS](#) en février 2016, le premier service francophone de radio numérique à la carte entièrement gratuit, proposant notamment plusieurs séries originales (ex. : *Brassard d'un soir*, *La route des 20 : sur les traces d'une génération*, *Parce qu'on est en 2016*). ICI Musique, de son côté, a organisé des événements musicaux alliant l'utilisation du numérique et l'interaction avec le public, tels que [Le concert dont vous êtes le héros](#) et [Héros du piano](#).

A l'heure où les sources d'information se multiplient, Radio-Canada entend demeurer une référence pour les Canadiens.

TRANSFORMATION DE L'INFORMATION

Le service de l'Information, en appui à sa couverture des nouvelles en continu, a augmenté sa production de formats numériques ciblant les plateformes mobiles, et a lancé sa nouvelle application Information à la fin février 2016. L'offre numérique en information a été bien reçue : le jour des [élections fédérales](#) de 2015, on a dénombré près de 1,5 million de visites sur

ICI Radio-Canada.ca, soit plus du double enregistré le jour des élections de 2011. Aussi, à la suite des attentats de Paris le 13 novembre 2015, [un extrait vidéo du correspondant Jean-François Bélanger](#) a été vu plus de 4,5 millions de fois sur la page Facebook du *Téléjournal*⁽¹⁰⁾.

À l'heure où les sources d'information se multiplient, Radio-Canada entend demeurer une référence, non seulement en termes de rapidité et d'exactitude, mais aussi comme lieu d'analyse et d'approfondissement contribuant à la réflexion des citoyens et à la vie démocratique. À titre d'exemple, Radio-Canada a continué, en 2015-2016, de façonner de grands événements d'information multiplateformes autour d'enjeux d'importance mondiale. Pensons aux reportages sur la [conférence de Paris sur les changements climatiques](#) et sur [le sucre](#), enjeu émergent de santé publique. La couverture de l'information sur Radio-Canada a une fois de plus démontré son impact et son rayonnement avec le [reportage-choc d'Enquête](#) sur les abus des policiers de la Sûreté du Québec envers les femmes autochtones, et le documentaire [Omar Khadr : de l'ombre à la lumière](#), coproduit avec CBC. Aussi, Radio Canada International (RCI) a lancé au début mars 2016 une application mobile pour le site web [Regard sur l'Arctique](#) afin de favoriser les échanges circumpolaires au Canada et à l'étranger.

ANCRAGE DANS LES RÉGIONS

Les équipes de Radio-Canada en région ont accéléré le virage multiplateforme et numérique en 2015-2016. Par exemple, nous avons lancé partout au pays de nouveaux sites web régionaux qui présentent du contenu en français géolocalisé, et qui s'adaptent à tous les écrans et aux appareils mobiles. La couverture de l'actualité sur le web et les réseaux sociaux a également pris de l'ampleur et les auditoires ont répondu très favorablement. La section Régions d'ICI Radio-Canada.ca a vu son nombre de visites (sites web et mobile + applications) augmenter de 37 % de février 2015 à février 2016. Le nombre de visites par Facebook représentait 36 % en février 2016, soit 13 points de pourcentage de plus qu'en février 2015⁽¹⁰⁾. Mentionnons également le projet régional multiplateforme [Bienvenue chez les #NUMÉRICAINS](#) qui raconte comment le numérique change les vies des Canadiens francophones. Il propose un site web, une série de 10 émissions audio d'une heure et 31 témoignages audio et vidéo, et a recueilli plus de 50 témoignages sur les réseaux sociaux.

Le leitmotiv des équipes - plus local, plus souvent, sur plus d'écrans - a favorisé les initiatives numériques cette année.

Radio-Canada est demeurée une force rassembleuse pertinente pour l'ensemble des Canadiens francophones.

RASSEMBLER LES CANADIENS FRANCOPHONES

Conformément à son mandat de radiodiffuseur public national du Canada, Radio-Canada est demeurée une force rassembleuse pertinente pour l'ensemble des Canadiens francophones. Cette année encore, elle a continué d'obtenir du succès pour ses nouveautés aux heures de grande écoute sur ICI Radio-Canada Télé, attirant par

exemple 1,6 million de téléspectateurs en moyenne pour *Les pays d'en haut*, près de 1 million pour *Ruptures* et 0,9 million pour *Les dieux de la danse*⁽¹¹⁾.

La revue [Bye bye 2015](#) sur ICI Radio-Canada Télé a battu tous ses records de cotes d'écoute le 31 décembre 2015 en attirant près de 4 millions de téléspectateurs, soit une part d'auditoire de 88 %⁽¹¹⁾, démontrant encore une fois la puissance de la télévision pour réunir les Canadiens lors d'occasions spéciales. Par ailleurs, dans le cadre de l'[édition 2016 de la semaine des correspondants](#) du 4 au 8 janvier, les correspondants ont pris d'assaut les différentes plateformes de Radio-Canada pour faire le point sur l'actualité internationale en 2015, offrir leurs prévisions pour 2016, et répondre aux questions du public.

⁽¹⁰⁾ Source : Adobe SiteCatalyst

⁽¹¹⁾ Source : Numeris, audimètres portables (PPM), francophones au Québec âgés de 2 ans et plus

SERVICES FRANÇAIS - RÉSULTATS DE 2015-2016

Les indicateurs de rendement clés de la radio, de la télévision et des services numériques de Radio-Canada ont, pour la plupart, atteint ou dépassé leurs cibles respectives pour 2015-2016. Quant aux indicateurs financiers, les revenus autogénérés et le nombre d'abonnés à ICI RDI ont été inférieurs aux attentes.

		Résultats 2014-2015	Cibles 2015-2016	Résultats 2015-2016	Cibles 2016-2017
Réseaux de radio					
ICI Radio-Canada Première et ICI Musique	<i>Part d'auditoire de la journée complète</i> ¹²	21,4 %	21,2 %	21,8 %	21,8 %
Télévision					
ICI Radio-Canada Télé	<i>Part d'auditoire aux heures de grande écoute</i> ¹³	19,8 %	19,7 %	19,9 %	19,5 %
ICI RDI, ICI ARTV, ICI EXPLORA	<i>Part d'auditoire de la journée complète</i> ¹³	4,8 %	4,7 %	4,7 %	4,7 %
Service régional					
ICI Radio-Canada Première	<i>Part d'auditoire des émissions du matin</i> ¹²	19,2 %	18,1 %	19,9 %	18,9 %
Téléjournal 18h	<i>Auditoire moyen par minute</i> ¹³	0,325 M	0,310 M	0,319 M	0,319 M
Contenu numérique régional	<i>Moyenne mensuelle, visiteurs uniques</i> ¹⁴	0,722 M	0,758 M	0,712 M	S. O.
Numérique					
Offre numérique de Radio-Canada	<i>Moyenne mensuelle, visiteurs uniques</i> ¹⁴	1,9 M	2,8 M	3,0 M	3,4 M
Chaînes de télévision spécialisées					
ICI RDI	<i>Abonnés</i>	10,8 M ¹⁵	11,1 M ¹⁵	10,7 M ¹⁵	S. O. ¹⁶
ICI ARTV	<i>Abonnés</i>	1,8 M	1,8 M	1,8 M	S. O. ¹⁶
ICI EXPLORA	<i>Abonnés</i>	0,6 M	0,8 M	0,8 M	S. O. ¹⁶
Revenus¹⁷					
Services généralistes, spécialisés et en ligne		234 M\$	227 M\$	216 M\$	201 M\$
S. O. sans objet					

Radio – Comprend la part d'auditoire combinée des deux principaux réseaux (ICI Radio-Canada Première et ICI Musique) et la part obtenue par ICI Radio-Canada Première pour les émissions régionales du matin. Avec une part d'auditoire combinée de 21,8 % à l'automne 2015, nos deux réseaux ont battu leur record établi l'année dernière à 21,7 %.

ICI Radio-Canada Télé – Marché hautement concurrentiel, dans lequel il semble que nous ayons eu raison de continuer à miser sur la programmation de la télévision généraliste aux heures de grande écoute. De nouvelles émissions populaires, comme *Les pays d'en haut*, *Ruptures* et *Les dieux de la danse*, se sont jointes à une programmation variée ainsi qu'à des émissions prisées de retour à notre antenne (*Unité 9*, *Mémoires vives* et *Tout le monde en parle*). Alors que nous développons notre stratégie multiplateforme/multiécran, nous sommes confrontés au défi de ne pas sacrifier nos succès mesurés traditionnellement en parts d'auditoire. Les résultats obtenus sont donc notables.

ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA – ICI RDI a enregistré de bonnes cotes d'écoute, stimulées par sa couverture continue des événements majeurs de l'actualité (p. ex., élections fédérales et attentats de Paris). De son côté, ICI EXPLORA a vu sa part d'auditoire augmenter pendant les diverses périodes de débrouillage dans le courant de l'année.

Téléjournal de 18 h – Après un démarrage lent à l'automne 2015, l'auditoire moyen par minute (AMM) a remonté pendant l'hiver, une période caractérisée traditionnellement par des cotes d'écoute plus élevées.

Services numériques – Les Canadiens ont consulté en grand nombre nos contenus numériques régionaux, nationaux et internationaux afin de donner un sens aux événements marquants (p. ex., élections fédérales, attentats de Paris et de Bruxelles, et décès de René Angélil et de Jean Lapierre).

Abonnements aux chaînes spécialisées – Rendement résultant de facteurs favorables (programmation, promotion) et de défis structurels (tendances de consommation, cadre réglementaire).

Revenus – Répercussions du ralentissement persistant du marché de la publicité à la télévision (diminution de 3 % d'une année à l'autre dans le marché de langue française⁽¹⁸⁾), particulièrement à la télévision traditionnelle.

⁽¹²⁾ Source : Numeris, cahiers d'écoute de l'automne 2015, francophones âgés de 12 ans et plus. Émissions du matin : du lundi au vendredi, de 6 h 00 à 9 h 00.

⁽¹³⁾ Source : Numeris, audimètres portables (PPM), francophones au Québec âgés de 2 ans et plus. ICI Radio-Canada Télé : saison régulière; ICI RDI, ICI ARTV, ICI EXPLORA : avril à mars; *Téléjournal de 18 h* : saison régulière, du lundi au vendredi, de 18 h à 18 h 30.

⁽¹⁴⁾ Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques âgés de 2 ans ou plus, avril à mars. Avant 2015-2016, la mesure tenait compte de l'utilisation des services sur ordinateur uniquement. À partir de 2015-2016, l'offre numérique de Radio-Canada fait l'objet d'une mesure multiplateforme, à l'exception du contenu régional qui est mesuré en fonction de l'utilisation sur ordinateur uniquement. La base de mesure de comScore pour le contenu numérique régional en 2016-2017 est en voie d'être finalisée. La cible sera publiée dès qu'elle sera confirmée.

⁽¹⁵⁾ En novembre 2014, une erreur de comptabilisation du nombre d'abonnés à ICI RDI nous a été communiquée par l'un de nos partenaires. L'erreur avait touché les résultats annuels de 2014-2015 et elle a été repérée après que nous avons fixé la cible annuelle pour 2015-2016. La cible annuelle d'abonnés pour ICI RDI en 2016-2017 a été établie en fonction des valeurs réelles maintenant connues.

⁽¹⁶⁾ Cible non finalisée en raison des négociations en cours avec nos partenaires de distribution.

⁽¹⁷⁾ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et autres revenus (p. ex., distribution de contenu). Les revenus d'ARTV sont intégrés à 100 %, y compris pour 2014-2015, même si Radio-Canada n'en détenait que 85 % des parts avant le 31 mars 2015. Depuis cette date, Radio-Canada est l'unique propriétaire d'ARTV.

⁽¹⁸⁾ Source : ThinkTV

SERVICES ANGLAIS – FAITS SAILLANTS

En 2015-2016, les Services anglais ont contribué à l'atteinte de l'objectif global de la Société de renforcer notre relation avec les Canadiens en offrant une programmation pertinente, de qualité, percutante et typiquement canadienne, qui renseigne, éclaire et divertit les auditoires.

À cette fin, ils ont mené des actions nationales (des expériences rassembleuses) et locales (des rapprochements avec les communautés), ont fait preuve d'une créativité ambitieuse et d'un esprit d'inclusion au service de la diversité.

UNE PROGRAMMATION CANADIENNE UNIQUE ET DISTINCTIVE

Sur CBC Television, nos nouvelles émissions scénarisées *Schitt's Creek*, *This Life* et *The Romeo Section* ont été saluées par la critique pour leur qualité et leur caractère distinctif. Nous avons aussi renforcé notre engagement à l'égard des créateurs en proposant trois nouvelles émissions sur les arts (*Crash Gallery*, *Interrupt This Program* et *Exhibitionists*), qui illustrent notre volonté de faire une place à l'expérimentation teintée d'audace et de créativité. Parallèlement, les poids lourds que sont *Rick Mercer Report*, *This Hour Has 22 Minutes*, *Murdoch Mysteries* et *Heartland* ont repris du service, au grand plaisir de nos auditoires.

Notre programmation distinctive et de qualité a été saluée par la critique.

Nous avons entrepris cette année de réorienter notre programmation de divertissement factuel. Délaissant le format des concours, nous proposons plutôt des émissions qui reflètent des expériences authentiquement canadiennes, comme *Hello Goodbye* et *Keeping Canada Alive*. Nous avons lancé *Firsthand*, une zone documentaire d'opinion moderne qui illustre le dynamisme des documentaristes indépendants au Canada. CBC a également inscrit à sa grille une émission spéciale de *The Nature of Things* pour souligner le 80^e anniversaire de son animateur, David Suzuki.

La diversité est plus que jamais la marque de CBC Radio One, comme en témoignent ses nouvelles émissions comme *Unreserved*, *Podcast Playlist*, *The Doc Project* et *Because News. « Q »*, l'émission phare dans le secteur des arts et de la culture, a été relancée pendant l'année. Bon nombre de nos émissions ont pris la clé des champs pour diffuser en direct en dehors de nos studios. À titre d'exemple, *Cross Country Checkup* s'est rendue à Iqaluit, *Writers & Company* s'est installée au Harbourfront Centre de Toronto, *The Current* s'est offert un direct à Paris et a voyagé à Terre-Neuve, *The 180* a visité trois villes en Alberta, *Unreserved* est allée dans la réserve des Six-Nations et *The Sunday Edition* a fait un aller-retour à Dublin, en Irlande. Parmi les événements marquants sur la scène musicale, mentionnons *The Quietest Concert Ever*, produit en collaboration avec Parcs Canada, le partenariat pour la diffusion du Prix de musique Polaris, et les concours Searchlight et Canada's Greatest Music Class.

Le secteur des nouvelles a connu une année 2015-2016 fertile en événements marquants, comme les élections fédérales et les attentats de Paris et Bruxelles, qu'il a couverts et analysés pour les Canadiens. CBC News a également présenté des enquêtes originales sur des enjeux particuliers ou des émissions spéciales comme *Missing and Murdered Indigenous Women*, *Death and Denial in Cape Dorset*, *Face to Face with the Prime Minister* et *Minority Report*.

Enfin, parmi nos événements phares, CBC a fourni une couverture multiplateforme des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto, célébrant la compétition et la performance des athlètes en sol canadien.

Un record numérique a été établi le jour du scrutin fédéral : plus de 27 millions de pages de nouvelles ont été vues par 6,7 millions de visiteurs uniques⁽¹⁹⁾.

UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ET MULTIPLATEFORME

Les Canadiens veulent de plus en plus consommer le contenu de leur choix sur une variété de plateformes autres que les médias de radiodiffusion traditionnels. En 2015-2016, CBC s'est donné comme priorité de continuer d'offrir à ses auditoires un « écosystème de programmation » complet, au sein duquel la diffusion multiplateforme est la clé d'un contenu plus riche.

Dans le secteur du divertissement, nous avons lancé le « fil de nouvelles » CBC Arts, qui est exclusivement consacré aux nouvelles artistiques et regroupe des contenus provenant de partout à CBC. Nous avons créé une zone de documentaires numériques originaux qui se veut une vitrine pour les cinéastes émergents, particulièrement les Canadiens autochtones. Parmi les autres contenus numériques originaux présentés cette année, mentionnons le retour de *Next Gen Den* (un dérivé de l'émission *Dragons' Den*) et des séries diffusées sur Punchline comme *Riftworld Chronicles*, *The Nations* et *Newborn Moms*.

De nouveaux balados originaux se sont ajoutés à notre offre audio – *Campus*, *Back Story*, *Podcast Playlist* et *Someone Knows Something*.

Notre site de nouvelles s'adapte maintenant aux différents types d'écrans, améliorant du coup l'expérience des utilisateurs. Tous les contenus de radiodiffusion sont accessibles sur les plateformes numériques, y compris la couverture des élections fédérales.

NOUVELLES LOCALES

Pour appuyer davantage notre priorité stratégique aux plateformes numériques, nous avons lancé en octobre des services améliorés de nouvelles locales sur ces plateformes, dont le contenu est axé sur chaque partie de la journée. Nous avons également conçu des notifications de manchettes ciblées. Aujourd'hui, les Canadiens reçoivent plus d'informations locales et plus souvent dans une même journée. Les communautés ont accès à plus de contenus numériques multiécrans sur les appareils et les réseaux sociaux que les Canadiens utilisent pour rester branchés.

Aujourd'hui, les Canadiens reçoivent plus d'informations locales et plus souvent dans une même journée.

Parallèlement, nous avons lancé la « radio visuelle », une technologie qui permet la diffusion en direct à la télévision d'émissions de radio du matin en semaine. De cette façon, les téléspectateurs sont mieux informés de l'actualité et des points de vue diffusés à la radio locale. Nous avons revu le format des bulletins de nouvelles locales de début de soirée à la télévision en fonction des besoins particuliers des communautés desservies. Enfin, CBC Television présente maintenant plusieurs capsules de nouvelles locales une minute avant l'heure, en fin d'après-midi et immédiatement avant *The National*.

⁽¹⁹⁾ Source : comScore et Adobe SiteCatalyst.

SERVICES ANGLAIS - RÉSULTATS DE 2015-2016

Les Services anglais ont atteint, voire dépassé, la plupart de leurs cibles de rendement hormis deux indicateurs relatifs à la télévision.

		Résultats 2014-2015	Cibles 2015-2016	Résultats 2015-2016	Cibles 2016-2017
Réseaux de radio					
CBC Radio One et CBC Radio 2	<i>Part d'auditoire de la journée complète</i> ²⁰	18,1 %	17,5 %	18,5 %	18,7 %
Télévision					
CBC Television	<i>Part d'auditoire aux heures de grande écoute</i> ²¹	6,0 %	6,2 %	5,8 %	6,0 %
CBC News Network	<i>Part d'auditoire de la journée complète</i> ²¹	1,5 %	1,4 %	1,7 %	1,5 %
Service régional					
CBC Radio One	<i>Part d'auditoire des émissions du matin</i> ²⁰	19,5 %	19,6 %	20,4 %	20,4 %
Émissions de nouvelles télévisées de début de soirée	<i>Auditoire moyen par minute</i> ²¹	0,375 M	0,360 M	0,345 M	0,345 M
Contenu numérique régional	<i>Moyenne mensuelle, visiteurs uniques</i> ²²	4,0 M	4,2 M	4,3 M	S. O.
Numérique					
Offre numérique de CBC	<i>Moyenne mensuelle, visiteurs uniques</i> ²²	10,6 M	11,2 M	12,4 M	14,1 M
Chaînes de télévision spécialisées					
CBC News Network	<i>Abonnés</i>	11,2 M	11,2 M	11,0 M	S. O. ²³
<i>documentary</i>	<i>Abonnés</i>	2,7 M	2,7 M	2,5 M	S. O. ²³
Revenus ²⁴					
Services généralistes, spécialisés et en ligne		321 M\$	246 M\$	260 M\$	211 M\$

S. O. sans objet

Radio – Nos réseaux de radio ont établi un record pour la part d'auditoire combinée de l'automne. L'auditoire de CBC Radio One a également progressé alors que le marché de langue anglaise est globalement en déclin. CBC Radio 2 a obtenu les deuxièmes meilleurs résultats pour la période d'automne depuis les changements apportés à sa programmation vers la fin de la dernière décennie.

CBC Television – Les résultats reflètent le faible rendement de certaines de nos émissions, surtout des nouvelles émissions, et particulièrement à l'automne. Par ailleurs, une partie de l'auditoire de la télévision généraliste a été accaparée au début de la saison régulière par les séries éliminatoires de la Ligue majeure de baseball auxquelles ont pris part les Blue Jays de Toronto.

CBC News Network – La part d'auditoire a augmenté sous l'effet de certains événements de l'actualité uniques et ponctuels, comme la longue campagne électorale fédérale (de l'été à octobre 2015) et les attentats de Paris (novembre 2015).

Régions : Émissions régionales du matin de CBC Radio One – La part d'auditoire est plus importante qu'à l'exercice précédent, contribuant ainsi à l'augmentation globale des cotes d'écoute malgré la baisse de fréquentation globale de la radio de langue anglaise. **Nouvelles de début de soirée à la télévision** – Les cotes d'écoute ont baissé lorsque le nouveau format a été lancé à l'automne, mais elles ont remonté pendant l'hiver. **Contenu web régional** – Les résultats ont été favorables, sous l'effet d'événements comme les élections provinciales en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador, la couverture d'un procès pour meurtre très médiatisé à Hamilton et le tremblement de terre en Colombie-Britannique.

Services numériques – Les résultats ont été favorables grâce aux récentes améliorations apportées à la convivialité et à la présentation de la plateforme, ainsi qu'à l'intérêt suscité par notre couverture des grands événements mondiaux, nationaux et locaux.

Abonnés aux chaînes spécialisées – Le nombre d'abonnés a diminué pendant l'exercice. Le phénomène du désabonnement et les répercussions des récents changements réglementaires dans l'industrie dans le contexte de l'initiative *Parlons télé* devraient mettre encore les chiffres d'abonnement à l'épreuve.

Revenus – Les résultats ont été supérieurs à la cible et se comparent favorablement à ceux du marché anglophone, qui ont reculé de 4 % pendant la même période, grâce en partie à des événements ponctuels comme les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto, dont nous avons assuré la couverture et durant lesquels nous avons agi à titre de diffuseur hôte.

⁽²⁰⁾ Source : Numeris, cahiers d'écoute de l'automne, personnes âgées de 12 ans et plus. Émissions du matin : du lundi au vendredi, de 6 h 00 à 9 h 00.

⁽²¹⁾ Source : Numeris, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus. CBC Television : saison régulière; CBC News Network : avril à mars; nouvelles de début de soirée à la télévision : saison régulière, du lundi au vendredi, de 18 h à 18 h 30.

⁽²²⁾ Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques âgés de 2 ans ou plus, avril à mars. Avant 2015-2016, la mesure tenait compte de l'utilisation des services sur ordinateur uniquement. À partir de 2015-2016, l'offre numérique de CBC fait l'objet d'une mesure multiplateforme, à l'exception du contenu régional qui est mesuré en fonction de l'utilisation sur ordinateur uniquement. La base de mesure de comScore pour le contenu numérique régional en 2016-2017 est en voie d'être finalisée. La cible sera publiée dès qu'elle sera confirmée.

⁽²³⁾ Cible non finalisée en raison des négociations en cours avec nos partenaires de distribution.

⁽²⁴⁾ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et autres revenus (p. ex., distribution de contenu). Les revenus de *documentary* sont intégrés à 100 %, même si CBC/Radio-Canada ne détient qu'une part de 82 % dans la chaîne. Ne comprend pas les revenus provenant de l'entente avec Rogers Communications Inc. qui prévoit la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à *Hockey Night in Canada*. Les revenus inclus pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto représentent la somme des revenus tirés par les Services français et les Services anglais pour cet événement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA STRATÉGIE 2020

Indicateur 	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016	Cible 2015-2016	Cible 2016-2017	Schéma de croissance prévue	Cible 2020
1. Importance personnelle pour les Canadiens (% très important) ⁽²⁵⁾	59 %	57 %	58 %	58 %		75 %
2. Les émissions d'information ont des opinions diversifiées et sont objectives (% fortement en accord) ⁽²⁵⁾	57 %	56 %	57 %	57 %		57 %
3. Portée numérique de CBC/Radio-Canada ⁽²⁶⁾	12,4 millions	14,6 millions	12,7 millions	16,5 millions		18 millions
4. Nombre d'interactions numériques avec CBC/Radio-Canada tous les mois ⁽²⁷⁾	79,7 millions	103,8 millions	77 millions	117,2 millions		95 millions
5. Temps total passé avec CBC/Radio-Canada ⁽²⁸⁾	177 millions d'heures / semaine	171 millions d'heures / semaine	173 millions d'heures / semaine	177 millions d'heures / semaine		173 millions d'heures / semaine

CONTENU CANADIEN

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit le cadre réglementaire en matière de contenu canadien à la télévision, et fixe les conditions de licence pour ICI Radio-Canada Télé et CBC Television. Pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion, au moins 75 % du contenu diffusé doit être canadien. Durant les heures de grande écoute, le minimum passe à 80 %. Ces deux mesures sont des moyennes calculées sur toute l'année de radiodiffusion, soit du 1^{er} septembre au 31 août. Comme l'indique le tableau ci-dessous, pour les deux dernières années de radiodiffusion, ICI Radio-Canada Télé et CBC Television ont dépassé les conditions de licence fixées par le CRTC en matière de contenu canadien, que ce soit pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion ou aux heures de grande écoute.

		Conditions de licence annuelles	Résultats 1 ^{er} sept. 2014 au 31 août 2015	Résultats 1 ^{er} sept. 2013 au 31 août 2014
Contenu canadien				
ICI Radio-Canada Télé				
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	82 %	89 %
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	91 %	90 %
CBC Television				
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	92 %	94 %
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	87 %	91 %

⁽²⁵⁾ Source : Sondage Mission Metrics, TNS Canada. Pourcentage de répondants ayant accordé une note de 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points. Les données sont obtenues au moyen d'un sondage téléphonique de grande qualité mené auprès d'un échantillon représentatif de la population canadienne.

⁽²⁶⁾ Source : comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visiteurs uniques.

⁽²⁷⁾ Source : comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visites.

⁽²⁸⁾ Source : Numeris, pour le temps consacré à l'écoute de nos services de télévision et de radio; Adobe SiteCatalyst et comScore, pour le temps consacré à l'utilisation de nos services Internet.

PERSPECTIVES

Les changements rapides de la technologie et des habitudes de consommation mettent à l'épreuve l'ensemble des radiodiffuseurs canadiens, y compris CBC/Radio-Canada, si l'on songe aux pressions de plus en plus fortes qui sont exercées sur les marchés de langue française et de langue anglaise. Ces pressions ne semblent pas vouloir disparaître, et elles sont à l'origine d'une mutation profonde de l'industrie des médias, qui se traduit par la domination accrue de géants nationaux et étrangers, dans les médias traditionnels comme sur les nouvelles plateformes; par la hausse des coûts d'acquisition et de production de contenu; par la multiplication de canaux et de stratégies de distribution sophistiqués; par la modification du cadre réglementaire (p. ex. la consultation *Parlons télé* du CRTC) et des habitudes des consommateurs; et par le déclin soutenu du marché de la publicité à la télévision conventionnelle.

Au moment où elle accélère l'application de la *Stratégie 2020*, CBC/Radio-Canada anticipe l'avenir. Le financement supplémentaire, annoncé en mars 2016, que lui a accordé le gouvernement du Canada permettra au radiodiffuseur public de mieux surmonter les défis d'aujourd'hui et de demain, et de poursuivre sa transformation pour s'adapter à un nouvel environnement média.

Ce réinvestissement sera utilisé en priorité pour créer plus de contenus qui intéressent les Canadiens et qui sont faciles à trouver et accessibles sur des plateformes fiables, solides et intuitives.

À la fin avril, le ministre du Patrimoine canadien a lancé des consultations publiques sur le thème « Renforcer la création, la découverte et l'exportation de contenu canadien dans un monde numérique ». Dans la première phase qui s'est terminée en mai, les Canadiens étaient invités à faire connaître leur point de vue en répondant à un questionnaire de préconsultation en ligne. La prochaine phase prévoit la formation d'un comité consultatif d'experts et la publication d'un document-cadre qui servira à guider les consultations qui auront lieu cet été et à l'automne. Cette initiative est importante pour CBC/Radio-Canada qui est impatiente d'entendre ce que les Canadiens pensent de la culture et de s'exprimer sur le rôle que joue la radiodiffusion publique pour offrir un espace public aux Canadiens dans le monde numérique.

Voici un aperçu de nos priorités pour 2016-2017, qui visent toutes à atteindre cet objectif :

- **Contenus numériques et multiplateformes/multiécrans** – Nous allons créer plus de contenus pour toutes nos plateformes, y compris des histoires innovantes et des contenus destinés aux utilisateurs de nos services numériques. CBC continuera de développer son nouveau lecteur en ligne afin d'accroître l'accessibilité de ses émissions. Radio-Canada, de son côté, créera une nouvelle programmation jeunesse numérique et plus de webséries originales pour ICI Tou.tv afin d'attirer de nouveaux auditoires, de mettre à l'essai d'autres formats et de faire la part belle aux artistes locaux émergents.
- **Grands événements** – CBC et Radio-Canada renouvelleront leur collaboration afin de concevoir de grands événements multiplateformes rassembleurs, comme pour le 150^e anniversaire du Canada et les Jeux Olympiques de Rio 2016.
- **Émissions dramatiques canadiennes** – Nous allons investir dans une programmation canadienne marquante. CBC/Radio-Canada proposera une nouvelle programmation de divertissement comprenant des émissions dramatiques, ainsi qu'une programmation soulignant le 150^e anniversaire du Canada. De plus, CBC lancera une initiative en matière de longs métrages canadiens.
- **Nouvelles et régions** – Pour étendre la portée de son journalisme d'impact d'un océan à l'autre, Radio-Canada intensifiera la production de contenus numériques en visant les plateformes mobiles, et fera plus de place aux affaires publiques dans la grille d'ICI RDI. Parallèlement, CBC proposera plus de projets multiplateformes et multiprogrammes, notamment dans les domaines du journalisme d'enquête et de données. CBC poursuivra aussi ses initiatives d'amélioration des services locaux dans le cadre de la stratégie axée sur le numérique, et étendra ses activités à London, en Ontario. Afin de toujours enrichir leur couverture distinctive de l'actualité internationale, CBC et Radio-Canada soutiendront des initiatives et investiront dans des ressources dans le but de façonner une entreprise médiatique agile et efficace.
- **Radio et audio** – CBC et Radio-Canada augmenteront le nombre d'heures de programmation originale incluses dans leurs grilles radio. Nous miserons également sur le succès de la plateforme Première PLUS de Radio-Canada en lançant une application mobile et plus de contenus originaux numériques. ICI Musique et CBC Music amélioreront leurs services de musique en ondes, et CBC Music, dans cette optique, réinvestira dans les captations en direct de prestations musicales, principalement d'artistes canadiens contemporains.
- **Engager la conversation avec les auditoires numériques** – Afin de soutenir la mise en œuvre de notre stratégie multiplateforme/multiécran, nous investirons dans les compétences de nos employés et dans des technologies fiables qui nous permettront de mieux comprendre les besoins de nos auditoires grâce à des analyses poussées, et de créer la meilleure expérience utilisateur possible.
- **Numérisation des archives** – Les archives de CBC/Radio-Canada constituent une précieuse mémoire des histoires et des expériences des Canadiens, pour la plupart sur film ou sur bande. Nous allons en numériser la plus grande partie afin que les Canadiens puissent y accéder. Nous accordons la priorité, entre autres, à nos archives en langues autochtones.
- **Poursuivre sur notre lancée** – Nous assurerons la pérennité de nos activités actuelles et de nos initiatives de programmation déjà prévues pour 2016-2017 et qui sont essentielles pour notre stratégie.

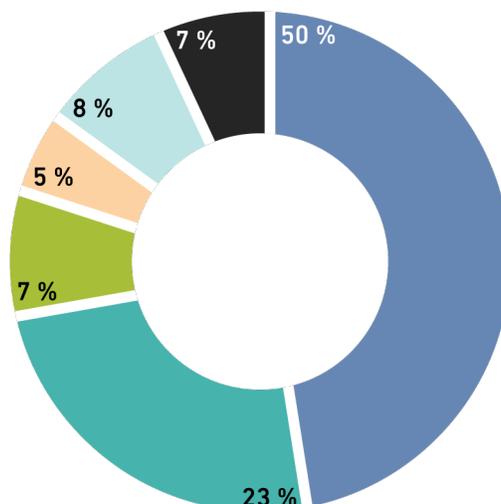
Enfin, CBC/Radio-Canada réaffirme son engagement envers la transparence et la responsabilisation, et continuera de rendre compte de ses résultats.

INFRASTRUCTURE

NOS ACTIFS

CBC/Radio-Canada reçoit du gouvernement du Canada un crédit d'immobilisations de base de 92,3 millions de dollars par an. Pour 2015-2016, nous avons augmenté ce montant avec un virement du crédit d'exploitation pour un total de 105,7 millions de dollars afin d'effectuer les paiements sur les obligations ayant financé le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Conformément au paragraphe 54(4) de la *Loi sur la radiodiffusion*, nous présentons notre budget d'immobilisations au ministre du Patrimoine canadien dans notre Plan d'entreprise, puis nous le soumettons pour approbation au Conseil du Trésor.

Nous exerçons nos activités avec un portefeuille d'actifs de 2,4 milliards de dollars (et d'une valeur comptable nette de 934 millions de dollars). Nous exploitons l'un des plus grands réseaux de transmission et de distribution de radiodiffusion du monde, avec 529 sites d'émetteurs répartis sur le territoire canadien. Nous gérons un portefeuille immobilier de 3,9 millions de pieds carrés comprenant 18 immeubles dont nous sommes propriétaires au Canada. Nous dépendons aussi fortement des technologies et des biens technologiques pour la production et la distribution de nos services.



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

Le 7 mai 2015, à l'issue d'un processus concurrentiel, CBC/Radio-Canada a rejeté la proposition qui lui avait été soumise pour le projet de réaménagement de la Maison de Radio-Canada étant donné qu'elle ne répondait pas à ses exigences. Nous avons par la suite décidé d'examiner de nouveaux scénarios, y compris la vente des installations et un déménagement dans un nouvel immeuble sur le site actuel ou ailleurs. À cette fin, nous avons embauché une firme de courtage immobilier pour nous aider à cerner toutes les occasions existantes dans le marché montréalais. La première étape du processus de demande de propositions pour la vente des installations et du site de Radio-Canada à Montréal a pris fin le 18 mars 2016. Plus d'une douzaine de propositions ont été reçues. Le 18 mai 2016, le Conseil d'administration a retenu deux soumissions pour de nouvelles installations, qui toutes deux verraient le radiodiffuseur public demeurer sur une portion de l'emplacement actuel. En ce qui a trait à la vente des installations actuelles, la phase finale du processus se poursuivra avec quatre soumissionnaires afin de maintenir un niveau élevé de compétition dans le marché et garantir la meilleure offre possible en fin de processus. Le choix final d'une proposition, tant pour la nouvelle MRC que pour la vente des installations actuelles, est prévu à l'automne 2016 et devra ensuite être approuvé par le Conseil du Trésor.

Durant l'exercice considéré, nous avons annoncé la conclusion d'une entente pluriannuelle en vertu de laquelle nous devons louer 195 000 pieds carrés au Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Or, le locataire éventuel nous a informés en mars dernier qu'il n'avait pas obtenu les autorisations nécessaires, de sorte qu'il devait renoncer à ce projet. Bien que nous soyons déçus, nous continuerons de chercher des locataires qui pourraient occuper cette superficie inutilisée.

Le 25 juin 2015, nous avons conclu la vente des Productions mobiles à la société Dome Productions. La décision d'abandonner ce volet de la production de télévision et de vendre les actifs de la division s'inscrit dans la stratégie de la Société d'alléger son empreinte immobilière.

INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA STRATÉGIE 2020

Indicateur	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016	Cible 2015-2016	Cible 2016-2017	Schéma de croissance prévue	Cible 2020
6. Diminution de l'empreinte immobilière ⁽²⁹⁾	4,0 millions de pieds carrés de superficie locative	3,9 millions de pieds carrés de superficie locative	3,9 millions de pieds carrés de superficie locative	3,9 millions de pieds carrés de superficie locative		2,0 millions de pieds carrés de superficie locative

PERSPECTIVES

En janvier 2016, le Conseil d'administration a approuvé la vente de notre immeuble à Calgary et le déménagement de nos activités dans des locaux loués. Le déménagement est prévu pour le premier semestre de 2017.

Nous demeurons à l'affût de toute possibilité de tirer des revenus supplémentaires de la location d'espaces inutilisés dans certains de nos édifices, et de réduire nos coûts totaux d'occupation et notre risque immobilier en vendant et en libérant certains immeubles que nous détenons pour louer des locaux plus économiques.

⁽²⁹⁾ Nos résultats liés à la superficie locative excluent les locaux à l'extérieur du pays (p. ex., les bureaux à l'étranger), les sites d'émetteurs, les stationnements et les baux pour des lieux réservés uniquement à l'entreposage (c.-à-d., ne servant pas aux activités de radiodiffusion).

PERSONNES ET CULTURE

NOS EFFECTIFS

Au 31 mars 2016, CBC/Radio-Canada comptait 7 213 équivalents à temps plein (ETP), dont 6 419 étaient permanents, 182 étaient temporaires et 612 étaient contractuels. Par rapport au 31 mars 2015, cela représente une diminution de 227 ETP qui découle principalement des réaménagements des effectifs.

Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous nous engageons à offrir l'égalité d'accès à l'emploi aux membres des quatre groupes désignés dans la *Loi*: les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles.

Au 31 mars 2016, l'effectif permanent de CBC/Radio-Canada comptait:

47,8 % de femmes
1,6 % d'Autochtones
1,6 % de personnes handicapées
9,3 % de membres des minorités visibles

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

REFONTE DU DESIGN ORGANISATIONNEL

La refonte du design organisationnel est un volet important de la vaste transformation de CBC/Radio-Canada. Après la réorganisation du niveau de la haute direction annoncée à l'été 2015, nous avons continué de remettre en question la structure organisationnelle de la Société et d'y apporter les changements nécessaires pour assurer une collaboration efficace en vue de répondre à nos besoins stratégiques futurs. La fusion de tous les groupes responsables de l'infrastructure et des technologies au sein de la Société en une entité appelée Infrastructure et Services technologiques médias (ISTM) constitue l'un des résultats majeurs de ce processus. Collaborant avec les composantes médias à la diffusion de contenu canadien de qualité, cette entité est ainsi impliquée dans tous les aspects des activités du radiodiffuseur public. Nous anticipons que ce changement améliorera la coordination et l'efficacité des décisions touchant tous les aspects de technologie des médias et d'infrastructure de la Société. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres de notre nouvelle orientation – changer nos méthodes de fonctionnement, réduire nos coûts et simplifier nos processus décisionnels.

SOUTENIR UNE CULTURE DU RESPECT

CBC/Radio-Canada a consacré beaucoup d'énergie à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport présenté par Janice Rubin le 16 avril 2015, témoignant ainsi de sa volonté à créer un milieu de travail dont nous pouvons tous être fiers. Notre plan d'action cette année a comporté les cinq axes principaux suivants :

- **Formation** – 98 % des gestionnaires ont suivi la formation en ligne obligatoire sur l'intimidation, le harcèlement et la violence au travail. Dans une deuxième phase, tous les employés de CBC/Radio-Canada sont tenus de suivre un module sur l'intimidation et le harcèlement d'ici la fin juin 2016.
- **Sondages et contrôles aléatoires** – Dans le cadre de notre nouveau partenariat avec Gallup, nous avons mené un nouveau sondage sur la mobilisation des employés comportant des questions supplémentaires sur l'éthique et le bien-être. Grâce au taux de réponse de 52 %, CBC/Radio-Canada a clairement en main des données sérieuses pour éclairer ses décisions en vue d'améliorer ses résultats. Un deuxième sondage est prévu en octobre 2016.
- **Signalement et soutien** – En 2015, nous avons mis en service une nouvelle ligne d'assistance externe et confidentielle à l'intention des employés qui pourraient subir de l'intimidation et du harcèlement. Tous nos employés ont maintenant accès à des services de soutien psychologique ou émotionnel, ainsi qu'à de l'information relative à nos politiques et à nos procédures. Une ligne téléphonique pour signaler des manquements à l'éthique sous le couvert de l'anonymat et un système de gestion de cas seront également en activité dès l'été 2016.
- **Révision des politiques** – Nous avons révisé notre Politique sur l'apprentissage et le développement, et sur la gestion du rendement pour que la conduite et le comportement soient pris en compte dans la gestion du rendement et du développement. De plus, nous avons procédé à une révision complète de nos politiques en matière de conduite et d'éthique, et intégrerons les nouvelles versions dans notre nouveau cadre de politiques.
- **Enquête en milieu de travail et données** – Nous avons établi un nouveau mécanisme confidentiel pour suivre les plaintes et les enquêtes, et en rendre compte. Nous avons également veillé à ce que tous les employés de Personnes et Culture reçoivent une formation de base sur la tenue d'enquêtes.

Nous nous servirons de nos réussites pour aller plus loin et nous travaillerons avec les syndicats pour que la culture de la Société garantisse à tous le respect et une réponse rapide et appropriée à tout comportement inacceptable.

COMMISSAIRE AUX VALEURS ET À L'ÉTHIQUE

En mai, la Société a [annoncé](#) la création d'un nouveau poste de commissaire aux valeurs à l'éthique. Le titulaire de ce poste guidera et conseillera les employés, et il sera le premier point de contact pour toutes les questions et préoccupations liées aux valeurs et à l'éthique provenant des employés et également du public. Le poste devrait être pourvu vers l'automne 2016.

FORMATION SUR LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

En juin 2016, plus de 1 200 personnes avaient suivi une formation sur les compétences numériques dans l'ensemble de la Société, et plus de 650 employés avaient participé à une formation sur les compétences professionnelles pour les aider à appuyer la transformation. Nous avons l'intention de maintenir ce rythme pour former notre personnel à la nouvelle réalité numérique, permettre à nos leaders de soutenir encore mieux leurs équipes, et continuer de consolider nos compétences professionnelles dans tous les secteurs de la Société. Nous poursuivrons également nos efforts pour offrir aux employés des environnements de travail modernes, ainsi que les outils et les technologies dont ils ont besoin pour faire au mieux leur travail.

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Nos employés ont encore accès au soutien d'intervenants dans le cadre du Programme d'aide aux employés (PAE) ainsi qu'à une variété de services (consultation confidentielle, soutien en cas d'incident critique sur le lieu de travail et initiatives sur le bien-être) dans nos établissements partout au pays. Le taux d'utilisation du PAE à la fin de l'année était de 22,7 % (contre 18,8 % l'année précédente), soit 1 693 cas (contre 1 598 en 2014-2015) incluant des employés, des retraités et des membres de leur famille, ce qui témoigne de la pertinence du programme.

INCLUSION ET DIVERSITÉ

CBC/Radio-Canada évolue continuellement pour refléter les visages et les voix changeants de notre pays et pour répondre aux besoins de ses auditoires variés. Nous avons publié, en lien avec la *Stratégie 2020*, notre [Plan sur l'inclusion et la diversité 2015-2018](#), un outil pour nous aider à constituer des effectifs et à concevoir une programmation qui reflètent la diversité canadienne, et à susciter plus de possibilités de partenariat avec plus de Canadiens.

La Commission canadienne des droits de la personne a mené un audit sur l'équité en matière d'emploi au sein de la Société et a constaté que nous avons encore à faire pour que nos effectifs soient plus représentatifs de nos auditoires. Cependant, elle reconnaît que notre organisation a fait des progrès sur le plan de la diversité. En 2015-2016, nous avons établi un nouvel indicateur qui nous permet de mieux comparer, d'un trimestre à l'autre, nos nouveaux employés avec les taux de disponibilité dans la main-d'œuvre au Canada sur le plan de la diversité. Cet indicateur a montré une évolution de notre diversité à la fin de l'année.

RÉAMÉNAGEMENT DES EFFECTIFS

En juin 2014, nous avons rendu public notre plan stratégique et annoncé qu'il entraînerait l'abolition de 1 000 à 1 500 postes. Bien que la mise en œuvre de ce plan ne soit pas terminée, nous pouvons estimer à environ 1 150 le nombre maximum d'ETP qui seront abolis. Ce résultat est le fruit d'efforts acharnés, d'une gestion prudente et d'un dialogue avec nos syndicats. Jusqu'à présent, environ 40 % des ETP supprimés l'ont été par attrition.

Sur le plan de l'embauche, nous avons déjà recruté près de 150 nouveaux employés pour nous aider à réaliser notre stratégie, et nous prévoyons en embaucher au moins 300 de plus dans les prochaines années afin d'accroître notre expertise en numérique.



CBC Vancouver marchant dans le défilé du Nouvel An lunaire 2016

RELATIONS DE TRAVAIL ET CONVENTIONS COLLECTIVES DE SYNDICATS D'ARTISTES

Nous avons fait le point sur la nouvelle structure syndicale des Services français dans nos rapports financiers du [deuxième](#) et du [troisième](#) trimestres. Dans nos relations futures, nous souhaitons engager un dialogue constructif avec l'Association des réalisateurs (AR) et avec le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC), et favoriser la tenue de discussions propices à la conclusion de nouvelles conventions collectives à la satisfaction de notre organisation et de nos employés, mais qui serviront aussi les intérêts de nos auditoires. Conformément aux dispositions du *Code canadien du travail*, les parties ont obtenu le droit d'exercer une grève ou un lock-out et ce, en date du 15 mai 2016. L'obtention de ce droit n'est pas une obligation d'exercice.

La Société et la Guilde canadienne des médias se rencontreront à l'été 2016 pour apporter les éclaircissements et les révisions nécessaires à certaines dispositions de l'entente en cours.

En avril 2016, la Société a engagé des négociations avec l'Association des professionnels et des superviseurs (APS), dont la convention collective expirera en juin 2016. Des négociations sont aussi en cours avec l'Union des artistes (UDA) et l'ACTRA. Enfin, la Société et la Fédération canadienne des musiciens (FCM) ont convenu de prolonger la convention collective en vigueur pour une courte période.

Du côté des Services français, un comité formé de représentants des Ressources humaines et du SCRC a été mis sur pied pour permettre aux deux parties de discuter de questions liées exclusivement à l'environnement opérationnel. Deux réunions ont eu lieu à ce jour dans un climat de cordialité.

CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS

- En avril 2015, Judith Purves s'est jointe à CBC/Radio-Canada à titre de vice-présidente principale et chef de la direction financière.
- En mai, Sylvie Gadoury a été nommée vice-présidente, Services juridiques, avocate-conseil et secrétaire générale.
- En juin, Steven Guiton a été nommé vice-président principal de la nouvelle composante média de la Société, Infrastructure et Services technologiques médias (ISTM), qui comprend également le portefeuille immobilier.
- Bill Chambers a annoncé en juillet qu'il quitterait à la fin d'août son poste de vice-président, Stratégie et Affaires publiques. L'intérim a été confié à Marco Dubé, directeur régional de Radio-Canada Ottawa-Outaouais. En février 2016, Alex Johnston est entrée à la Société à titre de vice-présidente, Stratégie et Affaires publiques.
- En août 2015, Josée Girard s'est jointe à CBC/Radio-Canada à titre de vice-présidente, Personnes et Culture.
- En juin 2016, Louis Lalande a annoncé sa retraite du poste de vice-président principal, Services français, à la fin du mois de décembre 2016. Un processus de recrutement a été lancé immédiatement afin de nommer son successeur d'ici la fin de l'année.

INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA STRATÉGIE 2020

Indicateur 	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016	Cible 2015-2016	Cible 2016-2017	Schéma de croissance prévue	Cible 2020
7. Mobilisation des employés (% qui sont fiers d'être associés) ⁽³⁰⁾	s. o.	69 %	s.o.	74 %		90 %
8. Diversité des employés (% des nouveaux employés) ⁽³¹⁾	16,1 %	18,5 %	23,2 %	23,2 %		23,2 %

PERSPECTIVES

En 2016-2017, la Société pourvoira le nouveau poste de commissaire aux valeurs et à l'éthique. Nous poursuivrons notre partenariat avec Gallup en donnant une suite au premier sondage sur la mobilisation des employés tenu en 2015-2016. Le deuxième sondage devrait avoir lieu en octobre 2016.

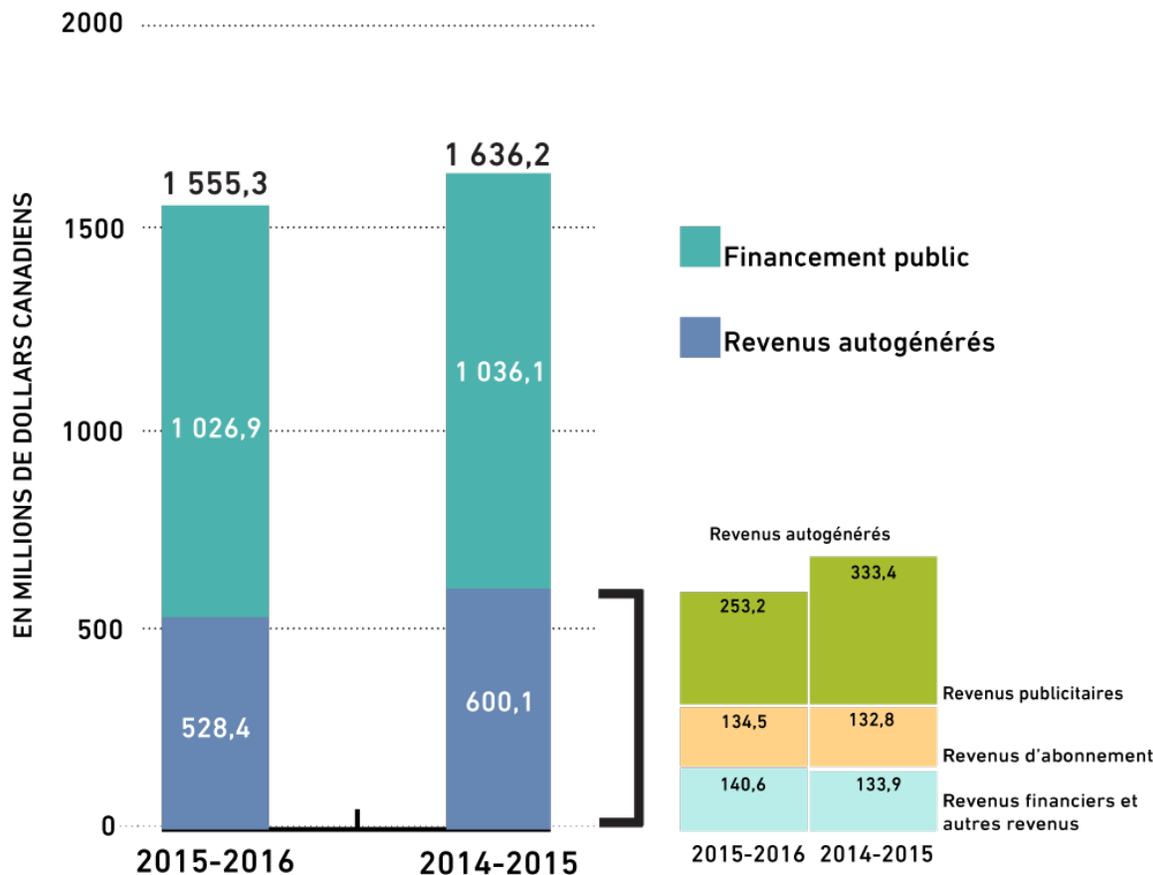
⁽³⁰⁾ Source : Gallup Consulting, sondage Dialogue 2015. Pourcentage des employés qui sont fiers d'être associés à CBC/Radio-Canada. Il s'agit donc de ceux qui ont accordé une note de 4 ou de 5 sur une échelle de 1 à 5 dans le cadre d'un sondage auprès d'un échantillon représentatif d'employés. Le dernier sondage auprès des employés a été effectué en 2012, et donc la cible pour 2015-2016 n'a pu être établie en mars dernier.

⁽³¹⁾ Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Elle correspond au pourcentage de nouveaux employés recrutés à l'externe pour les postes de 13 semaines et plus.

VIABILITÉ FINANCIÈRE

REVENUS ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Nous disposons de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.



Financement public (66 % des sources de financement en 2015-2016) : Un financement public de 1 026,9 millions de dollars a été comptabilisé pendant l'exercice, y compris 94,6 millions de dollars attribuables à l'amortissement du financement des immobilisations différé. Un gel du financement au titre de l'inflation salariale pour l'exercice considéré a été confirmé par le gouvernement dans sa Mise à jour économique de novembre 2013. Cela signifie que toute hausse salariale consentie à nos employés a été financée par des réductions de coûts dans d'autres secteurs.

Revenus publicitaires (16 % des sources de financement en 2015-2016) : Revenus de la vente de publicité sur nos chaînes de télévision généralistes et spécialisées, sur les ondes de CBC Radio 2, d'ICI Musique et sur d'autres plateformes. La proportion des revenus publicitaires par rapport au total des revenus et des sources de financement a diminué en raison de la fin de notre contrat de diffusion avec la LNH et du marché qui se détourne de plus en plus des plateformes publicitaires traditionnelles (le marché de la publicité télévisée au Canada a reculé de 4 % pendant l'exercice⁽³²⁾).

Revenus d'abonnement (9 % des sources de financement en 2015-2016) : Revenus d'abonnement de nos services spécialisés – CBC News Network, *documentary*, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, le nouveau forfait EXTRA d'ICI Tou.tv et Curio.ca.

Revenus financiers et autres revenus (9 % des sources de financement en 2015-2016) : Comprennent les revenus issus d'activités telles que la location d'actifs immobiliers, la location d'espaces aux sites d'émetteurs, les services de diffuseur hôte, les contributions du Fonds des médias du Canada et la vente d'émissions.

⁽³²⁾ Source : ThinkTV

SITUATION FINANCIÈRE, FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

Pour financer nos activités d'exploitation, y compris nos besoins en capitaux afin d'évoluer dans un environnement à forte composante technologique, nous dépendons des crédits parlementaires que nous recevons du gouvernement et des revenus que nous tirons de nos activités commerciales. Nos principales sources de liquidités sont les crédits parlementaires qui nous sont versés pour financer nos activités d'exploitation, nos immobilisations et notre fonds de roulement, ainsi que nos revenus autogénérés de provenances diverses, dont la vente de publicité sur l'ensemble de nos plateformes. Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, aux activités de financement et aux activités d'investissement sont résumés ci-dessous.

Notre solde de trésorerie s'élevait à 156,5 millions de dollars au 31 mars 2016, contre 214,9 millions de dollars au 31 mars 2015. Cette diminution s'explique par la comptabilisation, dans l'exercice précédent, de plusieurs entrées de trésorerie non récurrentes, notamment le produit de la vente d'une partie de notre participation dans SiriusXM Canada Holdings Inc. (SiriusXM) et les revenus publicitaires tirés de notre couverture des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi 2014.

POSITION DE TRÉSORERIE

	Exercice terminé le 31 mars		
	2016	2015	Écart en %
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Trésorerie – Début de l'exercice	214 884	61 974	246,7
Variations de l'exercice			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(29 985)	116 461	N. S.
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(57 255)	(61 765)	7,3
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	28 821	98 214	(70,7)
Écart net	(58 419)	152 910	N. S.
Trésorerie – Fin de l'exercice	156 465	214 884	(27,2)

N. S. non significatif

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 30,0 millions de dollars pendant l'exercice, soit 146,4 millions de dollars de moins que l'exercice précédent. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont tributaires chaque exercice des variations du fonds de roulement. En 2015-2016, une augmentation de 67,7 millions de dollars au titre de notre stock d'émissions à court terme est principalement attribuable à des paiements anticipés pour la diffusion des Jeux Olympiques de Rio 2016. En 2014-2015, nos activités d'exploitation avaient aussi contribué à une hausse de nos entrées de trésorerie, dont les plus importantes provenaient des revenus publicitaires tirés de la diffusion des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi 2014 et des séries éliminatoires de la saison 2013-2014 de la LNH.

FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 57,3 millions de dollars dans l'exercice considéré, en baisse de 4,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux fonds utilisés en février 2015 pour régler définitivement notre obligation au titre de contrats de location-financement portant sur de l'équipement de production mobile et du matériel de bureau, et acquérir ces actifs.

D'autres sorties de trésorerie liées à des activités de financement dans les deux exercices présentés ci-dessus ont trait à des paiements effectués à des titres variés :

- intérêts
- remboursements des obligations émises pour le Centre canadien de radiodiffusion
- effets à payer
- obligation au titre de contrats de location-financement pour des transpondeurs satellitaires.

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 28,8 millions de dollars dans l'exercice considéré, comparativement à 98,2 millions de dollars en 2014-2015. Les principaux facteurs à l'origine de cet écart défavorable sont :

- l'encaissement de 33,5 millions de dollars correspondant au produit net de la vente, en juillet 2014, d'une partie des titres de capitaux propres détenus dans SiriusXM
- l'encaissement de 16,9 millions de dollars au titre de dividendes sur les derniers titres de capitaux propres détenus dans SiriusXM (contre 5,5 millions de dollars en 2015-2016).

Nos acquisitions d'immobilisations corporelles ont entraîné des sorties de trésorerie supérieures dans l'exercice considéré, par suite du regroupement de nos activités à Halifax et à Moncton, du déménagement de notre station de Sudbury et de mises à niveau HD à nos installations de production d'Ottawa et de Québec.

PLAN D'EMPRUNT

Le paragraphe 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre Plan d'entreprise. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

Lorsque la Société a vendu des créances à long terme en 2009 dans le cadre de son plan de redressement pour réagir au ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des revenus publicitaires de la télévision, elle a donné une garantie aux investisseurs afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour la vente de ces créances. Cette garantie a été considérée comme un emprunt. La capacité d'emprunt de la Société s'établit donc comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)

Capacité d'emprunt totale disponible :	220 000
Capacité utilisée au 31 mars 2016 :	
Garantie pour la monétisation des créances	(129 725)
Capacité restante au 31 mars 2016	90 275

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. En d'autres mots, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.



Sheila Coles et Ted Deller de l'émission *The Morning Edition* de CBC Saskatchewan pendant l'événement *Comfort and Joy Open House*

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE - NOS RÉSULTATS

RÉSULTAT EN IFRS ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION SUR UNE BASE COURANTE

Nos résultats financiers sont analysés plus en détail ci-après.

	Exercice terminé le 31 mars		
	2016	2015	Écart en %
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Revenus	528 386	600 135	(12,0)
Dépenses	1 619 565	1 722 292	(6,0)
Résultat avant financement public et éléments hors exploitation	(1 091 179)	(1 122 157)	2,8
Financement public	1 026 929	1 036 096	(0,9)
Résultat avant éléments hors exploitation	(64 250)	(86 061)	25,3
Éléments hors exploitation	257	38 670	(99,3)
Résultat net de l'exercice en IFRS	(63 993)	(47 391)	(35,0)
Éléments ne contribuant pas aux fonds d'exploitation ou ne nécessitant pas d'apport en fonds d'exploitation			
Régimes de retraite et autres avantages du personnel	70 112	45 813	53,0
Amortissement et coûts de mise hors service, déduction faite de l'amortissement du financement des immobilisations différé	19 505	23 473	(16,9)
Autres provisions pour des éléments hors trésorerie	(24 930)	(2 671)	(833,4)
Résultat d'exploitation sur une base courante ¹	694	19 224	(96,4)

¹ Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Une explication du résultat d'exploitation sur une base courante est présentée ci-dessous.

Le résultat net de l'exercice en IFRS est une perte de 64,0 millions de dollars, plus grande que celle de 47,4 millions de dollars en 2014-2015. Cette diminution du résultat net s'explique largement par un gain hors exploitation de 33,5 millions de dollars qui avait été comptabilisé en 2014-2015 suite à la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres dans SiriusXM.

Les résultats pour l'exercice s'améliorent si l'on exclut ce gain hors exploitation. Le résultat en IFRS avant éléments hors exploitation affiche ainsi une hausse de 25,3% (21,8 millions de dollars) en raison des facteurs suivants :

- une baisse des dépenses d'exploitation qui compense largement les diminutions de revenus. Cette baisse tient au recul de nos dépenses de production associées à la diffusion d'événements ainsi que de nos dépenses d'exploitation courantes sous l'effet d'initiatives de réduction des coûts. Les sommes économisées nous ont permis de réinvestir dans le contenu. Par ailleurs, la couverture des Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto ont fait monter nos coûts.
- le financement public est demeuré au même niveau qu'en 2014-2015.

Le résultat net comprend des éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation dans la période considérée, comme il est expliqué plus en détail ci-après.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION SUR UNE BASE COURANTE

Le résultat d'exploitation sur une base courante correspond à un excédent de 0,7 million de dollars dans l'exercice considéré, en baisse de 18,5 millions par rapport à l'exercice précédent. Pour les deux exercices, il s'approche au total de l'équilibre, conformément à l'objectif d'équilibre budgétaire établi par la direction. Le résultat d'exploitation sur une base courante de 19,2 millions de dollars en 2014-2015 comprenait la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres dans SiriusXM.

CBC/Radio-Canada définit le résultat d'exploitation sur une base courante comme le résultat net en IFRS diminué des ajustements pour les dépenses qui n'exigent pas le décaissement de fonds d'exploitation sur une période d'un an et des ajustements pour les revenus qui ne génèrent pas de fonds d'exploitation sur une période d'un an. La direction se sert de cette mesure régulièrement pour suivre la performance de la Société et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec les crédits parlementaires. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.

Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations monétaires réelles de l'exercice. Des ajustements concernent également d'autres éléments hors trésorerie, comme l'amortissement et la mise hors service d'immobilisations corporelles; l'amortissement du financement des immobilisations différé; et les congés annuels non budgétaires. D'autres postes moins significatifs principalement reliés aux avantages du personnel, auxquels des fonds ne sont pas affectés ou qui ne génèrent pas de fonds dans la période considérée, sont ajustés aux fins du rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante.

REVENUS

(en milliers de dollars canadiens)	Exercice terminé le 31 mars		
	2016	2015	Écart en %
Revenus publicitaires			
Services anglais	126 225	194 750	(35,2)
Services français	126 995	138 670	(8,4)
	253 220	333 420	(24,1)
Revenus d'abonnement			
Services anglais	73 614	74 731	(1,5)
Services français	60 927	58 083	4,9
	134 541	132 814	1,3
Revenus financiers et autres revenus			
Services anglais	72 222	57 656	25,3
Services français	26 589	33 957	(21,7)
Services institutionnels	41 814	42 288	(1,1)
	140 625	133 901	5,0
TOTAL	528 386	600 135	(12,0)

Les revenus autogénérés ont reculé de 71,7 millions de dollars (12,0 %) en 2016, comme il est expliqué ci-dessous.

REVENUS PUBLICITAIRES (▼ 24,1 %)

Les revenus publicitaires sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice, de l'état général du marché publicitaire et du succès de notre programmation.

La diminution de 80,2 millions de dollars des revenus publicitaires dans l'exercice considéré s'explique comme suit :

ÉVÉNEMENTS (▼ 73,4 millions de dollars)

Les revenus publicitaires tirés d'événements ont baissé en raison de :

- la fin de notre contrat avec la LNH en juin 2014 après l'acquisition, par Rogers, des droits de diffusion des matchs de hockey (l'exercice précédent, des revenus publicitaires provenant de la couverture des séries éliminatoires 2013-2014 avaient été comptabilisés)
- l'effet, sur les résultats de l'exercice précédent, des revenus tirés de la couverture de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014.

Cette baisse a été partiellement compensée par les revenus publicitaires tirés dans l'exercice de la couverture des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

ACTIVITÉS COURANTES (▼ 6,8 millions de dollars)

Les revenus publicitaires tirés des activités courantes ont baissé de 2,7 % en raison de :

- l'affaiblissement persistant du marché de la publicité à la télévision généraliste et spécialisée au Canada, en baisse de 4 % pour l'exercice
- la diminution des revenus après la fin de l'émission *Steven and Chris* sur CBC.

Cette baisse a été partiellement compensée par la croissance des revenus publicitaires tirés des plateformes numériques du fait que nous continuons d'accroître notre présence numérique, conformément à ce qui est prévu dans la *Stratégie 2020*.

REVENUS D'ABONNEMENT (▲ 1,3 %)

Les revenus d'abonnement sont tributaires de notre base d'abonnés, qui est demeurée relativement stable par rapport à l'exercice précédent, et ce, malgré les tendances au désabonnement et à la réduction des services qui se répercutent négativement sur l'industrie de la câblodistribution. La section *Contenu et services* présente une ventilation du nombre d'abonnés par chaîne spécialisée.

Si, pris globalement, les revenus d'abonnement ont augmenté de 1,7 million de dollars (1,3 %) par rapport l'exercice précédent, on note toutefois des variations entre les chaînes spécialisées :

- les revenus d'ICI EXPLORA ont augmenté du tiers après la négociation d'une nouvelle entente de distribution avec un câblodistributeur
- les revenus de l'EXTRA d'ICI Tou.tv ont doublé dans l'exercice considéré, ce qui est en partie attribuable au succès de sa stratégie de diffusion consistant à donner à ses abonnés l'accès exclusif à certaines émissions, comme la saison 2 de *Série noire*, avant leur lancement à la télévision.

Ces augmentations ont été compensées en partie par :

- la diminution de 2,0 % des revenus de CBC News Network, qui témoigne de la légère baisse continue du nombre d'abonnés.

REVENUS FINANCIERS ET AUTRES REVENUS (▲ 5,0 %)

Les revenus financiers et autres revenus sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice, puisqu'ils comprennent les revenus rattachés aux services de diffuseur hôte et à la vente de droits de diffusion. Ce poste incorpore aussi, entre autres, les revenus de nos activités de location et de production ainsi que de nos services numériques. Pour plus d'information sur nos sources de revenus, veuillez consulter la note 20, *Revenus*, de nos états financiers consolidés.

L'augmentation de 5,0 % (6,7 millions de dollars) de nos revenus financiers et autres revenus dans l'exercice considéré s'explique comme suit :

ÉVÉNEMENTS (▲ 9,6 millions de dollars)

Les autres revenus tirés des événements ont doublé dans l'exercice, pour monter à 24,5 millions de dollars, en raison de notre rôle de diffuseur hôte des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- l'absence de la contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale après son abolition en août 2014
- une baisse des revenus au titre des droits de diffusion numérique et d'activités de production, en raison de la non-récurrence des revenus tirés des droits de diffusion numériques relatifs à la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014, et des services de diffuseur hôte pour la Coupe du Monde féminine U-20 de la FIFA comptabilisés l'exercice précédent.

ACTIVITÉS COURANTES (▼ 2,9 millions de dollars)

Les revenus financiers et autres revenus provenant des activités courantes ont diminué de 2,4 % en raison de :

- la baisse des revenus de location des actifs de production mobile de CBC, vendus en juin 2015
- la baisse des revenus de location d'installations auprès de producteurs indépendants, conformément à la stratégie de Radio-Canada de réduire ses productions internes
- la baisse des revenus tirés des droits de retransmission après l'encaissement d'un paiement rétroactif l'exercice précédent.



7\$ par jour, ICI Tou.tv

DÉPENSES D'EXPLOITATION

	Exercice terminé le 31 mars		
	2016	2015	Écart en %
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques			
Services anglais	853 685	939 164	(9,1)
Services français	663 798	683 670	(2,9)
	1 517 483	1 622 834	(6,5)
Autres dépenses d'exploitation			
Transmission, distribution et collecte	70 489	71 758	(1,8)
Administration nationale	10 061	9 823	2,4
Paiements aux stations privées	1 380	2 386	(42,2)
Charges financières	28 132	30 574	(8,0)
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	(7 980)	(15 083)	47,1
	102 082	99 458	2,6
TOTAL	1 619 565	1 722 292	(6,0)

Nos dépenses d'exploitation ont reculé de 6,0 % (102,7 millions de dollars) par rapport à celles de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

COÛTS DES SERVICES DE TÉLÉVISION, DE RADIO ET DES SERVICES NUMÉRIQUES (▼ 6,5 %)

Les coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice et de notre grille de programmation courante. Ils correspondent aux coûts engagés pour produire nos émissions, y compris les coûts de la main-d'œuvre et des installations techniques.

L'augmentation de 6,5 % (105,4 millions de dollars) des coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques s'explique comme suit :

ÉVÉNEMENTS (▼ 69,8 millions de dollars)

Les dépenses occasionnées par les événements ont diminué de 69,8 millions de dollars dans l'exercice en raison de la comptabilisation, dans les dépenses de l'exercice précédent, des coûts d'acquisition des droits de diffusion et des coûts de production rattachés à l'émission *Hockey Night in Canada* et à la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014.

Cette diminution a été partiellement compensée par :

- les coûts supplémentaires occasionnés dans l'exercice par la diffusion des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto
- les coûts occasionnés par la poursuite de la diffusion de l'émission *Hockey Night in Canada* le samedi et pendant les séries éliminatoires, pour la première année complète de notre entente avec Rogers entrée en vigueur en juillet 2014.

ACTIVITÉS COURANTES (▼ 35,6 millions de dollars)

Les dépenses d'exploitation ont aussi continué de diminuer dans l'exercice, de 35,6 millions de dollars ou 2,2 %, en raison de :

- l'effet de nos initiatives de réduction des coûts, ce qui génère des économies annuelles d'environ 60 millions de dollars
- la non-réurrence des dépenses de restructuration de 30 millions de dollars comptabilisées l'exercice précédent consécutivement aux annonces faites en 2014 et en 2015, dans le contexte de la présentation d'un budget équilibré et du lancement de notre nouveau plan stratégique, *Stratégie 2020*
- la révision à la baisse de deux provisions relatives à des litiges après l'obtention de nouvelles informations sur les affaires en cause.

Cette diminution a été partiellement compensée par :

- le réinvestissement d'environ \$30 million de dollars dans le contenu de toutes les plateformes, en phase avec la *Stratégie 2020*
- l'augmentation de la charge de retraite par suite d'un changement dans les hypothèses actuarielles
- les dépenses supplémentaires pour faire la promotion de certaines émissions nouvelles ou de retour à l'antenne dans l'exercice.

AUTRES DÉPENSES D'EXPLOITATION (▲ 2,6 %)

Les autres dépenses d'exploitation comprennent les coûts de diffusion de la programmation de la Société (« transmission, distribution et collecte » et « paiements aux stations privées »), les coûts de l'administration nationale, les charges financières et la quote-part du résultat de l'entreprise associée (SiriusXM).

Les autres dépenses d'exploitation ont augmenté de 2,6 % par rapport à celles de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

- une diminution de 47,1 % de notre quote-part du résultat de l'entreprise associée, principalement parce que l'exercice précédent incluait un dividende spécial de 10,4 millions de dollars reçu de SiriusXM et le produit de la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres de SiriusXM, classé ci-dessous dans les éléments hors exploitation.
- Cette diminution a été partiellement compensée par :
 - la baisse continue de nos charges financières, conformément à nos attentes
 - la diminution des dépenses de transmission, distribution et collecte, sous l'impulsion des initiatives de réduction des coûts
 - la baisse des paiements aux stations privées, principalement attribuable à la fin d'une de nos conventions d'affiliation avec un radiodiffuseur privé.

FINANCEMENT PUBLIC

	Exercice terminé le 31 mars		
	2016	2015	Écart en %
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	928 332	929 284	(0,1)
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	4 000	4 000	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	94 597	102 812	(8,0)
TOTAL	1 026 929	1 036 096	(0,9)

Le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation est demeuré à un niveau comparable en 2015-2016. Ceci correspond à nos attentes, puisque la dernière phase de la mise en œuvre du budget fédéral 2012 a eu lieu l'an dernier.

Le financement des immobilisations est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada. La diminution de 8,2 millions de dollars (8,0 %) rend compte en grande partie de la diminution de notre portefeuille d'actifs, étant donné que nous simplifions notre infrastructure et réduisons notre empreinte immobilière, en cohérence avec notre stratégie.

ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION

	Exercice terminé le 31 mars		
	2016	2015	Écart en %
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Gain sur la vente d'actions	-	33,548	(100,0)
Gain sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	257	5,122	(95,0)
TOTAL	257	38,670	(99,3)

Le faible gain comptabilisé au titre des éléments hors exploitation pour l'exercice considéré provient en grande partie de la mise hors service d'actifs dans le cours normal de nos activités.

Les gains de 38,7 millions de dollars comptabilisés dans l'exercice précédent étaient composés des éléments suivants :

- un gain sur la vente d'actions de 33,5 millions de dollars, plus précisément d'une partie de nos titres de capitaux propres de SiriusXM en 2014
- un gain sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles de 5,1 millions de dollars, constitué surtout du produit, reçu en 2014, d'une réclamation d'assurance concernant un actif de production mobile incendié.

TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)

Résultat net de la période

Autres éléments du résultat global

Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies

Total du résultat global de la période

Exercice terminé le 31 mars		
2016	2015	Écart en %
(63 993)	(47 391)	(35,0)
32 745	187 457	N. S.
(31 248)	140 066	N. S.

N. S. non significatif

Une perte de 31,2 millions de dollars a été comptabilisée au titre du total du résultat global pour l'exercice considéré, comparativement à un gain de 140,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Outre le résultat net, le total du résultat global comprend des réévaluations de nos régimes de retraite. Ces réévaluations surviennent quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles, entraînant d'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite. Les variations sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global dans chaque période de présentation de l'information financière.

Des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies ont donné lieu à un gain de 32,7 millions de dollars découlant d'une diminution de notre obligation au titre des prestations de retraite. La baisse de notre obligation au titre des prestations de retraite résulte d'une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation appliqué pour évaluer ce passif à long terme. Cette diminution a été partiellement compensée par une baisse du rendement des actifs des régimes par rapport aux estimations faisant partie de nos hypothèses actuarielles.

Au cours de l'exercice 2014-2015, un gain de 187,5 millions de dollars avait été enregistré suite aux réévaluations de nos régimes de retraite. Ce gain provenait d'un rendement des actifs des régimes plus élevé par rapport aux estimations prises dans nos hypothèses. Ce gain avait en partie été compensé par l'effet d'une baisse de 75 points de base du taux d'actualisation appliqué pour évaluer notre obligation au titre des prestations de retraite.



Journée portes ouvertes à la nouvelle station de la rue Main à Moncton, Nouveau-Brunswick

SAISONNALITÉ ET DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau ci-dessous présente un condensé des données financières des quatre trimestres précédents. Ces données trimestrielles ne sont pas auditées, mais ont été établies sur la même base que les états financiers consolidés annuels. Nous abordons dans le présent rapport de gestion les facteurs qui ont fait en sorte que nos résultats ont varié au cours des quatre derniers trimestres.

(en milliers de dollars canadiens)

	Exercice terminé le 31 mars 2016			
	T1	T2	T3	T4
Revenus	118 521	142 357	139 173	128 335
Dépenses	(364 808)	(373 958)	(418 558)	(462 241)
Résultat avant financement public et éléments hors exploitation	(246 287)	(231 601)	(279 385)	(333 906)
Financement public	169 163	242 790	254 121	360 855
Résultat avant éléments hors exploitation	(77 124)	11 189	(25 264)	26 949
Éléments hors exploitation	1 070	1 105	(1 817)	(101)
Résultat net de la période en IFRS	(76 054)	12 294	(27 081)	26 848
Résultat d'exploitation sur une base courante	(52 651)	18 259	(1 734)	36 820

	Exercice terminé le 31 mars 2015			
	T1	T2	T3	T4
Revenus	192 592	138 129	142 971	126 443
Dépenses	(469 521)	(362 923)	(416 216)	(473 632)
Résultat avant financement public et éléments hors exploitation	(276 929)	(224 794)	(273 245)	(347 189)
Financement public	247 755	128 177	265 305	394 859
Résultat avant éléments hors exploitation	(29 174)	(96 617)	(7 940)	47 670
Éléments hors exploitation	(4 395)	43 410	1 988	(2 333)
Résultat net de la période en IFRS	(33 569)	(53 207)	(5 952)	45 337
Résultat d'exploitation sur une base courante	(7 421)	(55 536)	15 394	66 787

Nos résultats d'exploitation sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont des retombées importantes d'un trimestre à l'autre.

Les revenus du deuxième trimestre de l'exercice sont habituellement les plus faibles en raison de la baisse des cotes d'écoute pendant la saison estivale. Par comparaison, les revenus du troisième trimestre sont plus élevés parce que les auditeurs sont plus nombreux et que plus d'annonceurs achètent du temps d'antenne en prévision de la période des fêtes.

Les dépenses ont également tendance à suivre un cycle saisonnier lié à la grille de programmation. Les dépenses d'exploitation ont tendance à être plus élevées au quatrième trimestre, puisque c'est la période de l'année où la Société prépare la saison de radiodiffusion automnale et finalise les projets à livrer avant la fin de l'exercice.

Historiquement, nos revenus et nos dépenses sont généralement plus élevés au premier trimestre, car la diffusion de la programmation régulière et des séries éliminatoires du hockey entraîne des revenus et des dépenses supplémentaires. Le contrat de CBC avec la LNH ayant pris fin en 2014-2015, le caractère saisonnier de nos revenus reflète davantage les conditions du marché, la conjoncture économique et les habitudes d'écoute, comme cela est le cas pour tous les radiodiffuseurs généralistes.

Le financement public est comptabilisé dans le résultat de la Société en fonction des dépenses nettes budgétées pour le trimestre. Les budgets mensuels et trimestriels sont établis en s'appuyant sur le budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice, et reflètent le crédit parlementaire attendu pour l'exercice ainsi que les fluctuations saisonnières des dépenses et des revenus autogénérés.

D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur le résultat net d'un trimestre à l'autre, notamment les gains ou les pertes de change, les fluctuations de la juste valeur des instruments financiers dérivés ainsi que la dépréciation et la vente d'actifs. Le cas échéant, ces variations sont comptabilisées en éléments hors exploitation. Comme le montre le tableau plus haut, les gains et les pertes hors exploitation comptabilisés en 2015-2016 ont été inférieurs à ceux de 2014-2015. Cette baisse tient essentiellement à la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2014-2015, d'un gain de 33,5 millions de dollars provenant de la vente d'une partie des titres de capitaux propres détenus dans SiriusXM.

COMPARATIF ENTRE 2015-2016 ET 2014-2015 PAR TRIMESTRE

TRIMESTRE	REVENUS	DÉPENSES
T1	La baisse des revenus comparativement à la même période de l'exercice précédent est surtout liée à la non-réurrence des revenus tirés en 2014-2015 de la diffusion de publicité pendant les séries éliminatoires 2013-2014 de la LNH (avril à juin 2014).	Les dépenses sont inférieures à celles de la période correspondante de l'exercice précédent du fait, principalement, de la non-réurrence du coût d'acquisition des droits de diffusion des séries éliminatoires 2013-2014 de la LNH, ainsi que des coûts de restructuration en 2014-2015.
T2	Les revenus publicitaires générés dans l'exercice considéré par la couverture des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto ont été inférieurs à ceux tirés de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014, diffusée dans l'exercice précédent. Cependant, les revenus globaux sont plus élevés en 2015-2016 parce que la Société a été le diffuseur hôte des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.	Les coûts d'acquisition des droits de diffusion et de production des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto ont dépassé les coûts engendrés à ce titre par la couverture de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014, à la même période de l'exercice précédent.
T3	Les revenus du troisième trimestre 2015-2016 ont été légèrement inférieurs à ceux du trimestre correspondant de 2014-2015. Cet écart défavorable s'explique surtout par la morosité du marché de la publicité télévisée.	Les dépenses du troisième trimestre de 2015-2016 ont légèrement dépassé celles de la même période de l'exercice précédent, et tiennent compte du réinvestissement dans la programmation automnale, lequel a été compensé par les économies générées par nos initiatives de réduction des coûts.
T4	Les revenus au quatrième trimestre de 2015-2016 ont généralement été comparables à ceux de la même période de l'exercice précédent.	Les dépenses du quatrième trimestre de 2015-2016 ont été plus faibles que celles de la même période en 2014-2015, témoignant des résultats des initiatives de réduction des coûts.

INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA STRATÉGIE 2020

Indicateur	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016	Cible 2015-2016	Cible 2016-2017	Schéma de croissance prévue	Cible 2020
9. Cible de réduction des coûts atteinte	s.o.	62 millions	62 millions	85,1 millions		117 millions
10. Cible du fonds d'investissement ⁽³³⁾	s.o.	5 millions	5 millions	s.o.		20 millions

PERSPECTIVES

Le 22 mars 2016, le gouvernement du Canada a annoncé un important réinvestissement dans le radiodiffuseur public du Canada, soit l'injection supplémentaire de 75 millions de dollars en 2016-2017 et de 150 millions de dollars par an à titre permanent. Ce geste témoigne de la confiance extraordinaire que le gouvernement et les Canadiens placent dans notre programmation et dans nos services. Cet engagement financier pluriannuel nous donnera la stabilité nécessaire pour continuer notre virage numérique et pour investir dans les émissions et les services qui comptent pour les Canadiens. Nous rendrons des comptes au gouvernement et aux Canadiens sur l'utilisation de ces nouveaux fonds.

Les revenus de la Société continuent d'être menacés par l'affaiblissement du marché publicitaire dans toute l'industrie et par l'exode des revenus publicitaires vers les plateformes numériques au détriment des services de télévision traditionnels. Nous suivons la situation de près, car nous pensons que le marché de la publicité demeurera en difficulté.

Nous continuons également de surveiller et d'évaluer les répercussions financières sur l'industrie de la télévision au Canada des décisions prises par le CRTc à l'issue de la consultation *Parlons télé*. À terme, ces décisions réglementaires pourraient avoir des répercussions négatives sur les revenus de nos services spécialisés. Nous avons élaboré des plans afin d'atténuer les effets négatifs sur les revenus et la distribution des services spécialisés, y compris la négociation de la distribution de nos chaînes spécialisées avec nos partenaires de distribution par câble, par satellite et par ondes hertziennes.

Ce climat d'incertitude menaçait la réalisation de certaines initiatives prévues dans la *Stratégie 2020*, notamment la création de contenus et le virage numérique. Environ 35 % des nouveaux fonds seront utilisés pour poursuivre le travail amorcé avec le même dynamisme en vue, à terme, de transformer CBC/Radio-Canada en un espace public numérique. Parallèlement, nous travaillons avec le gouvernement et d'autres parties intéressées pour redéfinir notre modèle d'affaires.

Le 13 mai 2016, SiriusXM Canada Holdings Inc. a annoncé un plan de recapitalisation au moyen d'une transaction de privatisation de l'entreprise. CBC/Radio-Canada entend voter pour le plan proposé. Dans le cadre de la transaction, la Société vendrait sa participation de 10,2 % au prix de 4,50 \$ l'action, ce qui lui rapporterait environ 58 millions de dollars. Le partenariat concernant la programmation se poursuivra jusqu'en 2022.

⁽³³⁾ À compter de 2016-2017, l'indicateur du fonds d'investissement ne sera plus requis en raison du réinvestissement dans CBC/Radio-Canada par le gouvernement. Cet indicateur ne sera donc plus présenté dans le rapport de performance de la *Stratégie 2020*.

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

GESTION DES RISQUES ET TABLEAU DES PRINCIPAUX RISQUES

En tant que radiodiffuseur public national du Canada, CBC/Radio-Canada occupe une place importante au sein du système canadien de radiodiffusion et fait face à des risques uniques sur le plan de la planification et de l'exploitation. Comme tous les radiodiffuseurs, la Société doit s'adapter aux changements technologiques, à l'évolution démographique, aux exigences changeantes des consommateurs, ainsi qu'aux changements structurels qui surviennent dans l'industrie. Ayant en vertu de la loi le mandat de servir tous les Canadiens, CBC/Radio-Canada doit également composer avec des attentes du public et des défis financiers uniques.

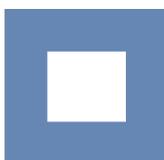
CBC/Radio-Canada a pour politique de concevoir, de mettre en œuvre et d'appliquer un cadre de gestion des risques afin de s'assurer que les risques et les possibilités qui touchent les stratégies, les objectifs et les activités de la Société sont déterminés, évalués et gérés de façon appropriée.

Le programme de gestion des risques de CBC/Radio-Canada s'inscrit dans un cadre intégré aux processus d'exploitation à l'échelle de toute l'organisation. La responsabilité de la gestion des risques est partagée entre les groupes suivants : le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada et son Comité de vérification, l'Équipe de la haute direction, et les divisions opérationnelles.

1

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration exerce sa gouvernance à l'égard des principaux risques auxquels nous sommes exposés, il approuve les grandes politiques et s'assure que les processus et systèmes nécessaires pour gérer les risques sont en place.



COMITÉ DE VÉRIFICATION

2

Le Comité de vérification du Conseil s'acquitte de ses responsabilités et remplit ses obligations de surveillance relatives à la gestion des risques en observant les principaux risques, en discutant de leur situation avec la direction pendant ses réunions trimestrielles et en veillant à ce que cette dernière mette en place des programmes pour évaluer l'efficacité des contrôles internes.

3

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

L'Équipe de la haute direction détermine et gère les risques, et présente des rapports sur les principaux risques qui nous concernent au Comité de vérification et au Conseil d'administration, recommande des politiques et supervise la production des rapports financiers, de même que l'application des systèmes de contrôle interne.

LES COMPOSANTES MÉDIAS ET LES SERVICES DE SOUTIEN

4

Les composantes médias et les services de soutien cernent et évaluent d'abord les risques auxquels ils sont exposés, les présentent dans leur plan de gestion annuel, puis élaborent et mettent en œuvre des plans détaillés pour les gérer. Les risques sont classés par ordre de priorité en fonction de leurs répercussions potentielles et de leur probabilité.

La Vérification interne planifie les audits qu'elle effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan d'audit annuel couvre à tour de rôle les risques les plus importants.

Le tableau suivant présente les principaux risques auxquels CBC/Radio-Canada a été exposée pendant l'exercice 2015-2016 et leurs répercussions continues en 2016-2017.

PRINCIPAUX RISQUES	MESURES D'ATTÉNUATION	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
<p>1. Mise en œuvre de la <i>Stratégie 2020</i></p> <p>Notre capacité à remplir notre mandat est amoindrie par plusieurs facteurs : déplacement de l'auditoire de la télévision traditionnelle vers la télévision spécialisée et les plateformes numériques; évolution rapide des technologies; évolution des habitudes de consommation des médias; et fragmentation de l'industrie.</p> <p>La <i>Stratégie 2020</i> est un cadre de référence qui nous permet de faire des choix stratégiques alors même que les conditions du marché et les habitudes des auditoires se transforment. La réalisation des objectifs du plan dépend de la capacité d'exécuter la stratégie.</p> <p>Le gouvernement s'est engagé à réinvestir dans CBC/Radio-Canada (75 millions de dollars en 2016-2017, puis 150 millions de dollars par an à titre permanent), et nous avons établi des priorités conformes à la <i>Stratégie 2020</i> pour dépenser ces fonds.</p>	<p>Revoir et actualiser la <i>Stratégie 2020</i> pour y intégrer les informations sur le financement public supplémentaire (montants, exercices visés et effets).</p> <p>Prendre l'initiative de lancer une conversation avec les principaux intervenants dans le but de réformer l'écosystème et les exigences en matière de financement de l'industrie.</p> <p>Continuer de promouvoir le plan stratégique et de communiquer de l'information aux parties intéressées, à l'interne et à l'externe. Mettre l'accent sur le contexte et sur l'évolution du paysage médiatique pour justifier notre plan. Continuer de réaffirmer que les changements associés à la stratégie sont nécessaires pour être mieux positionnés afin de répondre aux besoins changeants des Canadiens et aux mutations profondes du paysage médiatique.</p> <p>Prendre l'initiative de rassembler les radiodiffuseurs publics internationaux afin de réfléchir aux défis stratégiques.</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre des stratégies de gestion du changement.</p> <p>Suivre de près la mise en œuvre pour s'assurer du respect du plan.</p>	<p>Le cadre stratégique donnera à la Société les moyens de réussir, aujourd'hui et à l'ère de la postradiodiffusion traditionnelle. Il garantira que les services que nous offrons et le modèle d'exploitation sur lequel reposent ces services évoluent au même rythme que les attentes des Canadiens et les transformations de l'industrie.</p>
<p>2. Préoccupations budgétaires</p> <p>Nous sommes aux prises avec des défis financiers sur deux fronts : affaiblissement du marché publicitaire dans toute l'industrie et exode des revenus publicitaires vers les plateformes numériques au détriment des services de télévision traditionnels.</p> <p>L'application des décisions découlant de l'instance <i>Parlons télé</i> (petits forfaits de base et services facultatifs offerts individuellement ou dans de petits forfaits) peut avoir des répercussions négatives sur les revenus d'abonnement et les revenus publicitaires. Ces éventuelles répercussions se préciseront dans les prochains mois.</p>	<p>Des réductions nécessaires au financement de la <i>Stratégie 2020</i> ont été prévues et intégrées dans le plan financier quinquennal créé pour appuyer la nouvelle stratégie.</p> <p>Surveillance accrue pour s'assurer d'atteindre les résultats visés.</p> <p>Évaluer les ramifications possibles des décisions du CRTC pour les revenus et les activités de CBC/Radio-Canada, et élaborer, mettre au point ou modifier les stratégies en conséquence.</p>	<p>Il pourrait être nécessaire de modifier les plans de mise en œuvre si les revenus publicitaires et d'abonnement continuent de diminuer.</p>

PRINCIPAUX RISQUES	MESURES D'ATTÉNUATION	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
<p>3. Gestion des employés – Défis pour recruter, former, conserver et responsabiliser une main-d'œuvre compétente</p> <p>La mesure dans laquelle les employés adhèrent à notre plan stratégique aura une incidence sur leur motivation et sur notre capacité de retenir notre personnel et d'atteindre nos objectifs. Les gestionnaires et les employés doivent être aptes à s'adapter au rythme accéléré des changements et à la transformation découlant de la <i>Stratégie 2020</i>. Les réductions d'effectifs engendrent un climat d'incertitude et de stress qui peut affecter le moral des employés, réduire la productivité et augmenter le roulement du personnel.</p>	<p>Développer et mettre en œuvre un plan de gestion du changement organisationnel, incluant des activités de soutien en lien avec les principaux projets de mise en œuvre de la <i>Stratégie 2020</i>.</p> <p>Mener des activités de gestion du changement : transparence des communications avec les employés et les syndicats; participation des employés au changement; investissements continus dans l'apprentissage et le développement (notamment les compétences numériques); et accroissement des efforts pour reconnaître les contributions des employés.</p> <p>Mettre en œuvre des plans d'action pour donner suite aux recommandations du rapport Rubin et à notre engagement à offrir un lieu de travail respectueux à tous les employés.</p> <p>Mettre en œuvre des plans d'action pour donner suite aux résultats du sondage Dialogue mené en 2015 et répéter le sondage à l'automne 2016 pour vérifier si les actions ont été efficaces.</p>	<p>La conservation et la mobilisation d'une main-d'œuvre solide sont essentielles à l'atteinte de nos objectifs stratégiques.</p> <p>Nous avons l'intention de maintenir ce rythme pour former notre personnel à la nouvelle réalité numérique, permettre à nos leaders de soutenir encore mieux leurs équipes, et continuer de consolider nos compétences professionnelles dans tous les secteurs de la Société.</p>
<p>4. Gestion de la réputation et de l'image de marque</p> <p>CBC et Radio-Canada font partie des marques les plus en vue et dont on discute le plus dans le pays. De plus, ce sont des marques au sujet desquelles tous les Canadiens estiment, à juste titre, pouvoir avoir une opinion et l'exprimer. À tout moment, un événement ou un incident, de grande ou de moindre importance, peut toucher une corde sensible et provoquer une controverse d'ampleur nationale.</p> <p>Il y a un risque qu'une perception négative de CBC/Radio-Canada nuise à sa crédibilité et lui fasse perdre des appuis parmi les parties intéressées.</p>	<p>Utilisation d'un système complet de gestion des enjeux qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • surveille l'environnement • cerne les enjeux potentiels et les parties intéressées qu'ils pourraient toucher • prépare aux éventualités • fournit les messages à diffuser et l'orientation aux dirigeants, aux gestionnaires hiérarchiques et au personnel des communications dans tout le système. <p>Mise en œuvre d'un solide plan de gestion de crise axé sur la transparence et des mesures décisives pour réagir à des enjeux critiques.</p>	<p>L'établissement de plans d'action clairs et transparents permettra d'améliorer notre crédibilité et le soutien des parties intéressées.</p>
<p>5. Relations et négociations avec les syndicats</p> <p>Un certain nombre de conventions ont expiré, ou expireront dans les prochains mois. Des négociations sont en cours pour élaborer la convention collective de plusieurs syndicats : la nouvelle unité fusionnée des Services français représentée par le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC), l'Association des réalisateurs (AR), la Guilde canadienne des médias (GCM), l'Association des professionnels et des superviseurs (APS), l'Union des artistes (UDA) et l'ACTRA.</p> <p>Il y a un risque que la prolongation des procédures pour établir la structure syndicale de Radio-Canada rende la négociation de la première convention collective longue et difficile. La situation pourrait avoir des conséquences néfastes sur les relations de travail entre la direction et les employés, ainsi que sur la mise en œuvre de la <i>Stratégie 2020</i> et sur l'atteinte des objectifs du plan.</p> <p>Il y a un risque de perturbation de nos activités par des arrêts de travail déclenchés durant les négociations avec les différents syndicats.</p>	<p>Continuer de communiquer de manière transparente avec les employés et les syndicats, et impliquer les employés dans l'élaboration des initiatives stratégiques.</p> <p>Obtenir des mandats de négociation clairs qui garantissent une flexibilité dans les conditions de travail et la réduction des barrières juridiques entre les unités de négociation.</p> <p>En attendant l'audience devant la Cour d'appel sur la fusion des deux unités de négociation de Radio-Canada, engager les négociations avec la nouvelle unité de négociation, le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC), pour élaborer sa première convention collective, et avec les membres de l'Association des réalisateurs (AR).</p> <p>Mettre à jour les plans de contingence en cas de conflit de travail.</p>	<p>Poursuivre les négociations avec les unités de négociation.</p>

PRINCIPAUX RISQUES	MESURES D'ATTÉNUATION	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
6. Remplacement et optimisation du portefeuille immobilier		
<p>Il existe un risque que les projets de remplacement et d'optimisation des infrastructures soient retardés ou échouent, ce qui aurait les conséquences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maintien du risque lié à la propriété (coûts d'immobilisations et d'exploitation de l'espace excédentaire) • incapacité d'atteindre la cible de réduction de l'empreinte immobilière qui est d'environ deux millions de pieds carrés de moins d'ici 2020. 	<p>Vendre ou réduire l'espace occupé dans des immeubles non fonctionnels ou sous-utilisés lorsque la proposition d'affaires s'avère convaincante. Poursuivre une stratégie concurrentielle de location des installations excédentaires.</p>	<p>Poursuivre les initiatives consistant à vendre ou à louer l'espace excédentaire dans nos immeubles.</p> <p>Nous travaillons présentement à l'analyse des scénarios possibles pour le projet de réaménagement de la Maison de Radio-Canada relancé en novembre 2015. Le 18 mai 2016, le Conseil d'administration a retenu deux soumissions qui toutes deux verraient le radiodiffuseur public demeurer sur une portion de l'emplacement actuel. Les soumissions seront évaluées pour déterminer celle qui répondra le plus adéquatement à nos besoins (fonctionnels, techniques et financiers). En ce qui a trait à la vente des installations actuelles, la phase finale du processus se poursuivra avec quatre soumissionnaires. La décision finale, portant à la fois sur la nouvelle Maison de Radio-Canada et la vente de l'immeuble actuel, sera faite à l'automne 2016 et sujette à l'approbation du Conseil du Trésor.</p> <p>Un projet est en cours pour évaluer nos options en ce qui touche le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto.</p>
7. Sécurité de l'information		
<p>Il y a un risque que CBC/Radio-Canada ne soit pas suffisamment préparée pour faire face aux cybermenaces susceptibles de perturber ses activités (programmation en ondes et services numériques) ou de nuire à sa marque.</p>	<p>Évaluer et surveiller la sécurité des réseaux et les vulnérabilités des systèmes.</p> <p>Renforcer les règles, lignes directrices et procédures en matière de sécurité de l'information, et faire en sorte que le personnel soit plus sensibilisé aux questions de sécurité de l'information et mieux formé sur ce plan.</p> <p>Examiner et enrichir, le cas échéant, le Plan de gestion de crise pour y intégrer les incidents liés à la sécurité de l'information.</p>	<p>Continuer à appliquer les stratégies définies et les peaufiner.</p>



Couverture de la soirée des élections fédérales 2015 à CBC avec Peter Mansbridge

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET STRUCTURE DE LA DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rémi Racine ^{2, 3, 4, 5, 6}
Président du Conseil
d'administration
Montréal, QC



Hubert T. Lacroix ²
Président-directeur
général
Montréal, QC



Edward W. Boyd ^{2, 3, 4, 5, 6}
Toronto, ON



Sonja Chong ^{1, 2}
Toronto, ON



Rob Jeffery ^{1, 2, 4}
Halifax, NS



Marni Larkin ^{2, 3, 5, 6}
Winnipeg, MB



Terrence A. Leier,
Q.C. ^{2, 3}
Régina, SK



Norman May, Q.C. ^{2, 4}
Toronto, ON



Maureen McCaw ^{1, 2}
Edmonton, AB



Marlie Oden ^{2, 3, 4, 5, 6}
Vancouver, BC

¹ Membre du Comité de vérification

² Membre des Comités sur la radiodiffusion

³ Membre du Comité des infrastructures

⁴ Membre du Comité de planification stratégique

⁵ Membre du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

⁶ Membre du Comité des communications et des relations avec les parties intéressées

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



Président-directeur général
Hubert T. Lacroix



Vice-présidente principale, Services anglais
Heather Conway



Vice-présidente, Services juridiques, avocate-conseil et
secrétaire générale
Sylvie Gadoury



Vice-présidente, Personnes et Culture
Josée Girard



Vice-président principal, Infrastructure et Services
technologiques médias
Steven Guiton



Vice-présidente, Stratégie et Affaires publiques
Alex Johnston



Vice-président principal, Services français
Louis Lalande



Vice-présidente principale et chef de la direction
financière
Judith Purves

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

ACCÈS À L'INFORMATION ET DIVULGATION PROACTIVE

En 2015-2016, CBC/Radio-Canada a donné suite à toutes les demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI) dans les délais prévus, à l'exception de trois. Le nombre de plaintes reçues par la Société en lien avec le traitement des demandes d'accès à l'information a continué de diminuer en 2015-2016, totalisant seulement 27. Depuis 2007, date à laquelle la Société a été assujettie à la *Loi*, elle n'a jamais reçu un nombre de plaintes aussi faible.

Demandes d'accès à l'information en 2015-2016 :

108 demandes officielles ayant fait l'objet d'une réponse (10 336 pages communiquées)
26 demandes non officielles ayant fait l'objet d'une réponse (6 357 pages communiquées)
17 consultations
3 048 pages de documents et de procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration communiquées proactivement

Pour un total de 20 362 pages

CBC/Radio-Canada prend également les devants en rendant publics les documents d'intérêt général pour les Canadiens communiqués en réponse à des demandes d'accès à l'information. En 2015-2016, plus de 7 500 pages de documents ont été publiées sur le site web institutionnel en réponse à 59 demandes.

En décembre 2015, la commissaire à l'information du Canada a attribué la note « A » à CBC/Radio-Canada pour son rendement de 2013-2014. C'est la troisième fois d'affilée que la Société obtient cette note, en reconnaissance de son engagement continu à s'acquitter de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

Le radiodiffuseur public a tenu son assemblée publique annuelle (APA) 2015 à l'Université de Winnipeg en septembre. Sous le thème « [Inviter. Inspirer. Imaginer.](#) », le programme de l'assemblée comprenait cette année une conversation avec quatre jeunes Winnipegois pour qui l'engagement dans leurs communautés n'est pas une notion abstraite. Nous avons également choisi d'appuyer notre stratégie consistant à nous positionner comme l'espace public du Canada, en faisant de la communauté notre cinquième plateforme et l'un des piliers de notre stratégie. Nous avons fait de l'APA une plateforme pour rejoindre la communauté et la faire rayonner dans tout le pays. Environ 675 personnes ont participé à l'APA, en ligne et sur place.

CODE DE CONDUITE

Les employés de CBC/Radio-Canada, à tous les échelons, sont tenus de se conformer au Code de conduite ainsi qu'aux politiques qui régissent leur comportement dans des domaines comme le respect de la démocratie, le respect des personnes, l'intégrité, l'intendance et l'excellence. Notre Code de conduite et les politiques des ressources humaines sont accessibles sur notre [site web institutionnel](#).

NORMES ET PRATIQUES JOURNALISTIQUES

CBC/Radio-Canada applique des normes et des pratiques journalistiques très rigoureuses et dispose de solides mécanismes de contrôle rédactionnel pour guider ses employés et assurer l'équilibre et l'exactitude de l'information présentée dans sa programmation, particulièrement dans le contexte des médias sociaux. Les Normes et pratiques journalistiques de CBC/Radio-Canada sont accessibles sur notre [site web institutionnel](#).

OMBUDSMANS

Toute plainte du public concernant les émissions d'information qui n'est pas résolue par les services de programmation à la satisfaction du plaignant est traitée par les deux ombudsmans de la Société. Les ombudsmans jouissent d'une indépendance totale par rapport au personnel et aux responsables de la programmation de CBC/Radio-Canada; ils relèvent directement du président-directeur général et, de ce fait, du Conseil d'administration de la Société. Les ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer la responsabilisation du radiodiffuseur public national et sa transparence à l'égard des Canadiens.

Les communications qui ne touchaient pas directement les émissions d'information ont été transmises aux services de programmation concernés.

En janvier 2016, Guy Gendron a été [nommé ombudsman des Services français](#) en remplacement de Pierre Tourangeau. Sa nomination est entrée en vigueur le 8 mars 2016.

On peut joindre les ombudsmans aux adresses suivantes :

Bureau de l'ombudsman pour les Services français, CBC/Radio-Canada, C.P. 6000, Montréal (Québec) H3C 3A8 (ombudsman@radio-canada.ca)
 The Ombudsman for English Services, CBC/Radio-Canada, P.O. Box 500, Station A, Toronto ON M5W 1E6 (ombudsman@cbc.ca)

Plaintes, messages de préoccupation et autres communications adressées aux ombudsmans en 2015-2016 :

4 169 traitées (▼ 554 par rapport à l'an dernier)
1 387 touchaient les Services français (1 038 relevaient du mandat de l'ombudsman)
2 782 touchaient les Services anglais (1 859 relevaient du mandat de l'ombudsman)

CONFORMITÉ À LA LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

CBC/Radio-Canada utilise une stratégie axée sur les risques afin d'assurer la conformité aux articles 67 à 69 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* de 2012. Dans le cadre des procédures en place, un chef de projet doit remplir une liste de vérification pour toutes les activités concrètes avant le début du projet. Cette liste précise la portée et la nature du projet, et constitue un outil officiel pour garantir l'examen de tous les dommages possibles sur l'environnement (amiante, hydrocarbures, moisissures, réservoirs de carburant, qualité de l'eau ou de l'air, etc.). Elle permet également de préciser toutes les mesures requises pour en réduire les effets au minimum.

Dans le cadre du processus énoncé ci-dessus, il a été déterminé qu'aucun projet réalisé durant l'exercice 2015-2016 ne causera de dommages importants du point de vue environnemental.

Il faut noter que, par activité concrète, CBC/Radio-Canada entend, par exemple, la démolition d'un mur, le remplacement d'équipement ou des travaux d'excavation pour aménager un parc de stationnement, autrement dit, une activité qui n'est pas de l'entretien courant. Par conséquent, peindre un mur ou entretenir de l'équipement est considéré comme de l'entretien.

CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme il a été indiqué dans le Rapport annuel de l'an dernier, M. Rob Jeffery a été nommé administrateur le 30 avril 2015, pour un mandat de cinq ans. Le second mandat de cinq ans de M. Edward Boyd est entré en vigueur le 1^{er} juin 2015. M. Norman May a été nommé administrateur le 18 juin 2015, pour un mandat de cinq ans.

La démission du Conseil de M. Pierre Gingras a pris effet le 1^{er} octobre 2015. Le 17 avril 2016, M. Brian Mitchell a démissionné de son poste au Conseil d'administration après huit années de loyaux services. Nous les remercions de leur contribution au radiodiffuseur public.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Le président du Conseil d'administration et le président-directeur général sont rémunérés conformément aux modalités du décret en vertu duquel ils sont nommés. Le président-directeur général touche un salaire annuel, alors que le président du Conseil reçoit une rémunération annuelle (entre 14 500 dollars et 17 100 dollars) ainsi que des indemnités quotidiennes (entre 565 dollars et 665 dollars) pour assister aux réunions, couvrir ses déplacements et remplir d'autres responsabilités de direction, d'analyse et de représentation.

Les administrateurs (à l'exclusion du président du Conseil d'administration et du président-directeur général) touchent des honoraires établis par un règlement administratif approuvé par le ministère du Patrimoine canadien, qui se résume comme suit :

Réunions		Conseil d'administration	Comité de vérification	Autres comités
Réunions ordinaires	Participation	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 2 000 \$/jour	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 1 300 \$/jour pour les membres 1 550 \$/pour le président	Pour les 4 premiers jours de réunion ordinaire : 1 000 \$/jour pour les membres 1 250 \$/pour le président
		Par la suite 625 \$/jour	Par la suite 625 \$/jour	Par la suite 625 \$/jour
	Participation par téléphone	625 \$/jour ou 312,50 \$/demi-journée	250 \$/jour	250 \$/jour
Conférence téléphonique		250 \$/jour	250 \$/jour	250 \$/jour

Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

Le résumé de la rémunération versée aux administrateurs de CBC/Radio-Canada se trouve à la note 26 des états financiers consolidés annuels audités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION – ASSIDUITÉ

Réunions du Conseil d'administration en 2015-2016

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMITÉ DE VÉRIFICATION		COMITÉS SUR LA RADIODIFFUSION		COMITÉ DES INFRASTRUCTURES			COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE		COMITÉ DES RH ET DE LA GOUVERNANCE		COMITÉ DES COMMUNICATIONS	
En personne	6		3		2		5			1		6		2	
Par vidéoconférence			1				1			1				2	
Par conférence téléphonique	4						1					2			
Rémi Racine	6/6	3/4			2/2		5/5	1/1	1/1	1/1		4/4	2/2	2/2	2/2
Hubert T. Lacroix	6/6	4/4			2/2										
Edward W. Boyd	6/6	4/4			2/2		5/5	1/1	1/1	1/1		6/6	2/2	1/1	1/1
Sonja Chong	6/6	4/4	3/3	1/1	2/2										
Pierre Gingras ¹	3/3	3/3	1/1	1/1	1/1										
Robert Jeffery ²	6/6	3/3	3/3	1/1	2/2					1/1					
Marni Larkin	5/6	4/4			2/2		4/5	1/1	1/1			5/6	2/2	2/2	2/2
Terrence Leier	6/6	4/4			2/2		4/4	1/1							
Noman May ³	2/4	2/2	1/2		0/1					1/1					
Maureen McCaw	5/6	3/4	3/3	1/1	2/2										
Brian Mitchell	5/6	4/4	3/3	1/1	2/2										
Marlie Oden	6/6	4/4			2/2		4/4		1/1	1/1		6/6	2/2	2/2	2/2

¹ P. Gingras a donné sa démission le 30 septembre 2015

² R. Jeffery a été nommé administrateur le 30 avril 2015

³ N. May a été nommé administrateur le 18 juin 2015

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

NORMES COMPTABLES FUTURES

Les changements de méthodes comptables qui sont entrés en vigueur en 2015-2016 et l'information relative aux prises de position comptables publiées qui prendront effet dans les exercices futurs sont présentés à la note 3 des états financiers consolidés.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

Le compte rendu de la situation financière et de nos résultats d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés, qui ont été préparés conformément aux IFRS. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés dans les différentes notes de nos états financiers annuels.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Participation dans une entreprise associée

Aucun changement important n'a été apporté pendant l'exercice considéré à notre participation dans SiriusXM Canada Holdings Inc. (SiriusXM).

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Comme il est indiqué à la note 26, nous avons versé des cotisations à titre d'employeur à nos régimes à prestations définies, auxquels nous avons également fourni des services de gestion et d'administration.

EXAMEN FINANCIER

CONTRÔLE INTERNE

La Société utilise un programme de contrôle interne inspiré du cadre de travail 2013 élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission, qui prescrit des examens périodiques des principaux contrôles appliqués à l'information financière. Ce programme continue de se modeler sur les pratiques exemplaires de l'industrie afin de maintenir et de consolider les politiques et procédés nécessaires pour assurer la fiabilité de l'information financière produite et préserver les actifs de la Société.

Une équipe spécialisée procède sur une base régulière à l'examen et à l'évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière en place. Le programme de contrôle interne a le soutien des auditeurs internes de la Société, qui procèdent à des audits et à des examens (dont certains portent sur les rapports financiers et les activités opérationnelles), déterminés par une stratégie axée sur les risques et approuvée au terme de discussions avec la direction de la Société et le Comité de vérification.

En 2015-2016, la Société a évalué la conception et l'efficacité opérationnelle de certains contrôles internes clés à l'égard de l'information financière. Cet exercice n'a mis au jour aucune faiblesse importante dans l'efficacité opérationnelle des contrôles internes, mais a dégagé des améliorations possibles. La direction a déjà défini un plan d'action pour procéder à ces améliorations, et bon nombre d'éléments de ce plan sont déjà en place. La Société profitera des occasions qui se présenteront en cours d'exercice pour poursuivre le renforcement des contrôles.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce Rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Ces états financiers consolidés, qui comprennent des chiffres fondés sur les meilleures estimations découlant de l'expérience et du jugement de la direction, ont été préparés avec soin, en fonction de l'importance relative des opérations et selon les Normes internationales d'information financière.

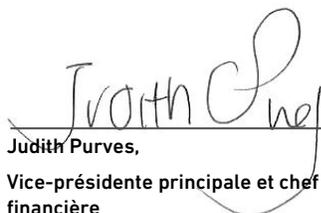
La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les activités de la Société sont menées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe à l'auditeur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers consolidés annuels et en fait un compte rendu au ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui comprend cinq personnes dont aucune n'est membre de la direction, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport du vérificateur général y afférent, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités d'audit interne et rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et le vérificateur général pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant l'audit, la comptabilité et les rapports.



Hubert T. Lacroix,
Président-directeur général



Judith Purves,
Vice-présidente principale et chef de la direction financière

Ottawa, Canada
Le 22 juin 2016



Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Radio-Canada, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2016, et l'état consolidé du résultat, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Radio-Canada au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société Radio-Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société Radio-Canada et de sa filiale en propriété exclusive.

Pour le vérificateur général du Canada,

Riowen Yves Abgrall, CPA, CA
directeur principal

Le 22 juin 2016
Ottawa, Canada



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	52
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT	53
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	54
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	55
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	56
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016	57
1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	57
2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES.....	57
3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES	61
4. TRÉSORERIE	62
5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES.....	62
6. PROGRAMMATION.....	63
7. BILLETS À RECEVOIR.....	65
8. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT.....	66
9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67
10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	70
11. ACTIFS SOUS CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT.....	71
12. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE	72
13. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	73
14. PROVISIONS.....	74
15. PASSIFS AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	76
16. DETTE OBLIGATAIRE.....	83
17. OBLIGATION AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT	83
18. EFFETS À PAYER	84
19. REVENUS DIFFÉRÉS	84
20. REVENUS	84
21. CHARGES FINANCIÈRES	86
22. FINANCEMENT PUBLIC	87
23. IMPÔT SUR LE REVENU	88
24. VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT	89
25. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	90
26. PARTIES LIÉES	94
27. ENGAGEMENTS	96
28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS.....	97

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	NOTE	31 mars 2016	31 mars 2015
ACTIF			
Courant			
Trésorerie	4	156 465	214 884
Créances clients et autres créances	5	136 370	151 444
Programmation	6	237 827	170 177
Stocks de marchandisage		258	274
Charges payées d'avance		38 568	26 859
Billets à recevoir	7	2 651	2 474
Investissement dans un contrat de location-financement	8	2 960	2 759
Instruments financiers dérivés	25	151	269
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	9	3 483	1 627
		578 733	570 767
Non courant			
Immobilisations corporelles	9	885 069	902 752
Immobilisations incorporelles	10	28 757	25 324
Actifs sous contrats de location-financement	11	20 596	20 389
Actif au titre du régime de retraite	15	145 406	190 342
Programmation	6	107 629	140 113
Billets à recevoir	7	40 877	43 507
Investissement dans un contrat de location-financement	8	44 419	47 379
Charges différées		17 274	17 252
Participation dans une entreprise associée	12	2 496	-
		1 292 523	1 387 058
TOTAL DE L'ACTIF		1 871 256	1 957 825
PASSIF			
Courant			
Créditeurs et charges à payer	13	112 512	87 534
Provisions	14	24 556	40 962
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	15	121 561	154 876
Passif de programmation	6	15 151	15 151
Dettes obligataires	16	22 269	21 663
Obligations au titre de contrats de location-financement	17	11 476	10 232
Effets à payer	18	8 523	8 319
Revenus différés	19	25 729	30 105
Instruments financiers dérivés	25	159	-
		341 936	368 842
Non courant			
Revenus différés	19	32 851	39 154
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	15	239 651	247 245
Passif de programmation	6	33 184	33 446
Dettes obligataires	16	236 851	251 237
Obligations au titre de contrats de location-financement	17	16 581	20 671
Effets à payer	18	93 784	100 513
Financement des immobilisations différé	22	531 295	520 200
		1 184 197	1 212 466
Capitaux propres			
Résultats non distribués		344 628	375 976
Total des capitaux propres attribuables à la Société		344 628	375 976
Participations ne donnant pas le contrôle	2	495	541
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		345 123	376 517
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		1 871 256	1 957 825

Engagements (NOTE 27)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR LE
CONSEIL D'ADMINISTRATION :


ADMINISTRATEUR


ADMINISTRATEUR

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2016	2015
REVENUS			
Publicité	20	253,220	333,420
Revenus d'abonnement		134,541	132,814
Autres revenus		130,390	123,067
Revenus financiers		10,235	10,834
		528,386	600,135
DÉPENSES			
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques		1,517,483	1,622,834
Coûts de transmission, distribution et collecte		70,489	71,758
Administration nationale		10,061	9,823
Paievements aux stations privées		1,380	2,386
Charges financières	21	28,132	30,574
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	12	(7,980)	(15,083)
		1,619,565	1,722,292
Perte d'exploitation avant financement public et éléments hors exploitation		(1,091,179)	(1,122,157)
FINANCEMENT PUBLIC			
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	22	928,332	929,284
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement		4,000	4,000
Amortissement du financement des immobilisations différé		94,597	102,812
		1,026,929	1,036,096
Résultat net avant éléments hors exploitation		(64,250)	(86,061)
ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION			
Gain sur la vente d'actions	12	-	33,548
Gain sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	9, 10	257	5,122
		257	38,670
Résultat net de l'exercice		(63,993)	(47,391)
Résultat net attribuable :			
À la Société		(64,093)	(47,598)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	100	207
		(63,993)	(47,391)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2016	2015
RÉSULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		(63 993)	(47 391)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	32 745	187 457
Total du résultat global de l'exercice		(31 248)	140 066
Total du résultat global attribuable :			
À la Société		(31 348)	139 859
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	100	207
		(31 248)	140 066

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	NOTE	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2015		375 976	541	376 517
Variations de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(64 093)	100	(63 993)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	32 745	-	32 745
Total du résultat global pour l'exercice		(31 348)	100	(31 248)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	2	-	(146)	(146)
Solde au 31 mars 2016		344 628	495	345 123

		Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2014		236 117	468	236 585
Variations de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(47 598)	207	(47 391)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	187 457	-	187 457
Total du résultat global pour l'exercice		139 859	207	140 066
Distributions aux actionnaires sans contrôle	2	-	(175)	(175)
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	2	-	41	41
Solde au 31 mars 2015		375 976	541	376 517

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2016	2015
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		(63,993)	(47,391)
Ajustements :			
Gain sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	9, 10	(257)	(5,122)
Gain sur la vente d'actions	12	-	(33,548)
Revenus financiers		(10,235)	(10,834)
Charges financières	21	28,132	30,574
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	25	277	412
Amortissement des immobilisations corporelles	9	102,242	110,650
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	6,384	6,499
Amortissement d'actifs sous contrat de location-financement	11	7,614	8,049
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	12	(7,980)	(15,083)
Variation des charges différées		(22)	(7,220)
Variation de l'actif de programmation [non courant]	6	34,402	(126,362)
Variation du passif de programmation [non courant]	6	(1,306)	32,485
Amortissement du financement des immobilisations différé	22	(94,597)	(102,812)
Variation des revenus différés [non courant]	19	(7,253)	19,391
Variation de l'actif du régime de retraite	15	44,936	(164,700)
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [courant]	15	943	(4,727)
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [non courant]	15	25,152	210,489
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	12	-	41
Accroissement des billets à recevoir	7	(21)	(20)
Variations du fonds de roulement	24	(94,403)	215,690
		(29,985)	116,461
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement des obligations au titre de contrats de location-financement	17	(10,680)	(14,505)
Remboursement de la dette obligataire	16	(13,361)	(12,409)
Remboursement d'effets à payer	18	(6,504)	(6,209)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	2	(146)	(175)
Intérêts payés		(26,564)	(28,467)
		(57,255)	(61,765)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations	22	105,692	104,740
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(92,638)	(68,263)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(15,153)	(10,247)
Investissement dans une filiale	12	-	(1,875)
Produit net de la vente d'immobilisations corporelles	9	11,817	9,642
Produit net de la vente d'actions	12	-	33,548
Recouvrement des billets à recevoir	7	2,446	2,280
Recouvrement de créances au titre de contrats de location-financement	8	2,593	2,417
Dividendes reçus	12	5,484	16,938
Intérêts reçus		8,580	9,034
		28,821	98,214
Variation de la trésorerie		(58,419)	152,910
Trésorerie, début de l'exercice		214,884	61,974
Trésorerie, fin de l'exercice		156,465	214,884

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CBC/Radio-Canada (la Société) a été constituée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1936. Société d'État fédérale domiciliée au Canada, la Société est un mandataire de Sa Majesté, et tous les actifs et passifs sont ceux de l'État. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Conformément au paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle n'est pas visée par certains articles des sections I à IV de la partie X de cette Loi.

À titre de radiodiffuseur public national, la Société offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, des services de télévision et des services numériques présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 22 juin 2016.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A. BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sous le régime des Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par le Conseil des normes comptables (CNC). La Société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes considérées, comme si celles-ci avaient toujours été en vigueur. Les montants sont exprimés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et, sauf indication contraire, arrondis au millier de dollars le plus proche. Les présents états financiers consolidés sont établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui font l'objet d'évaluations actuarielles, comme il est indiqué dans les notes.

B. BASE DE PRÉPARATION

La présente section comprend certaines des méthodes comptables appliquées à l'ensemble des états financiers consolidés de la Société, ainsi que des estimations et des jugements faits par celle-ci, accompagnés de leur incidence sur les montants comptabilisés à ces états. Dans l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a fait des estimations et des jugements importants qui pourraient avoir un effet notable sur l'information financière contenue dans les états financiers consolidés, puisque d'importantes variations pourraient survenir selon les critères et les hypothèses retenus. Toute méthode applicable à l'objet d'une note afférente aux états financiers y est décrite.

I) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Méthodes comptables

La Société intègre dans ses états financiers ceux de toutes ses filiales (ARTV et *documentary*) et entités structurées (Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion et Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada) du début à la fin de la période pendant laquelle elle exerce un contrôle sur elles. Les filiales et les entités structurées sont des entités sous le contrôle de la Société lorsque les critères suivants sont remplis :

- la Société détient le pouvoir sur l'entité émettrice du fait qu'elle a le droit de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice
- la Société est exposée ou a droit aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice
- la Société a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements de cette dernière.

Les filiales et les entités structurées appliquent des méthodes comptables compatibles avec celles de la Société. Les transactions, soldes, revenus et charges intra-groupe sont intégralement éliminés au moment de la consolidation. Les changements dans la participation de la Société dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Estimations et jugements comptables importants

La Société consolide la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada et la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, puisqu'elle considère qu'elle contrôle ces entités émettrices, conformément à la définition du contrôle donnée dans IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Information sur les filiales et les entités structurées de la Société

Filiales

Les deux filiales canadiennes de la Société sont :

	PARTICIPATION	ACTIVITÉ PRINCIPALE	CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS
<i>documentary</i>	2016 : 82 % / 2015 : 82 %	Service spécialisé dans la diffusion de documentaires	Participation majoritaire et engagement dans les travaux du conseil d'administration du service et de ses sous-comités
ARTV	2015 et 2016 : 100 %	Chaîne francophone consacrée aux arts et à la culture	Filiale en propriété exclusive – contrôle absolu sur les activités pertinentes d'ARTV

Étant donné que l'exercice de *documentary* se termine le 31 août, des états financiers supplémentaires correspondant à la période de présentation de l'information financière de la Société sont préparés à des fins de consolidation.

La Société n'est soumise à aucune restriction importante de sa capacité d'avoir accès aux actifs de *documentary* ou d'ARTV, ou de les utiliser, et de régler les passifs de ces filiales. Plus particulièrement, la Société ou ses filiales ne sont assujetties à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à leurs investisseurs.

Entités structurées

La Société a deux entités structurées, à savoir :

La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (la «FCCR») – Pour financer la construction du Centre canadien de radiodiffusion (l'immeuble), la FCCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars, qui viennent à échéance en mai 2027 et sont garanties par les loyers que lui verse la Société pour les locaux occupés par son personnel. Le loyer comprend le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations, ainsi que la totalité des charges d'exploitation et du passif de la FCCR. La FCCR est :

- un preneur, du fait qu'elle loue, en vertu d'un contrat de location à long terme passé avec la Société, le terrain sur lequel l'immeuble est érigé à Toronto en contrepartie d'un loyer de un dollar versé le 1^{er} octobre 1988
- un bailleur, du fait du contrat de sous-location à long terme de l'immeuble passé avec la Société

La Société offre aussi en garantie de la dette obligataire les loyers qu'elle verse à la FCCR pour les locaux occupés. Plus de renseignements sont donnés à la note 16.

	NATURE DE LA FIDUCIE	CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS	AUTRES INFORMATIONS
La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (la «FCCR»)	Fiducie caritative	Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la location-financement au nom de CBC/Radio-Canada, la Société ayant les pouvoirs décisionnels finaux sur ses activités pertinentes.	Exercice terminé le 31 mars

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada – En 2003, la Société a vendu deux parcelles de terrain à Ontrea Inc., une filiale en propriété exclusive du Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, en contrepartie de deux billets à recevoir. La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada a été créée en 2009 et a pour mission d'acquiescer la participation de la Société dans les billets à recevoir.

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, la Société détient deux billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer. La Société a donné une garantie inconditionnelle de paiement intégral des créances par les débiteurs ultimes dans les délais prévus, jusqu'en 2027. Un complément d'information est présenté aux notes 7 et 8.

	NATURE DE LA FIDUCIE	CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS	AUTRES INFORMATIONS
Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada	Fiducie caritative	CBC/Radio-Canada assume la majeure partie des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie en raison de la garantie qu'elle a fournie. Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la monétisation des créances à long terme dans le cadre du plan de redressement mis en œuvre pour gérer les déficits budgétaires de 2009-2010. Un accord contractuel préétabli confère à CBC/Radio-Canada la majorité des pouvoirs décisionnels sur ses activités pertinentes qui exposent celle-ci à des rendements variables.	Exercice terminé le 31 décembre États financiers supplémentaires préparés à des fins de consolidation.

La Société ne détient aucune participation dans des partenariats ou des entités structurées non consolidées.

La Société n'a fourni aucun soutien, financier ou autre, à ses entités structurées consolidées pendant l'exercice, et ne compte pas présentement le faire.

II) DÉPENSES D'EXPLOITATION

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques

Les coûts rattachés aux services de télévision, de radio et des services numériques sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre et aux installations techniques. Une partie des dépenses qui sont attribuables au coût de la production d'émissions, comme les services fournis par les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et d'autres services partagés, de même qu'une tranche de l'amortissement sont également incluses dans les charges correspondantes. Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques englobent aussi les activités associées à la programmation comme les ventes et le marketing, le merchandising et les communications.

Coûts de transmission, distribution et collecte

Les coûts de transmission, distribution et collecte sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la diffusion des émissions de la Société, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre technique. Une partie des dépenses qui sont attribuables au coût de transmission et distribution, comme les services fournis par les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et d'autres services partagés, de même qu'une tranche de l'amortissement, sont également incluses dans les charges correspondantes.

III) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre les intervenants du marché, à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 d'une hiérarchie des justes valeurs, selon que les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur sont observables ou non, et selon leur importance. La hiérarchie des justes valeurs appliquée par la Société classe par ordre d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des données d'entrée qui sont directement observables (comme les cours) ou indirectement observables (c.-à-d. obtenues à partir des cours), autres que les données d'entrée de niveau 1.

Niveau 3 – Évaluations de la juste valeur établies au moyen de techniques qui évaluent la juste valeur à partir de données du marché non observables et importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble.

IV) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles, de ses actifs sous contrat de location-financement, ainsi que de ses actifs de programmation à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer s'il existe un indice quelconque de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation, l'UGT est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation à l'échelle de l'UGT lorsqu'ils ne peuvent être testés individuellement.

Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans le modèle d'affaires de la Société, aucun actif n'est considéré comme un actif qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux d'autres actifs et passifs. Tous les actifs participent plutôt à l'« exploitation d'un réseau de radiodiffusion », ce qui inclut les actifs immobiliers, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. L'exploitation d'un tel réseau est financée par des crédits parlementaires, par la publicité nationale et locale ainsi que par d'autres activités commerciales. Les flux de trésorerie globaux sont dictés par les exigences et les décisions en matière de politique publique. Ils correspondent au financement consenti à la Société pour l'ensemble de ses activités. S'il existe des indices qu'un actif a pu se déprécier, sa valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

V) CHARGES DIFFÉRÉES

Les charges différées ont principalement trait aux services payés d'avance, mais qui seront reçus plus de douze mois après la période de présentation de l'information financière.

VI) LICENCES RÉGLEMENTAIRES

La Société a obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des licences d'exploitation de tous ses services de télévision et de radio généralistes ainsi que de ses services spécialisés. En échange du privilège que constitue la détention d'une licence de radiodiffusion, la Société est tenue d'honorer des obligations particulières imposées par la réglementation. La Société a choisi de comptabiliser cette subvention non monétaire à sa valeur nominale, soit zéro.

VII) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES SUPPLÉMENTAIRES

Pour faciliter la lecture des présents états financiers consolidés, des méthodes comptables, estimations et jugements supplémentaires (autres que ceux qui sont indiqués à la note 2) sont exposés dans les notes, accompagnés de l'information financière pertinente. Ils sont recensés dans le tableau suivant à des fins de consultation.

POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES	POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES
Créances clients et autres créances (note 5)	62	✓	✓	Revenus différés (note 19)	84	✓	✓
Programmation (note 6)	63	✓	✓	Revenus (note 20)	85	✓	
Immobilisations corporelles (note 9)	67	✓	✓	Charges financières (note 21)	86	✓	
Immobilisations incorporelles (note 10)	70	✓	✓	Financement public (note 22)	87	✓	✓
Actifs sous contrats de location-financement (note 11)	71	✓	✓	Impôt sur le revenu (note 23)	88	✓	✓
Participation dans une entreprise associée (note 12)	72	✓	✓	Instruments financiers (note 25)	90	✓	
Créditeurs et charges à payer (note 13)	73	✓		Parties liées (note 26)	94	✓	
Provisions (note 14)	74	✓	✓	Engagements (note 27)	96	✓	✓
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (note 15)	76	✓	✓				

3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

A. ADOPTION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES

La Société n'a adopté aucune prise de position comptable, nouvelle ou révisée, qui aurait eu un effet important sur ses états financiers consolidés au 31 mars 2016.

B. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications aux normes publiées mais non encore entrées en vigueur (et donc non appliquées au 31 mars 2016) susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société. À la date des présents états financiers, la Société ne prévoit pas appliquer par anticipation les normes et modifications suivantes :

Norme	Description	Incidence	Entrée en vigueur
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	Norme remplaçant IAS 39, <i>Instruments financiers : comptabilisation et évaluation</i> , et toutes les versions antérieures d'IFRS 9. Classement, évaluation et communication des instruments financiers d'une entité selon son mode de gestion de ses instruments financiers dans le cadre de son modèle économique et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ses actifs et passifs financiers. Comprend un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.	La Société examine actuellement la norme pour déterminer l'impact potentiel, le cas échéant.	1 ^{er} janvier 2018, application rétrospective sous réserve de certaines exceptions
IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	Norme remplaçant IAS 18, <i>Produits des activités ordinaires</i> , et IAS 11, <i>Contrats de construction</i> , et les interprétations afférentes dès son entrée en vigueur. Elle renferme des directives sur la comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients, y compris les accords de prestations multiples et les transactions qui n'avaient pas été complètement traitées auparavant, et améliore les informations à fournir sur les produits. Une entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires au moment où elle transfère les biens et les services à un client, et selon un montant correspondant à la contrepartie qu'elle prévoit recevoir du client. Biens ou services transférés lorsque le client en obtient le contrôle. Communication de nombreuses informations qualitatives et quantitatives nouvelles pour aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires.	La Société examine actuellement la norme modifiée en avril 2016 par l'IASB pour déterminer l'impact potentiel, le cas échéant.	1 ^{er} janvier 2018, application rétrospective incluant certaines mesures de simplification
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	Norme remplaçant IAS 17, <i>Contrats de location</i> , et les interprétations afférentes. Élimination de la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple du point de vue du preneur, de sorte que tous les contrats de location sont traités comme des contrats de location-financement en application d'IAS 17. Devrait entraîner une augmentation des actifs loués et des passifs financiers. Du point de vue du bailleur, le traitement comptable demeure essentiellement le même et la distinction entre contrats de location-financement et contrats de location simple reste inchangée. Le CNC n'a pas encore adopté IFRS 16, mais il devrait être adopté prochainement.	La Société examine actuellement la norme pour déterminer l'impact potentiel, le cas échéant.	1 ^{er} janvier 2019, application rétrospective incluant certaines mesures de simplification
Modifications à IAS 1 <i>Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir</i>	Modifications publiées pour améliorer la présentation et les informations à fournir aux états financiers, dans le but de réduire la quantité d'informations non significatives fournies par voie de notes.	La Société a examiné la norme et déterminé que son incidence serait minimale, compte tenu des changements apportés cette année à la présentation des états financiers annuels consolidés.	1 ^{er} janvier 2016, application prospective
Modifications à IAS 7 <i>Tableau des flux de trésorerie</i>	Modifications publiées portant sur l'obligation de rapprocher les soldes d'ouverture et de clôture de chaque poste pour lequel des flux de trésorerie ont été ou seraient classés comme des flux de trésorerie liés aux activités de financement, à l'exclusion des postes de capitaux propres. Divulgaration d'informations supplémentaires à propos des sujets qui sont pertinents à la compréhension de la trésorerie d'une entité, tels que les restrictions qui affectent les décisions d'une entité à utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie.	La Société examine actuellement la norme pour déterminer l'impact potentiel, le cas échéant.	1 ^{er} janvier 2017, application prospective

4. TRÉSORERIE

	31 mars 2016	31 mars 2015
Fonds en caisse	577	682
Soldes bancaires	155 888	214 202
	156 465	214 884

Les revenus d'intérêt provenant des soldes bancaires et inclus dans les revenus financiers totalisent 1,9 million de dollars pour l'exercice (2,3 millions de dollars en 2015).

5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients et les autres créances représentent les montants que la Société s'attend à récupérer d'autres parties. Elles sont essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

Les créances clients et autres créances sont comptabilisées initialement à la juste valeur et, par la suite, évaluées au coût amorti diminué d'une provision pour créances douteuses. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. L'indication objective est déterminée selon la note 25 – Dépréciation des actifs financiers.

Avant d'accepter tout nouveau client publicitaire, la Société examine sa demande de crédit. Elle peut avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé.

Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, la Société assure un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de ses clients.

Les créances irrécouvrables sont sorties de l'État de la situation financière en contrepartie d'une provision pour créances douteuses. Les montants de créances sorties qui sont recouvrées subséquemment sont crédités à l'État consolidé du résultat, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ».

La détermination du moment où la Société ne peut plus raisonnablement espérer recouvrer une partie des sommes dues fait appel au jugement.

Informations supplémentaires

	31 mars 2016	31 mars 2015
Créances clients	123 121	140 999
Provision pour créances douteuses	(2 058)	(2 683)
Autres	15 307	13 128
	136 370	151 444

Les créances clients ci-dessus comprennent des créances (voir paragraphe A ci-dessous) en souffrance à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a comptabilisé aucune provision pour créances douteuses parce qu'il n'y a pas eu de changement important dans la solvabilité du débiteur et qu'elle estime être encore en mesure de recouvrer les sommes dues.

Comme d'autres radiodiffuseurs, la Société a recours à des agences, qui effectuent la majorité de ses ventes de publicité dans ses médias généralistes. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. En raison de ce décalage, une partie importante des créances clients de la Société sont en souffrance, mais non dépréciées.

Comme l'essentiel de son financement provient du crédit parlementaire, la Société juge qu'elle n'est pas exposée au risque de concentration du risque de crédit qui menace généralement les radiodiffuseurs ayant principalement des revenus commerciaux. Le risque de crédit n'est très concentré dans aucun client unique et, dans le cas des créances publicitaires, il est atténué par les évaluations de crédit des clients au début de la relation d'affaires et de façon continue par la suite.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

A. ANCIENNETÉ DES CRÉANCES CLIENTS EN SOUFFRANCE, MAIS NON DÉPRÉCIÉES

	31 mars 2016	31 mars 2015
31 à 60 jours	35 314	22 481
61 à 90 jours	673	13 096
Plus de 90 jours	13 874	16 724
Total	49 861	52 301

5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES (SUITE)

B. VARIATION DE LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

	31 mars 2016	31 mars 2015
Solde d'ouverture	(2 683)	(3 719)
Montants irrécouvrables sortis pendant l'exercice	571	2 000
Reprises de pertes de valeur comptabilisées sur les créances	1 113	349
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(1 059)	(1 313)
Solde à la fin de l'exercice	(2 058)	(2 683)

6. PROGRAMMATION

La programmation comprend les émissions de télévision produites à l'interne, les émissions de télévision produites à l'externe nécessitant la participation de la Société pendant la production et les droits acquis pour la diffusion de matériel de programmation.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

La programmation réalisée et en cours de production (à l'exclusion des droits de diffusion acquis) est comptabilisée, sur une base individuelle, au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables à la programmation.

Les paiements effectués selon les modalités des conventions d'achat de droits de diffusion sont constatés comme programmation dans les actifs courants ou les actifs non courants. Les conventions d'achat de droits de diffusion sont comptabilisées comme programmation dans les actifs courants si les droits de diffusion peuvent être exercés dans les douze mois suivants, et comme programmation dans les actifs non courants si ces droits ne peuvent être exercés qu'après douze mois. La programmation comptabilisée dans les actifs non courants est virée dans la programmation comptabilisée dans les actifs courants dès qu'elle est censée être diffusée dans les douze mois suivants.

Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques à l'État consolidé du résultat, selon le tableau sur la constatation des charges présenté dans cette section, ou lorsque la programmation est jugée inutilisable ou est vendue.

Les coûts de la programmation sont amortis selon le tableau de constatation des charges suivant, qui repose sur l'utilisation prévue. La Société examine l'utilisation qu'elle prévoit faire de sa programmation à la fin de chaque exercice en prenant en considération les contrats de programmation, l'expérience passée des auditoires et les plans de télédiffusion futurs.

Les coûts de la programmation qui ne sont pas considérés comme recouvrables sont sortis de l'État de la situation financière et constatés dans l'État consolidé du résultat comme coûts des services de télévision, de radio et des services numériques.

La Société doit déterminer un taux d'amortissement approprié pour chaque catégorie de programmation. L'utilisation que la direction prévoit faire de chaque catégorie de programmation est fonction des contrats de programmation, de l'expérience passée des auditoires et des plans de télédiffusion futurs lors de l'établissement du tableau de constatation des charges pour la programmation.

De nombreuses incertitudes entourent l'estimation de l'utilisation prévisible des actifs de programmation, surtout celles qui sont inhérentes aux hypothèses sur les habitudes d'écoute des auditoires. La direction examine périodiquement les taux d'amortissement.

Des changements dans les hypothèses pourraient donner lieu à des ajustements des montants comptabilisés à l'État de la situation financière et à l'État du résultat.

La Société a estimé la valeur de la contrepartie non monétaire de la sous-licence obtenue de Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la diffusion de *Hockey Night in Canada* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 6.B.

Tableau de constatation des charges

Dans le cas des émissions comportant plusieurs diffusions, la direction utilise les paramètres de constatation suivants :

Catégorie	Description	Constatation des charges par diffusion
Films	Tous les genres de films	CBC : 50 % / 30 % / 20 % RC : 45 % / 20 % / 20 % / 15 %
Séries	Comprend : séries dramatiques, séries humoristiques, émissions d'animation, miniséries (à l'exclusion des séries à créneau fixe ¹)	Séries dramatiques: CBC : 70 % / 20 % / 10 % RC : 85 % / 15 % Toutes les autres séries : 70 % / 30 %
Émissions factuelles	Émissions factuelles, émissions éducatives informelles et jeux-questionnaires (à l'exclusion des émissions à créneau fixe ¹)	70 % / 30 %
Documentaires	Tous les genres de documentaires	CBC : 50 % / 30 % / 20 % RC : 100 %
Arts, musique et variétés	Comprend : émissions d'arts, de musique et de variétés, et émissions humoristiques à sketches (à l'exclusion des émissions à créneau fixe ¹)	70 % / 30 %
Émissions pour jeunes	Émissions dramatiques pour jeunes et enfants Autres émissions pour jeunes Émissions pour enfants - émissions d'animation et émissions préscolaires	70 % / 30 % 34 % / 33 % / 33 % Également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
Émissions à créneau fixe ¹	Intention de passer dans le même créneau dès la 1ère diffusion	Également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
Émissions à créneau fixe ¹	Intention de passer dans le même créneau après la 2ème diffusion	50 % / 30 % / 20 %

¹Diffusion d'émissions de manière consécutive.

Les charges sont constatées sur une base linéaire selon la période des droits de diffusion pour ICI ARTV et ICI Explora.

Les estimations sur lesquelles est fondé le tableau de constatation des charges pour le présent exercice sont inchangées.

Informations supplémentaires

A. PROGRAMMATION PAR CATÉGORIE

	31 mars 2016	31 mars 2015
Émissions achevées - produites à l'externe	57 315	58 511
Émissions achevées - produites à l'interne	3 761	3 407
Émissions en cours de production - produites à l'externe	44 029	34 249
Émissions en cours de production - produites à l'interne	19 495	5 479
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	113 227	68 531
	237 827	170 177
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	107 629	140 113
	345 456	310 290

B. VARIATION DE LA PROGRAMMATION

	31 mars 2016	31 mars 2015
Solde d'ouverture	310,290	223,714
Acquisitions	990,842	1,070,776
Émissions diffusées	(955,676)	(984,200)
Solde à la fin de l'exercice	345,456	310,290

Les sorties au titre de la programmation incorporées à la ligne « Émissions diffusées » du tableau ci-dessus pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 représentent 3,5 millions de dollars (5,0 millions de dollars en 2015). Elles sont essentiellement le fait de projets achevés, d'émissions qui n'ont pas été télédiffusées depuis deux ans ou qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

L'entente conclue par la Société avec Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à l'émission *Hockey Night in Canada* est entrée en vigueur en 2014-2015. En vertu de cette entente, la Société a acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et doit, en contrepartie, fournir à Rogers des installations et des services de production, lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce et lui accorder du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires. L'entente est maintenant d'une durée de cinq ans, puisque Rogers a exercé son option de prolongation de un an pendant l'exercice considéré.

Comme aucune somme d'argent ne sera échangée, une estimation de la valeur de la licence de diffusion acquise pour cinq ans a été établie sur la base de la juste valeur des actifs cédés et comptabilisée sous « Programmation » dans les états financiers consolidés de la Société. La juste valeur des installations, services de production et marques de commerce qu'utilisera Rogers a été établie sur la base des taux du marché. La juste valeur du temps d'antenne mis à la disposition de Rogers a été établie sur la base des tarifs de publicité appliqués par la Société pour les émissions déplacées par les matchs de hockey. Une estimation des coûts correspondants liés à la fourniture d'installations et de services de production ainsi que des revenus différés implicites ont été portés au passif dans les états financiers consolidés de la Société. La Société comptabilise ces éléments dans les revenus et dépenses sur la durée de l'entente de cinq ans lorsque les parties de hockey sont diffusées et les services afférents sont rendus.

7. BILLETS À RECEVOIR

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, une entité structurée, la Société détient deux billets à recevoir pour des terrains vendus. Ces billets, qui viennent à échéance en mai 2027, portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 % et font l'objet de paiements confondus mensuels égaux, le mois écoulé.

Les billets ont une valeur comptable de 43,2 millions de dollars (45,6 millions de dollars au 31 mars 2015) et sont donnés, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer.

La Société a donné une garantie inconditionnelle de paiement intégral des créances par les débiteurs ultimes dans les délais prévus, jusqu'en 2027.

La Société détient également un billet à recevoir de Sirius XM Canada Holdings Inc. qui ne porte aucun intérêt et qui devrait être remboursé dans un délai de cinq ans. Sa valeur comptable est de 0,4 million de dollars au 31 mars 2016 (0,4 million de dollars au 31 mars 2015).

Les paiements minimaux à recevoir pendant la durée des billets sont les suivants :

	31 mars 2016		31 mars 2015	
	Paiements minimaux à recevoir	Valeur comptable	Paiements minimaux à recevoir	Valeur comptable
Moins d'un an	5,567	2,651	5,567	2,474
Plus d'un an mais avant cinq ans	22,673	13,046	22,673	12,179
Plus de cinq ans	34,332	27,831	39,900	31,328
Moins : produits financiers non gagnés	(19,044)	-	(22,159)	-
Total	43,528	43,528	45,981	45,981

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers s'élèvent à 2,9 millions de dollars (3,1 millions de dollars en 2015).

Valeur comptable :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Comptabilisée en tant que billets à recevoir dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	2 651	2 474
Non courant	40 877	43 507
	43 528	45 981

8. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

L'investissement dans un contrat de location-financement, qui est détenu par la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, a trait à la location de deux terrains à Toronto. Le contrat porte un intérêt annuel implicite de 7,15 % et vient à échéance en mai 2027. Les créances au titre du contrat de location-financement sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer.

La Société a donné une garantie inconditionnelle de paiement intégral des créances par les débiteurs ultimes dans les délais prévus, jusqu'en 2027.

	31 mars 2016		31 mars 2015	
	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir
Moins d'un an	6,050	2,960	6,050	2,759
Plus d'un an mais avant cinq ans	24,199	13,429	24,199	12,519
Plus de cinq ans	39,911	30,990	45,961	34,860
Moins : produits financiers non gagnés	(22,781)	-	(26,072)	-
Total	47,379	47,379	50,138	50,138

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers s'élèvent à 3,1 millions de dollars (3,2 millions de dollars en 2015).

La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location est la suivante :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Comptabilisée en tant qu'investissement dans un contrat de location-financement		
Courant	2 960	2 759
Non courant	44 419	47 379
	47 379	50 138

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société consistent essentiellement en des immeubles et des équipements techniques. Ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité estimée.

Méthodes comptables

Comptabilisation et évaluation.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Ce coût comprend des coûts directement attribuables à l'acquisition des éléments. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les montants inclus dans les projets d'immobilisations inachevés sont transférés, lorsque complétés, à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de taux fondés sur leur durée d'utilité estimative et dès qu'elles sont prêtes à être utilisées aux fins prévues. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation entière, elles sont séparées de l'immobilisation et amorties selon les principales composantes dont elles font partie. Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de celle-ci s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la partie iront à la Société et s'il est possible de mesurer le coût de la partie de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée des contrats de location ou sur la durée d'utilité de l'actif, selon la durée la plus courte.

Actifs détenus en vue de la vente

La Société classe un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit hautement probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

Décomptabilisation

La Société décomptabilise la valeur comptable d'une immobilisation corporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'élément hors exploitation dans l'État consolidé du résultat.

Estimations et jugements comptables importants

La Société est tenue d'estimer la durée d'utilité attendue de ses immobilisations corporelles. À cette fin, elle prend en considération son expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Elle examine à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de ses immobilisations corporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de plusieurs éléments pour lesquels il est approprié d'appliquer des méthodes ou des taux d'amortissement différents, il faut user de jugement pour déterminer le niveau adéquat de décomposition.

Estimations et jugements comptables importants (suite)

Les durées d'utilité appliquées dans le calcul de l'amortissement sont les suivantes :

Immeubles	15 à 65 ans
Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Équipement électrique	16 ans
Autres	8 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Ordinateurs (matériel)	
Serveurs	5 ans
Ordinateurs personnels	3 ans
Véhicules	
Véhicules spécialisés	20 ans
Camions de reportage de la télévision et de la radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Motoneiges, véhicules tout terrain	10 ans
Véhicules utilitaires, fourgons	8 ans
Automobiles et fourgonnettes	5 ans

Informations supplémentaires

A. COÛT ET AMORTISSEMENT CUMULÉ

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Coût	2 056 402	2 092 572
Amortissement cumulé	(1 171 333)	(1 189 820)
	885 069	902 752

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2015	174 552	553 585	53 253	1 129 557	139 591	42 034	2 092 572
Acquisitions	-	10	-	11 390	4 998	76 240	92 638
Transferts (Référer à la note 10)	6	14 237	10 625	46 746	11 588	(78 304)	4 898
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(257)	(5 472)	-	-	-	-	(5 729)
Sorties et amortissements complets	5	(6 938)	-	(112 070)	(8 974)	-	(127 977)
Coût au 31 mars 2016	174 306	555 422	63 878	1 075 623	147 203	39 970	2 056 402
Amortissement cumulé au 31 mars 2015	-	(209 726)	(28 864)	(847 406)	(103 824)	-	(1 189 820)
Amortissement pour l'exercice	-	(30 461)	(3 935)	(56 097)	(11 749)	-	(102 242)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	2 790	-	-	-	-	2 790
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	3 266	-	107 012	7 661	-	117 939
Amortissement cumulé au 31 mars 2016	-	(234 131)	(32 799)	(796 491)	(107 912)	-	(1 171 333)
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	174 306	321 291	31 079	279 132	39 291	39 970	885 069

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2014	174,709	547,264	52,874	1,209,026	142,580	27,170	2,153,623
Acquisitions	-	-	-	9,774	2,808	55,681	68,263
Transferts (Référer à la note 10)	-	13,017	409	21,802	7,214	(40,760)	1,682
Transferts des actifs sous contrat de location-financement	-	-	-	7,208	2,947	-	10,155
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(48)	(3,190)	-	(2,453)	-	-	(5,691)
Sorties et amortissements complets	(109)	(3,506)	(30)	(115,800)	(15,958)	(57)	(135,460)
Coût au 31 mars 2015	174,552	553,585	53,253	1,129,557	139,591	42,034	2,092,572
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	-	(179,369)	(25,836)	(895,476)	(106,405)	-	(1,207,086)
Amortissement cumulé sur les transferts d'actifs sous contrats de location-financement	-	-	-	(3,574)	(1,054)	-	(4,628)
Amortissement pour l'exercice	-	(35,376)	(3,058)	(60,219)	(11,997)	-	(110,650)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	3,188	-	2,453	-	-	5,641
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	1,831	30	109,410	15,632	-	126,903
Amortissement cumulé au 31 mars 2015	-	(209,726)	(28,864)	(847,406)	(103,824)	-	(1,189,820)
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	174,552	343,859	24,389	282,151	35,767	42,034	902,752

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'établissent à 21,0 millions de dollars au 31 mars 2016 (11,9 millions de dollars au 31 mars 2015).

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État du résultat de la Société comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	80 031	88 118
Coûts de transmission, distribution et collecte	21 832	22 112
Administration nationale	379	420
Total	102 242	110 650

B. DÉPRÉCIATION ET AUTRES CHARGES

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice terminé le 31 mars 2016 (zéro en 2015).

C. ACTIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

En conformité avec le plan financier de la Société qui prévoit notamment la réduction de son empreinte immobilière, plusieurs actifs immobiliers étaient classés, à des fins comptables au 31 mars 2016, comme détenus en vue de la vente, pour une valeur comptable totale de 3,5 millions de dollars (1,6 million de dollars au 31 mars 2015). Ces actifs devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

D. SORTIES

La Société a vendu pendant l'exercice ses actifs de production mobile, une propriété située à Sudbury (Ontario) et des propriétés situées à Iqaluit (Nunavut), Gander (Terre-Neuve), Grand Falls (Nouveau-Brunswick) et Saint-Norbert (Québec) qu'elle avait auparavant classées comme détenues en vue de la vente. Le produit de la vente de ces actifs s'est chiffré à 10,1 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 3,6 millions de dollars.

La Société a également comptabilisé un gain de 1,1 million de dollars (8,7 millions de dollars en 2015), soit le produit de l'assurance reçu pour la perte d'un car de reportage endommagé au point d'être irréparable en mai 2014. Par ailleurs, une perte de 2,4 millions de dollars a été comptabilisée pour ce car en 2014-2015.

La Société a comptabilisé une perte de 2,5 millions de dollars pendant l'exercice pour la décomptabilisation partielle d'une composante du Centre canadien de radiodiffusion de Toronto, qui fut ensuite remplacée par une nouvelle composante.

En 2014-2015, la Société a vendu des propriétés qu'elle avait classées auparavant comme détenues en vue de la vente. Ces propriétés étaient situées à Halifax (Nouvelle-Écosse), à Windsor (Ontario) et à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest). Le produit de la vente s'est chiffré à 7,6 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 2,7 millions de dollars.

D'autres pertes et gains nets pendant les exercices en cours et précédents sont attribuables à la sortie ou au remplacement d'équipements dans le cadre du cycle normal de renouvellement des actifs de la Société.

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables qui représentent des avantages économiques futurs et sont contrôlés par la Société. Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent les logiciels acquis séparément du matériel et les logiciels développés à l'interne pour les besoins de la Société.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

Les logiciels acquis séparément du matériel sont comptabilisés au coût à la date d'acquisition. Les dépenses pour le développement à l'interne d'applications logicielles sont inscrites à l'actif quand les critères suivants sont remplis :

- l'application est techniquement faisable
- la Société entend achever l'application en vue de la mettre en service
- la Société peut mettre en service l'application
- il est possible d'évaluer les coûts de développement de façon fiable
- la Société dispose de ressources appropriées techniques, financières et autres, pour achever le développement de l'application et l'utiliser
- il est probable que l'application générera des avantages économiques futurs

Dans le cas des logiciels développés à l'interne, le montant initialement comptabilisé représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'immobilisation incorporelle répond pour la première fois aux critères de constatation énumérés ci-dessus. L'intégration de dépenses à l'actif cesse lorsqu'une immobilisation incorporelle est prête à être mise en service.

Les dépenses engagées à l'égard d'une immobilisation incorporelle après son acquisition ou son achèvement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées, à moins qu'il soit probable qu'elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs supérieurs au niveau de performance apprécié à l'origine et qu'elles puissent être mesurées et attribuées à l'actif de façon fiable. En l'absence d'un logiciel développé à l'interne à comptabiliser, les dépenses de développement sont constatées dans l'État consolidé du résultat dans la période où elles ont été engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les logiciels acquis séparément du matériel et développés à l'interne sont constatés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles (de trois à cinq ans) et la charge d'amortissement est répartie aux fins de présentation entre les différentes fonctions dans l'État consolidé du résultat.

La Société décomptabilise la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le gain ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation incorporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé en éléments hors exploitation dans l'État consolidé du résultat.

La Société exerce son jugement pour déterminer si les dépenses engagées à l'égard d'immobilisations incorporelles répondent aux critères de la comptabilisation à l'actif. Comme les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leurs durées d'utilité estimatives, la Société doit estimer ces durées.

À cette fin, elle prend en considération son expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Elle examine à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de ses immobilisations incorporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations.

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

Informations supplémentaires

La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Coût	185 854	176 695
Amortissement cumulé	(157 097)	(151 371)
	28 757	25 324

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2015	140 594	26 602	9 499	176 695
Acquisitions	-	251	14 902	15 153
Transferts (Référer à la note 9)	681	5 919	(11 498)	(4 898)
Sorties et amortissements complets	(515)	(581)	-	(1 096)
Coût au 31 mars 2016	140 760	32 191	12 903	185 854
Amortissement cumulé au 31 mars 2015	(137 090)	(14 281)	-	(151 371)
Amortissement pour l'exercice	(1 252)	(5 132)	-	(6 384)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	515	143	-	658
Amortissement cumulé au 31 mars 2016	(137 827)	(19 270)	-	(157 097)
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	2 933	12 921	12 903	28 757

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2014	140 893	23 887	4 948	169 728
Acquisitions	-	97	10 150	10 247
Transferts (Référer à la note 9)	1 299	2 618	(5 599)	(1 682)
Sorties et amortissements complets	(1 598)	-	-	(1 598)
Coût au 31 mars 2015	140 594	26 602	9 499	176 695
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	(136 720)	(9 612)	-	(146 332)
Amortissement pour l'exercice	(1 830)	(4 669)	-	(6 499)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	1 460	-	-	1 460
Amortissement cumulé au 31 mars 2015	(137 090)	(14 281)	-	(151 371)
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	3 504	12 321	9 499	25 324

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice terminé le 31 mars 2016 (zéro en 2015).

L'amortissement pour l'exercice de 6,4 millions de dollars (6,5 millions en 2015), a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la Société, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ».

11. ACTIFS SOUS CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les actifs sous contrat de location-financement sont composés de contrats pour des transpondeurs satellitaires et des améliorations locatives liées à des contrats de location de 17 et 7 ans respectivement.

Méthodes comptables

Comptabilisation et évaluation

Les actifs acquis au moyen d'un contrat de location-financement sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur de l'actif ou, si elle lui est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée au commencement du contrat de location, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives.

Amortissement

Les actifs sous contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus pour compte propre ou, si elle est moindre, la durée du contrat, à moins qu'il soit raisonnablement certain que la Société en deviendra propriétaire à la fin du contrat.

Estimations et jugements comptables importants

La détermination qu'un accord concernant les transpondeurs satellitaires et les améliorations locatives constitue un contrat de location en vertu d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, et la détermination que ce contrat de location répond aux critères d'un contrat de location-financement parce que la Société a le droit d'utiliser les transpondeurs et les améliorations locatives en vertu des accords pendant presque toute la durée d'utilité estimée des actifs loués.

Informations supplémentaires

	31 mars 2016	31 mars 2015
Coût – améliorations locatives	7 821	-
Coût - transpondeurs satellites	119 897	119 897
Amortissement cumulé – améliorations locatives	(624)	-
Amortissement cumulé – transpondeurs satellites	(106 498)	(99 508)
Valeur comptable nette	20 596	20 389

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 s'élève à 7,6 millions de dollars (8,0 millions de dollars en 2015). Un complément d'information sur l'obligation au titre de contrats de location-financement figure à la note 17.

12. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, et qui n'est ni une filiale ni une participation dans un partenariat. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice; elle ne confère toutefois pas un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Méthodes comptables

Les présents états financiers intègrent la quote-part de la Société dans le résultat de son entreprise associée, Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM), selon la méthode de la mise en équivalence. SiriusXM applique des principes et des méthodes comptables semblables à celles de CBC/Radio-Canada.

La Société comptabilise initialement au coût sa participation dans SiriusXM, puis ajuste la valeur comptable en fonction de sa quote-part du résultat de SiriusXM. Les distributions reçues de SiriusXM réduisent la valeur comptable de la participation de la Société.

Les gains et les pertes découlant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée.

Un examen de la participation dans cette entreprise associée est effectué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour vérifier l'existence d'indices d'une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable nette de l'actif n'est pas recouvrable et excède sa juste valeur.

Estimations et jugements comptables importants

La Société exerçait une influence notable sur SiriusXM au 31 mars 2016, alors qu'elle détenait moins de 20 % des droits de vote.

Pour établir si la Société exerce une influence notable, il a été déterminé, en faisant appel au jugement, que sa représentation au conseil d'administration de SiriusXM (du fait de sa participation aux capitaux propres de SiriusXM) lui confère le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de SiriusXM.

Informations supplémentaires

SiriusXM, une entreprise de radio par satellite située et domiciliée au Canada, offre à la population canadienne des contenus diversifiés par abonnement, dont six chaînes qui diffusent la programmation de la Société.

Le tableau suivant résume l'information financière sur la participation de la Société dans l'entité émettrice (SiriusXM) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence au 31 mars :

	Participation ¹		Droit de vote		Juste valeur ²		Valeur comptable		Dividendes reçus ³	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
SiriusXM	10,15%	10,18%	9,64%	9,67%	60.5 M\$	71.8 M\$	2 496	-	5.5 M\$	16.9 M\$

¹Au 31 mars 2016, la société détenait 13 056 787 actions à droit de vote subalterne de catégorie A de SiriusXM.

²La valeur cotée (juste valeur) était basée sur des prix cotés non rajustés sur les marchés actifs (niveau 1).

³La politique de distribution de SiriusXM prévoit le versement de dividendes trimestriels et, selon le bon vouloir de l'entreprise, de dividendes spéciaux. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, SiriusXM a versé à la Société un dividende spécial de 10,4 millions de dollars (aucun en 2016).

Aux fins de la présentation de l'information financière, la date de clôture de l'exercice de SiriusXM est le 31 août et ne coïncide pas avec celle de la Société. La norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, prescrit que l'écart entre la date de clôture d'une entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois. Conformément à cette exigence, la Société a inclus les résultats intermédiaires de SiriusXM qui lui reviennent dans ses résultats pour la période allant jusqu'au 29 février 2016, en phase avec les dernières informations fournies par SiriusXM qui peuvent être rendues publiques.

Le 28 juillet 2014, la Société a vendu 4,8 millions d'actions de catégorie A de SiriusXM pour un produit net comptabilisé en gain de 33,5 millions de dollars.

Les informations financières résumées ci-dessous représentent les montants inclus dans les états financiers IFRS de SiriusXM :

	March 31, 2016 ¹	March 31, 2015 ²
Actifs courants	36 441	41 866
Actifs non courants	256 410	256 300
Passifs courants	(208 413)	(215 575)
Passifs non courants	(218 431)	(211 069)
Actifs nets	(133 993)	(128 478)
Revenus	334 271	307 741
Résultat net et résultat global	48 688	(17 548)

¹ Les montants pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 comprennent les résultats de SiriusXM pour les douze mois terminés le 29 février 2016.

² Les montants pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 comprennent les résultats de SiriusXM pour les douze mois terminés le 28 février 2015.

Les informations financières résumées ci-dessus sont rapprochées avec les valeurs comptables de SiriusXM figurant dans l'État consolidé de la situation financière, comme suit :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Solde d'ouverture	-	1 855
Quote-part du résultat de l'entreprise associée ¹	7 980	-
Dividendes reçus ¹	(5 484)	(1 855)
Solde à la fin de l'exercice	2 496	-

¹ Les dividendes reçus pendant l'exercice terminé le 31 mars 2016 ont totalisé 5,5 millions de dollars (16,9 millions en 2015). Les dividendes reçus dans l'exercice précédent ont réduit à zéro la valeur comptable de la participation. Pendant l'exercice terminé le 31 mars 2016, l'excédent des dividendes reçus sur la valeur comptable de la participation de 8,0 millions de dollars (15,1 millions en 2015) est comptabilisé en résultat net au poste Quote-part du résultat de l'entreprise associée.

La valeur comptable de la participation de la Société dans SiriusXM a été réduite à zéro, étant donné que sa quote-part des pertes de SiriusXM et les distributions reçues dépassaient sa participation en 2014-2015. En outre, la Société n'a pas comptabilisé des pertes à hauteur de 2,4 millions de dollars découlant de sa participation dans SiriusXM parce qu'elle n'avait contracté aucune obligation à leur égard. Dans l'exercice considéré, la Société a comptabilisé des gains de 4,9 millions de dollars. Toutefois, comme une tranche de 2,4 millions de dollars de ces gains compensait les pertes subies dans l'exercice précédent, le gain net de la Société s'est élevé à 2,5 millions de dollars.

SiriusXM n'a abandonné aucune activité. Elle n'est assujettie à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à ses investisseurs.

La Société n'a aucun passif éventuel ni engagement en ce qui a trait à son entreprise associée.

13. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer consistent essentiellement en des montants dus à des fournisseurs et à des employés qui ont été facturés ou qui sont courus.

Méthodes comptables	Estimations et jugements comptables importants
Les créditeurs et autres charges à payer sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués par la suite au coût amorti.	Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux créditeurs et charges à payer.

	31 mars 2016	31 mars 2015
Fournisseurs	45 692	31 999
Charges à payer	65 130	53 565
Autres	1 690	1 970
	112 512	87 534

14. PROVISIONS

Méthodes comptables

Une provision est comptabilisée quand :

- la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- il est probable que la Société devra éteindre l'obligation
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses requises pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes se rattachant à l'obligation. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Estimations et jugements comptables importants

Lorsque la direction conclut qu'une provision doit être comptabilisée, il y a lieu d'établir une estimation fiable de l'obligation de la Société à partir d'hypothèses quant aux sorties de ressources qui seront nécessaires pour éteindre l'obligation, ainsi qu'à la probabilité et à l'échéance de ces sorties. Les hypothèses sont notamment fondées sur la nature de la provision, la connaissance du montant de la réclamation, les avis de conseillers juridiques et les opinions d'autres conseillers, l'expérience de situations semblables et toute décision de la direction sur les mesures que la Société entend prendre au regard de son obligation.

En outre, la Société a établi une provision pour indemnités de cessation d'emploi, lesquelles renvoient à des processus complexes impliquant l'établissement et la réévaluation d'estimations. Le montant et l'échéance réels des sorties de ressources peuvent différer des hypothèses. La différence peut avoir un effet important sur les états financiers consolidés futurs de la Société; elle peut notamment influencer négativement sur le résultat d'exploitation consolidé, la situation financière et les liquidités.

Informations supplémentaires

	Coûts de restructuration				Total
	Réclamations et poursuites	Environnemental	Indemnités de cessation d'emploi	Mise hors service d'actifs	
Solde d'ouverture	32 044	377	6 436	2 105	40 962
Provisions supplémentaires comptabilisées	11 463	94	2 048	-	13 605
Provisions utilisées	(3 264)	(128)	(3 872)	(2 007)	(9 271)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(16 047)	-	(4 595)	(98)	(20 740)
Solde à la fin de l'exercice	24 196	343	17	-	24 556

A. COÛTS DE RESTRUCTURATION

Les coûts de restructuration comptabilisés au dernier exercice sont en lien avec des initiatives effectuées dans le cadre du nouveau plan stratégique de la Société rendu public en juin 2014 et dont la mise en œuvre exige des réductions d'effectifs jusqu'à hauteur de 1 500 employés d'ici 2020. Aucune nouvelle annonce de restructuration importante n'a été faite dans l'exercice terminé le 31 mars 2016.

Les dépenses entraînées par ces réductions d'effectifs comprennent les indemnités de cessation d'emploi, le maintien d'avantages sociaux et les services de remplacement externe, et ont été comptabilisées pour les réductions auxquelles la Société s'était manifestement engagée et dont les coûts étaient raisonnables. Les derniers paiements liés à ces provisions devraient être faits dans les douze prochains mois.

Au 31 mars 2016, la provision pour indemnités de cessation d'emploi est négligeable (6,4 millions de dollars au 31 mars 2015) et comptabilisée dans le passif courant.

La provision pour mise hors service est notamment rattachée à la cessation de la transmission de signaux de télévision analogique et de la transmission sur ondes courtes. Au 31 mars 2016, les travaux visés par la provision étaient achevés et le solde était nul (2,1 millions de dollars au 31 mars 2015).

B. RÉCLAMATIONS ET POURSUITES

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables, sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Les réclamations pour lesquelles il est peu probable que des sorties de trésorerie seront effectuées sont également réputées être des éventualités.

Au 31 mars 2016, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 24,2 millions de dollars (32,0 millions de dollars au 31 mars 2015) au chapitre des litiges. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classées comme courantes, puisque la Société s'efforce de résoudre ces cas dans les douze prochains mois.

15. PASSIFS AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction (concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants). Par ailleurs, des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice.

Les éléments des coûts des régimes de retraite à prestations définies sont classés comme suit :

- **Coût des services** – comprend le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés. La Société comptabilise ce coût en résultat net de la période. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat dans la période où le régime a été modifié.
- **Revenus ou charges d'intérêts nets** – la Société comptabilise les revenus ou les charges d'intérêts nets en résultat net de la période. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation déterminé au début de la période au passif net ou à l'actif net au titre des prestations définies.

Ces deux éléments pris globalement sont répartis entre les diverses fonctions de la Société dans l'État consolidé du résultat.

- **Réévaluations** – comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des intérêts). Elles sont immédiatement présentées dans l'État consolidé de la situation financière par la comptabilisation d'un débit ou d'un crédit dans les autres éléments du résultat global dans la période où elles sont effectuées. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ne sont jamais reclassées ultérieurement dans le résultat net. La Société a pour politique de les virer directement aux résultats non distribués.

Le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière, diminuée de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies est déterminée chaque année par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Sa valeur actualisée est obtenue par actualisation des sorties de trésorerie futures estimées en appliquant un taux d'intérêt déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.

Quand le calcul actuariel donne un actif au titre des prestations au profit de la Société, l'actif comptabilisé se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs par le régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. La valeur actualisée des avantages économiques tient compte des exigences en matière de financement minimal applicables à tout régime de la Société. Un avantage économique est disponible s'il peut être réalisé pendant la durée de vie du régime ou lors du règlement des passifs du régime.

La comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies exige la formulation d'hypothèses qui facilitent l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies.

Les principales hypothèses et estimations comprennent les taux d'actualisation, les taux d'évolution du coût des soins de santé, les taux de croissance de la rémunération à long terme, les augmentations futures des prestations de retraite et la mortalité des participants. L'horizon à long terme de ces hypothèses est compatible avec la nature des avantages postérieurs à l'emploi.

Des changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Une analyse de sensibilité de la modification des hypothèses principales est présentée.

15. PASSIFS AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

AVANTAGES DU PERSONNEL AUTRES QUE LES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Méthodes comptables	Estimations et jugements comptables importants
<p><u>Avantages à court terme incluant absences à court terme rémunérées</u></p> <p>La Société comptabilise la charge liée aux avantages à court terme de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la période où les employés rendent les services, pour ce qui est des salaires, des cotisations de sécurité sociale, des primes et des congés annuels • dans la période où les frais sont engagés, pour ce qui est des régimes de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance vie • dans la période où l'absence se produit, pour ce qui est des absences à court terme rémunérées non cumulatives, comme les congés de maladie, les congés parentaux, l'invalidité de courte durée et l'indemnisation des accidents du travail. <p>Les avantages du personnel à court terme sont passés en charges au moment où le service afférent est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que la Société s'attend à payer si celle-ci a une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce paiement parce que l'employé lui a rendu des services dans le passé et qu'il est possible d'estimer l'obligation de façon fiable.</p> <p><u>Autres avantages à long terme du personnel</u></p> <p>Des montants sont comptabilisés au passif pour les autres avantages du personnel à long terme de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque l'événement donnant naissance à l'obligation de la Société se produit, pour l'invalidité à long terme et l'indemnisation des accidents du travail • pour assurer le versement continu des indemnités d'invalidité de longue durée et le régime non contributif d'avantages à long terme, la provision est déterminée sur une base actuarielle au moyen de taux d'actualisation et d'hypothèses compatibles avec celles qui sont utilisées pour les avantages postérieurs à l'emploi, et les charges s'y rapportant sont comptabilisées pendant la période où l'employé rend les services. Les gains (pertes) actuariels et le coût des services passés sont comptabilisés immédiatement dans l'État consolidé du résultat dans la période où ils surviennent. 	<p>Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux avantages du personnel autres que les avantages postérieurs à l'emploi.</p>

INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI

Méthodes comptables	Estimations et jugements comptables importants
<p>La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : (a) la date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités; et (b) la date où elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.</p> <p>Dans le cas d'un départ volontaire, la Société ne peut plus retirer son offre d'une indemnité de cessation d'emploi dès que l'employé accepte l'offre ou qu'une restriction limitant sa capacité de retirer son offre prend effet. Dans le cas de départs involontaires, la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités de cessation d'emploi quand elle a communiqué un plan de licenciement aux employés concernés.</p>	<p>Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux indemnités de cessation d'emploi.</p>

Informations supplémentaires

A. ACTIF/PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les actifs et les passifs liés au personnel comptabilisés et présentés à l'État consolidé de la situation financière sont les suivants :

	Courant		Non courant	
	31 mars 2016	31 mars 2015	31 mars 2016	31 mars 2015
Actif au titre du régime de retraite	-	-	145 406	190 342
Passif au titre du régime de retraite	-	-	102 739	106 801
Avantages futurs du personnel	-	-	136 833	140 339
Indemnités de vacances	55 056	55 315	-	-
Réduction des effectifs	17 310	30 809	-	-
Passifs liés aux salaires	49 195	68 752	79	105
Total des régimes de retraite et autres avantages du personnel	121 561	154 876	239 651	247 245

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé de la situation financière est le suivant :

	31 mars 2016			31 mars 2015		
	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime	6 456 327	-	-	6 648 816	-	-
Obligation au titre des prestations définies	6 310 921	102 739	136 833	6 458 474	106 801	140 339
Actif (passif) net lié à l'obligation au titre des prestations définies	145 406	(102 739)	(136 833)	190 342	(106 801)	(140 339)

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations définies, le Régime de retraite de Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Le Régime est administré par le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, qui gère également les actifs du Régime et le paiement des prestations dues aux participants et à leurs survivants. Étant sous réglementation fédérale, le Régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les normes de prestation de pension* (la *Loi*) et aux règlements qui en découlent.

Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. Les montants inclus dans les présents états financiers consolidés reflètent la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2015. Bien qu'achevée, cette évaluation n'a pas encore été déposée auprès des autorités compétentes. La Société souscrit aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles annuelles.

La Société souscrit à un régime non contributif d'avantages à long terme qui est destiné à certains employés engagés avant les différentes dates de fermeture du Régime, qui varient entre le 1^{er} avril 2005 et le 1^{er} octobre 2007 selon la catégorie professionnelle des employés. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité en espèces ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et du taux de rémunération en mars 2005, en juillet 2005 ou à la date de retraite ou de décès, selon la catégorie professionnelle des employés. La Société offre également à ses employés des avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi.

Les dernières évaluations actuarielles du régime non contributif d'avantages à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent au 31 décembre 2015. Les actifs du régime de retraite et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 31 mars 2016.

Le régime de retraite à prestations définies de la Société est exposé aux risques suivants :

Risque de capitalisation : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du régime de retraite de la Société provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

15. PASSIFS AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que les régimes de retraite obtiennent un taux de rendement à long terme qui leur permet d'atteindre leurs objectifs de capitalisation et d'assumer la croissance constante de leur obligation.

Autres risques : Les actifs du régime sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être parfois important et fluctuant.

B. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES IMPORTANTES

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses – taux annuels	31 mars 2016	31 mars 2015
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	3,50 %	4,25 %
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation – régime de retraite	3,75 %	3,50 %
Taux d'actualisation – indemnité de cessation d'emploi	3,00 %	2,75 %
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	3,00 %	2,75 %
Taux d'actualisation – assurance vie	3,75 %	3,50 %
Mortalité	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	1,40 % en 2016 et 2017 2,75 % par la suite	1,40 % en 2015 et 2016 2,75 % par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	7,50 % en 2016 baisse à 4,50 % sur 10 ans	7,53 % en 2015 baisse à 4,50 % sur 13 ans
Indexation des prestations en cours de versement	1,86%	1,86%

C. ANALYSE DE SENSIBILITÉ

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles importantes ferait ressortir les variations suivantes dans la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2016	31 mars 2015	31 mars 2016	31 mars 2015
Sensibilité du taux d'actualisation				
hausse de 100 points de base	-13,1 %	-13,7 %	-7,7 %	-8,0 %
baisse de 100 points de base	16,8 %	17,6 %	9,1 %	9,4 %
Taux attendu d'augmentation future des salaires				
hausse de 100 points de base	2,9 %	3,2 %	5,7 %	7,5 %
baisse de 100 points de base	-2,5 %	-2,8 %	-5,1 %	-6,6 %
Taux attendu d'augmentation future des prestations				
hausse de 100 points de base	13,4 %	13,8 %	s. o.	s. o.
baisse de 100 points de base	-11,1 %	-11,3 %	s. o.	s. o.
Sensibilité de la mortalité				
Retraités vivent un an de plus	4,8 %	4,8 %	-1,7 %	-1,6 %
Retraités vivent un an de moins	-4,9 %	-4,9 %	1,9 %	1,9 %
Sensibilité du taux d'évolution du coût des soins de s				
hausse de 100 points de base	s. o.	s. o.	1,0 %	0,9 %
baisse de 100 points de base	s. o.	s. o.	-0,9 %	-0,8 %

s. o. = sans objet

Il se peut que l'analyse de sensibilité ci-dessus ne présente pas fidèlement la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies. En effet, il est peu probable que les changements dans les hypothèses surviennent isolément, car certaines hypothèses peuvent être corrélées.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes a été déterminée au moyen de la même méthode que celle qui a servi à calculer le passif de retraite comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière, soit la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Des évaluations de l'appariement de l'actif et du passif sont effectuées régulièrement. Elles consistent notamment à soupeser le risque en fonction du rendement produit par la composition de l'actif à long terme en vigueur, à analyser le profil risque-rendement d'autres compositions possibles et à étudier les répercussions de différentes conjonctures économiques sur l'actif et le passif (obligation au titre des prestations définies). L'évaluation la plus récente date de 2015. En voici les principales recommandations :

- préserver la pertinence de la stratégie de placement en fonction du passif⁽³⁴⁾ du Régime qui est axée sur la réduction du décalage entre le risque de taux d'intérêt et le risque d'inflation dans l'actif et le passif du Régime
- mettre en place une structure pour ajuster systématiquement le ratio de couverture des taux d'intérêt du Régime à l'évolution des taux d'intérêt
- maintenir à leur niveau actuel les placements dans des instruments plus productifs, comme les actions, les placements privés et les placements immobiliers
- quantifier la tolérance au risque du Régime.

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés doivent cotiser au Régime selon un pourcentage de leur salaire admissible. La Société complète la capitalisation, au besoin, selon les évaluations actuarielles.

D. TAUX DE COTISATION

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

	2015-2016	2014-2015
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État ¹		
1er avril au 30 juin	6,25 %	6,19 %
1er juillet au 31 mars	6,98 %	6,25 %
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État ¹		
1er avril au 30 juin	8,22 %	8,14 %
1er juillet au 31 mars	9,18 %	8,22 %

¹ En 2016, ce maximum est de 54 900 \$ (53 600 \$ en 2015; 52 500 \$ en 2014).

⁽³⁴⁾ Cette stratégie implique la gestion de l'actif d'un régime de retraite en fonction de son passif dans le but de réduire au minimum la volatilité de l'excédent du régime. Ainsi, l'actif total du régime est divisé en actifs appariés et non appariés. Les actifs appariés (à revenu fixe) présentent la même sensibilité aux taux d'intérêt et d'inflation que les passifs du régime. Les actifs non appariés (actions et placements non traditionnels) évoluent différemment.

15. PASSIFS AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

E. TOTAL DES PAIEMENTS

La Société a effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Prestations versées directement à des bénéficiaires	12 909	12 980
Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite	56 163	60 062
Total des paiements pour les régimes à prestations définies	69 072	73 042

F. PROFIL DES ÉCHÉANCES

Le profil des échéances de l'obligation au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi de la Société est le suivant :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2016	31 mars 2015	31 mars 2016	31 mars 2015
Durée moyenne de l'obligation de retraite	14,7 ans	15,4 ans	8,5 ans	8,6 ans
Participants actifs	21,7 ans	22,1 ans	8,6 ans	8,5 ans
Participants - prestations différées	18,4 ans	20,5 ans	s. o.	s. o.
Retraités	10,7 ans	10,9 ans	7,7 ans	10,3 ans

s. o. = sans objet

La Société compte cotiser 51,8 millions de dollars à ses régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice. Au cours des deux prochaines années, la Société instaurera graduellement un ratio de partage des coûts de 50:50 entre les employés et l'employeur pour les cotisations de retraite versées par tous les participants.

G. OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

	31 mars 2016		31 mars 2015	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies, solde d'ouverture	6 565 275	140 339	5 649 933	136 481
Coût des services rendus	125 661	5 564	98 839	5 311
Coût financier	227 795	4 049	237 284	4 874
Cotisations des employés	46 064	-	47 359	-
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-	(627)	-	-
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(271 327)	(3 748)	810 039	6 653
Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	21 888	4 165	1 803	-
Prestations versées	(301 696)	(12 909)	(279 982)	(12 980)
Obligation au titre des prestations définies, fin de l'exercice	6 413 660	136 833	6 565 275	140 339

H. JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME

Les variations de la juste valeur des actifs du régime ont été les suivantes :

	31 mars 2016		31 mars 2015	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime, solde d'ouverture	6 648 816	-	5 587 972	-
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(6 160)	-	(5 340)	-
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	229 510	-	233 795	-
Rendement des actifs du régime de retraite, à l'exclusion des revenus d'intérêts	(216 370)	-	1 004 950	-
Cotisations des employés	46 064	-	47 359	-
Cotisations de la Société	56 163	12 909	60 062	12 980
Prestations versées	(301 696)	(12 909)	(279 982)	(12 980)
Juste valeur des actifs du régime, fin de l'exercice	6 456 327	-	6 648 816	-

La juste valeur des actifs du régime peut être répartie entre les catégories suivantes :

	Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2 & 3)	Total	Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2 & 3)	Total
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	228,005	471,926	246,415	17,634	264,049
	Obligations canadiennes	-	2,667,214	-	2,934,094	2,934,094
Actions	Canadiennes	345,307	524,829	343,289	277,065	620,354
	Internationales	1,193,468	236,659	1,470,164	50,763	1,520,927
Placements stratégiques	Placements immobiliers	38,351	593,556	41,079	498,253	539,332
	Placements privés	-	594,384	-	536,882	536,882
	Fonds spéculatifs	-	153,041	-	155,056	155,056
Autres	Dérivés	(1,142)	9,958	(731)	34,723	33,992
Total des actifs de placement		1,803,989	6,445,035	2,100,216	4,504,470	6,604,686
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs		-	11,292	-	-	44,130
Juste valeur des actifs du régime		-	6,456,327	-	-	6,648,816

Les justes valeurs des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres sont établies en fonction de cours sur un marché actif, ce qui n'est pas le cas des justes valeurs des placements stratégiques et des dérivés. Le rendement réel des actifs du régime pour l'exercice est de 57,2 millions de dollars, soit 0,88 % (1 273,1 millions de dollars en 2015, soit 23,23 %).

I. COÛTS DU RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés au titre des régimes de retraite à prestations définies dans l'État consolidé du résultat et dans l'État consolidé du résultat global :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Coût des services rendus	131,225	104,150
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	6,160	5,340
Coût financier de l'obligation au titre des prestations définies	231,844	242,158
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	(229,510)	(233,795)
Autres	(534)	1,002
Charge comptabilisée en résultat net	139,185	118,855
Moins :		
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	(32,745)	(187,457)
Total	106,440	(68,602)

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 400,1 millions de dollars au 31 mars 2016 (367,4 millions de dollars au 31 mars 2015).

La charge totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé du résultat de la Société :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	133 617	114 100
Coûts de transmission, distribution et collecte	4 176	3 566
Administration nationale	1 392	1 189
Total	139 185	118 855

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, la charge totale au titre des avantages du personnel, qui comprend tous les salaires et coûts afférents, s'élève à 925,7 millions de dollars (989,8 millions de dollars en 2015).

16. DETTE OBLIGATAIRE

La Fiducie du CCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations garanties pour une valeur de 400 millions de dollars qui viennent à échéance en mai 2027. De par sa relation avec la Fiducie du CCR, la Société offre en garantie de la dette obligataire les loyers qu'elle verse pour les locaux occupés par son personnel à Toronto.

Les obligations sont garanties par les actifs du Centre canadien de radiodiffusion, dont la valeur comptable est de 187,4 millions de dollars (198,1 millions de dollars au 31 mars 2015). Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 % par an et exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16,5 millions de dollars, incluant les montants suivants de capital :

	31 mars 2016		31 mars 2015	
	Paiements minimaux	Valeur comptable	Paiements minimaux	Valeur comptable
Moins d'un an	33 039	22 269	33 039	21 663
Plus d'un an mais avant cinq ans	132 155	69 462	132 155	64 513
Plus de cinq ans	214 752	167 389	247 790	186 724
Moins : charges financières futures	(120 826)	-	(140 084)	-
Total	259 120	259 120	272 900	272 900

La charge d'intérêts liée à la dette obligataire comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 19,3 millions de dollars (20,2 millions de dollars en 2015).

Valeur comptable:

	31 mars 2016	31 mars 2015
Comptabilisée en tant que dette obligataire dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	22 269	21 663
Non courant	236 851	251 237
	259 120	272 900

17. OBLIGATION AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

L'obligation au titre de contrats de location-financement porte principalement sur des transpondeurs satellitaires et des améliorations locales. Les paiements au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

	Taux d'intérêt effectif	Échéance
Contrat pour les améliorations locales	2,12 % par an	juin 2022
Contrat pour les transpondeurs satellitaires	6,82 % par an	février 2018

	31 mars 2016		31 mars 2015	
	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location
Moins d'un an	12 733	11 476	12 030	10 232
Plus d'un an mais avant cinq ans	12 787	11 984	22 055	20 671
Plus de cinq ans	4 716	4 597	-	-
Moins : charges financières futures	(2 179)	-	(3 182)	-
Total	28 057	28 057	30 903	30 903

	31 mars 2016	31 mars 2015
Comptabilisée en tant qu'obligation au titre de contrats de location-financement dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	11 476	10 232
Non courant	16 581	20 671
	28 057	30 903

La charge d'intérêts liée à l'obligation au titre des contrats de location-financement comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 1,9 million de dollars (2,6 millions de dollars en 2015).

18. EFFETS À PAYER

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada détient des effets à payer qui viennent à échéance en mai 2027 et portent un taux d'intérêt annuel de 4,688 %. Des paiements semestriels du capital et des intérêts sont effectués chaque année, en mai et en novembre.

Les effets sont remboursables au gré de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, en totalité ou en partie, occasionnellement avant échéance moyennant un préavis de 30 à 60 jours. Le prix de remboursement est la somme la plus élevée entre le capital impayé des effets concernés et la valeur actualisée nette de tous les paiements semestriels prévus entre la date du remboursement et la date d'échéance, le taux d'actualisation utilisé à cette date équivalant au rendement des obligations du Canada majoré de 0,30 %, somme à laquelle s'ajoute dans chaque cas l'intérêt couru, mais impayé jusqu'à la date du remboursement exclusivement. Les effets à payer sont garantis par les billets à recevoir et l'investissement dans un contrat de location-financement comme il est décrit aux notes 7 et 8.

Le calendrier des paiements du capital est le suivant :

	31 mars 2016		31 mars 2015	
	Paiements minimaux	Valeur comptable	Paiements minimaux	Valeur comptable
Moins d'un an	11 473	8 523	11 473	8 319
Plus d'un an mais avant cinq ans	45 892	30 342	45 892	28 936
Plus de cinq ans	74 574	63 442	86 047	71 577
Moins : charges financières futures	(29 632)		(34 580)	-
Total	102 307	102 307	108 832	108 832

La charge d'intérêts liée aux effets à payer et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 4,9 millions de dollars (5,3 millions de dollars en 2015).

Valeur comptable :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Comptabilisée en tant que dette obligataire dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	8 523	8 319
Non courant	93 784	100 513
	102 307	108 832

19. REVENUS DIFFÉRÉS

Les revenus différés sont des revenus reçus à l'avance pour des installations et des services de production non encore fournis. Les revenus différés ont également trait aux périodes de location gratuites accordées dans des baux dans lesquels la Société est locataire, et aux paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus.

Méthodes comptables

Les revenus différés relatifs à des services tels la fourniture d'installations et la production qui n'ont pas encore eu lieu et les paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus sont comptabilisés comme revenus dans la période où les services sont rendus. Les revenus différés relatifs aux périodes de location gratuites accordées dans des contrats de location sont comptabilisés à l'État consolidé du résultat selon la méthode linéaire tant que le contrat de location est en vigueur.

Estimations et jugements comptables importants

La Société a estimé le montant des revenus différés pour les services dus à Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la sous-licence de diffusion de *Hockey Night in Canada* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 6.B.

Informations supplémentaires

	31 mars 2016	31 mars 2015
Solde d'ouverture	69 259	27 628
Différés durant l'exercice	41 730	75 554
Comptabilisés au résultat net durant l'exercice	(52 409)	(33 923)
Solde à la fin de l'exercice	58 580	69 259

	31 mars 2016	31 mars 2015
Comptabilisé en tant que revenus différés dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	25 729	30 105
Non courant	32 851	39 154
	58 580	69 259

20. REVENUS

Les revenus consistent essentiellement en des montants gagnés par la Société par suite de la fourniture de biens et de services à des clients externes.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour les services fournis et les biens vendus dans le cadre des activités ordinaires de la Société. Les revenus comptabilisés sont diminués de tout rabais. Les revenus sont comptabilisés quand :

- le montant des revenus peut être évalué de manière fiable;
- il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société;
- les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés au client et la Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion ni dans le contrôle effectif des biens cédés.

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux revenus.

SOURCES DE REVENUS

MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS PAR LA SOCIÉTÉ

Revenus publicitaires provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire.

Lorsque la publicité a été diffusée, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

Revenus d'abonnement provenant de la vente d'émissions de télévision spécialisée et d'autres ventes d'émissions par abonnement.

Lorsque les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

Revenus découlant de la location d'installations et de services, de la vente de productions commerciales, des commandites d'émissions, des droits de retransmission et des activités à titre de diffuseur hôte.

Lorsque la livraison a été faite ou les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

Revenus tirés de la location d'espaces ou de contrats de location d'installations et de services connexes.

Sur une base linéaire sur la période de location.

Incitatifs à la location.

En réduction du revenu de location pendant la durée du contrat de location.

Revenus provenant de la vente d'autres services, comme les productions commerciales, les commandites d'émissions et d'autres services.

Lorsque le service a été rendu et qu'il est probable que la contrepartie sera reçue.
Selon la méthode linéaire, lorsque les services sont fournis au cours d'une période donnée au moyen d'un nombre indéterminé d'opérations.

Droits de retransmission et contributions du Fonds des médias du Canada (FMC).

Selon la méthode de la comptabilité d'exercice conformément à la substance des accords conclus.

Revenus financiers provenant des comptes bancaires, des effets à recevoir et de l'investissement dans un contrat de location-financement.

Pour les intérêts sur les comptes bancaires : à mesure qu'ils sont gagnés.
Pour les autres revenus financiers : méthode du taux d'intérêt effectif.

Informations supplémentaires

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Publicité	253 220	333 420
Revenus d'abonnement	134 541	132 814
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	45 080	50 310
Production	43 972	24 440
Programmation numérique	16 414	18 312
Droits de retransmission	4 083	5 795
Commandites d'émission	3 377	4 706
Autres services	5 187	3 430
Total des revenus liés à la prestation des services	505 874	573 227
Total des revenus financiers	10 235	10 834
Contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)	-	8 891
Revenus de contrats-échanges autres que publicitaires	10 942	6 731
Gain sur taux de change	1 590	845
Perte nette provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	(255)	(393)
Total des revenus	528 386	600 135

21. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières comprennent les intérêts versés sur la dette obligataire, les obligations au titre de contrats de location-financement, les effets à payer et la désactualisation de passifs.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

Les charges financières sont constatées dans l'État consolidé du résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la période où elles ont été engagées.

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux charges financières.

Informations supplémentaires

Les charges financières de la Société sont les suivantes :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Intérêts sur la dette obligataire	19 258	20 241
Intérêts sur les effets à payer	4 948	5 251
Intérêts sur l'obligation au titre de contrats de location-financement	1 931	2 563
Autres charges financières sans décaissement	1 995	2 519
	28 132	30 574

22. FINANCEMENT PUBLIC

La Société reçoit une partie importante de son financement du gouvernement du Canada.

Méthodes comptables

Les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et le fonds de roulement sont comptabilisés dans le financement public à l'État consolidé du résultat de l'exercice pour lequel ils ont été approuvés.

Les crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles qui sont amortissables sont comptabilisés comme financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière, et le revenu est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les actifs qu'il a permis d'acquérir.

Les crédits parlementaires pour l'achat de terrains sont comptabilisés dans l'État consolidé du résultat.

Estimations et jugements comptables importants

La Société doit estimer le montant de financement public à comptabiliser en résultat pour les dépenses en immobilisations.

Le montant comptabilisé chaque exercice reflète les durées d'utilité estimatives et la proportion des immobilisations corporelles et incorporelles de la Société acquises au moyen du financement public pour les dépenses en immobilisations, par rapport aux durées d'utilité estimatives et à la proportion d'immobilisations acquises au moyen de fonds autogénérés.

Informations supplémentaires

Les crédits parlementaires approuvés et les sommes reçues par la Société sont ventilés comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Financement des activités d'exploitation		
Financement de base	941 693	941 687
Financement ponctuel additionnel au titre de la programmation	-	-
Enveloppe du Conseil du Trésor pour le rajustement à la rémunération	-	6
Virement au financement des immobilisations	(13 361)	(12 409)
Financement des activités d'exploitation reçu	928 332	929 284
Financement des immobilisations		
Financement de base	92 331	92 331
Virement du financement des activités d'exploitation	13 361	12 409
Financement des immobilisations reçu	105 692	104 740
Financement du fonds de roulement	4 000	4 000
	1 038 024	1 038 024

Le financement total approuvé et remis à la Société pour l'exercice ne correspond pas au financement public total présenté à l'État consolidé du résultat. Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte. Le financement des immobilisations différé est ventilé comme suit :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Solde d'ouverture	520 200	518 272
Financement public au titre des immobilisations	105 692	104 740
Amortissement du financement des immobilisations différé	(94 597)	(102 812)
Solde à la fin de l'exercice	531 295	520 200

23. IMPÔT SUR LE REVENU

CBC/Radio-Canada est une société d'État prévue par règlement en vertu de l'article 7100 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en tant que société d'État prévue par règlement aux fins du paragraphe 27(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices provinciaux.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

La direction applique la méthode des actifs et passifs d'impôt différé pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé reflètent les effets fiscaux estimatifs de différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs bases fiscales respectives.

Impôt exigible

Le résultat net imposable diffère du résultat net comptabilisé dans l'État consolidé du résultat, car il exclut des éléments de revenus ou de charges qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices ou des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est établi au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

À titre de société d'État recevant une partie importante de son financement du gouvernement du Canada, la Société est dotée d'une structure d'exploitation qui apparie ses charges ayant un effet sur la trésorerie aux ressources dont elle dispose, et qui vise l'équilibre à long terme. La Société prélève des fonds sur ses crédits parlementaires uniquement pour financer ses dépenses d'exploitation, et ne peut contracter d'emprunt pour résorber un déficit de son fonds de roulement. Par conséquent, la Société ne compte pas produire de résultat net imposable ni de pertes déductibles significatifs au cours de périodes où les différences temporaires devraient s'inverser. Pour cette raison, les montants prévus à titre d'actif ou de passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés tant que ces conditions d'exploitation sont rencontrées à la fin de la période de présentation de l'information financière.

La direction s'est fiée à son jugement pour déterminer que, à la date de présentation de l'information financière, les impôts différés ne devraient pas être comptabilisés parce que la Société ne compte pas produire de revenus imposables ni de pertes significatifs au cours des périodes pendant lesquelles on s'attend à ce que les différences temporelles s'inversent en raison de la structure d'exploitation propre à la Société.

Informations supplémentaires

A. IMPÔT SUR LE REVENU COMPTABILISÉ EN RÉSULTAT NET

La charge d'impôt de l'exercice peut être rapprochée avec la charge d'impôt qui résulterait de l'application du taux d'imposition fédéral de la Société de 25,00 % (25,00 % en 2015) au bénéfice comptable, comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Provisions pour impôts au taux d'imposition fédéral	(15 998)	(11 848)
Différences permanentes	387	(8 755)
Augmentation en raison de l'ajustement pour refléter l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles	15 611	20 603
Impôt sur le revenu comptabilisé en résultat net	-	-

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement avec les montants de 2016 ci-dessus est le taux d'imposition s'appliquant aux sociétés d'État visées par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, et qui sont assujetties aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le tableau ci-dessus reflète l'ajustement apporté à l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles.

23. IMPÔT SUR LE REVENU (SUITE)

B. DIFFÉRENCES TEMPORAIRES

	31 mars 2016	31 mars 2015
Les sources déductibles (imposables) des différences temporaires pour lesquelles aucun actif ou passif d'impôt différé n'a été reconnu sont les suivantes:		
Charges à payer	34 063	61 074
Régime de retraite	(42 667)	(83 541)
Passifs liés au personnel	132 599	140 443
Report de pertes prospectif	58 568	43 480
Créances et placements à long terme	8 498	11 905
Revenus reportés pour les impôts liés à la vente de créances	(39 600)	(43 077)
Immobilisations corporelles	(192 028)	(200 946)
Autres	(17 133)	(10 430)
Total	(57 700)	(81 092)

Le report de pertes prospectif commencera à expirer en 2030.

24. VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Variations du fonds de roulement sont composées de :		
Créances clients et autres créances	15 018	135 411
Actif de programmation (courant)	(67 650)	41 551
Stocks de marchandisage	16	(17)
Charges payées d'avance	(11 709)	(5 725)
Créditeurs et charges à payer	24 961	(18 779)
Provisions	(16 406)	8 339
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (courant)	(34 257)	19 077
Passif de programmation (courant)	-	15 151
Revenus différés (courant)	(4 376)	20 682
	(94 403)	215 690

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Cette section traite des instruments financiers de la Société et des risques financiers associés, ainsi que des politiques et objectifs de la gestion des risques financiers de la Société, de son exposition et de sa vulnérabilité aux risques financiers.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

Comptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés quand la Société devient partie au contrat qui donne naissance à l'instrument financier.

Classement et évaluation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. La Société évalue les instruments financiers regroupés selon la nature et la finalité de chacun. Elle classe tous ses actifs financiers non dérivés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), ou comme des prêts et créances. Elle classe les passifs financiers non dérivés en autres passifs financiers.

- Instruments financiers à la JVRN – comprend la trésorerie et les dérivés. La Société évalue initialement ces instruments à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur découlant d'une réévaluation est comptabilisée dans le poste « Autres revenus » ou « Charges financières » de l'État consolidé du résultat.
- Prêts et créances – actifs financiers assortis de paiements fixes ou déterminables, comme les créances clients et les billets à recevoir. La Société évalue initialement ces actifs à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition, puis au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.
- Autres passifs – comprend les comptes créditeurs, les obligations et les effets à payer. La Société évalue initialement ces passifs à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables à leur émission, puis au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation des actifs financiers

La direction évalue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe une indication objective que les actifs financiers puissent s'être dépréciés. Un actif financier s'est déprécié s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

Pour certaines catégories d'actifs financiers comme les créances clients, les actifs sont également soumis à un test de dépréciation collectif. Une indication objective de dépréciation d'un portefeuille de créances peut notamment être des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent les durées moyennes de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux instruments financiers.

Actif/Passif	Classement	Évaluation
Trésorerie	JVRN	Juste valeur
Créances clients et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti
Billets à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dettes obligataires	Autres passifs	Coût amorti
Effets à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur

Informations supplémentaires

A. JUSTE VALEUR

Les justes valeurs de la trésorerie, des créances clients et autres créances, de la tranche courante des billets à recevoir, de la tranche courante de l'investissement dans un contrat de location-financement, des créanciers et des charges à payer, de la tranche courante de la dette obligataire, de la tranche courante de l'obligation au titre de contrats de location-financement et de la tranche courante des effets à payer avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers de la Société :

	31 mars 2016		31 mars 2015		Note
	Valeur comptable	Juste valeur (Niveau 2)	Valeur comptable	Juste valeur (Niveau 2)	
Instruments financiers évalués à la juste valeur :					
Instruments financiers dérivés					
Contrats à terme (actifs)	-	-	161	161	(a)
Options sur actions	151	151	108	108	(b)
Total	151	151	269	269	
Instruments financiers évalués au coût amorti :					
Contrats à terme (passifs)	159	159	-	-	(a)
Billets à recevoir (non courant)	40,877	48,270	43,507	51,970	(c)
Investissement dans un contrat de location-financement (non courant)	44,419	53,507	47,379	57,470	(c)
Dette obligataire (non courant)	236,851	317,488	251,237	343,663	(d)
Obligation au titre de contrats de location-financement (non courant)	16,581	16,780	20,671	21,629	(d)
Effets à payer (non courant)	93,784	107,335	100,513	115,918	(d)

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant l'exercice terminé le 31 mars 2016.

(a) La juste valeur est établie d'après un modèle des flux de trésorerie actualisés basé sur les prix du marché à terme observable.

(b) La juste valeur est estimée grâce à un modèle d'évaluation des options dont les principales données d'entrée sont notamment le cours de clôture et la volatilité des actions détenues, les taux officiels des obligations du gouvernement et les rendements des actions observables directement.

(c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur des divers passifs financiers de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité de la Société.

B. GESTION DES RISQUES RELIÉS AU CAPITAL

Le capital de la Société correspond à ses capitaux propres, soit la somme des résultats non distribués.

La Société n'est pas soumise à des règles extérieures concernant son capital. Cependant, elle est assujettie à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui impose des restrictions à l'emprunt et nécessite l'autorisation du Parlement et l'approbation du ministre des Finances.

Dans la gestion de son capital, la Société a pour objectif de préserver sa capacité à assurer la continuité de son exploitation et à financer ses actifs. Elle vise également à remplir la mission et à atteindre les objectifs que lui a conférés le gouvernement du Canada, afin de servir les intérêts des Canadiens.

À cette fin, la Société effectue régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communique les conclusions au Comité de vérification et au Conseil d'administration. Sa stratégie globale de gestion du capital comprend l'établissement, sur une base annuelle, d'un équilibre entre ses activités d'exploitation et ses activités d'investissement en immobilisations d'une part, et son financement d'autre part. La Société rajuste cette stratégie à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et des besoins de son fonds de roulement.

Les objectifs, politiques et procédures établis par la Société pour gérer son capital n'ont pas changé depuis le 31 mars 2015.

C. CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Actifs financiers		
Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		
Trésorerie	156 465	214 884
Instruments financiers dérivés	151	269
Prêts et créances	179 898	197 425
Passifs financiers		
Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		
Instruments financiers dérivés	159	-
Autres passifs	473 939	469 266

D. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans l'exercice de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Sa stratégie globale de gestion des risques se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur sa performance financière. Un cadre de saine gestion financière, allié à une bonne gouvernance de la Société, est mis en place pour gérer les risques, le tout sous la supervision du Conseil d'administration.

E. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est exposée à tous ces risques.

L'exposition de la Société au risque de marché, de même que les objectifs, politiques et procédures qu'elle a établis pour gérer ce risque, demeurent inchangés depuis le 31 mars 2015.

F. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Société est exposée à un risque de change limité du fait de ses revenus et de ses charges libellés en monnaies étrangères. La majorité des transactions en monnaies étrangères sont conclues en dollars américains, en euros et en livres sterling. La Société a pour politique de réduire au minimum le risque de change de façon à protéger la valeur de ses flux de trésorerie en monnaies étrangères, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change.

La Société atténue ce risque en concluant des contrats de change à terme. En conséquence, elle est peu touchée par une évolution défavorable des cours du change sur les marchés.

L'exposition nette de la Société au risque de change au 31 mars 2016 est non significative (non significative en 2015).

Eu égard à l'exposition nette de la Société au risque de change au 31 mars 2016, et à supposer que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation hypothétique de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling n'aurait pas un impact important sur le résultat net de la Société.

G. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Comme les billets à recevoir, la dette obligataire et les effets à payer de la Société portent des taux d'intérêt fixes, ils sont sensibles au risque de taux d'intérêt, car toute fluctuation des taux du marché se répercutera sur la juste valeur des instruments financiers. Cependant, une variation de la juste valeur sera sans effet sur le résultat net de la Société.

La Société a pour politique de maximiser les revenus d'intérêts tirés de ses soldes de trésorerie à court terme. Comme les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour les bons du Trésor et autres placements de cette nature n'ont pas été avantageux, la Société n'avait aucun placement de ce type au 31 mars 2016 (aucun au 31 mars 2015). Elle peut investir dans des titres négociables venant à échéance dans moins d'un an, à condition toutefois que ces titres soient entièrement garantis par le gouvernement du Canada (p. ex., les bons du Trésor du Canada), comme l'exige la *Loi sur la radiodiffusion*. La Société peut également déposer ses liquidités dans des comptes productifs d'intérêts auprès de banques canadiennes de l'annexe I. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt associé à ses soldes de trésorerie est directement lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des banques. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Société fait affaire avec de nombreuses banques, ce qui lui permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire son exposition à un instrument de placement particulier.

H. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. La Société a pour politique de faire crédit uniquement à des contreparties solvables, dans l'optique de réduire le risque de perte financière découlant de défaillances. Elle surveille continuellement le risque de crédit couru et la qualité du crédit de ses contreparties. Pour gérer son risque de crédit, elle fixe un plafond de crédit à chaque contrepartie et ces plafonds sont examinés et approuvés chaque année par les cadres supérieurs.

La Société est exposée au risque de crédit du fait de sa trésorerie, de ses créances clients et autres créances, de ses contrats de change à terme, de ses billets à recevoir et de son investissement dans un contrat de location-financement.

Son exposition maximale correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015.

Trésorerie

La Société a déposé la trésorerie dans des institutions financières jouissant d'une bonne réputation (tout membre de l'Association canadienne des paiements, toute coopérative locale membre d'une société coopérative de crédit centrale qui fait partie de l'Association canadienne des paiements ou, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, toute institution financière étrangère) et estime qu'il est donc peu probable qu'elle subisse des pertes.

Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances de la Société sont essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire. La concentration du risque de crédit en ce qui concerne les créances clients est limitée et gérée grâce à la mise en place d'un programme d'évaluation du crédit et au moyen, si nécessaire, du plafonnement du crédit accordé à un client. La Société n'estime pas être exposée à un risque de crédit inhabituel ou élevé. De plus amples renseignements se trouvent à la note 5.

La Société établit une provision pour créances douteuses correspondant au montant estimatif de la diminution de la valeur des créances. Elle s'est dotée d'une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de l'impossibilité de recouvrer la créance. La provision est alors calculée en fonction de la connaissance qu'a la Société de la situation financière de ses clients, du classement par échéance des créances, de la conjoncture économique, de la concentration des clients et du secteur, et enfin, de l'expérience passée.

La Société a inscrit une provision pour créances douteuses de 2,1 millions de dollars au 31 mars 2016 (2,7 millions de dollars au 31 mars 2015). De plus amples renseignements se trouvent à la note 5.

Billets à recevoir et investissement dans un contrat de location-financement

La Société détient des billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain réalisées en 2003 avec une filiale en propriété exclusive du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. À l'époque, elle s'était assurée de la conformité de la contrepartie avec ses critères concernant la solvabilité et le risque, eu égard, particulièrement, à l'échéance lointaine des billets à recevoir. La Société surveille le recouvrement des billets à recevoir et des paiements de location associés à l'investissement dans un contrat de location-financement, mais délègue la responsabilité du recouvrement mensuel à la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada.

Contrats de change à terme

Selon la politique de la Société sur la gestion du risque de change, tous les contrats à terme, options et autres instruments d'une valeur importante qui sont utilisés pour couvrir sur le plan économique le risque de change doivent être négociés avec des fournisseurs dont la cote de crédit est égale ou supérieure à celle des grandes banques canadiennes. Ainsi, la Société a cinq contreparties qui remplissent ce critère, avec lesquelles elle effectue toutes les opérations de couverture du risque de change.

	31 mars 2016		31 mars 2015	
	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
Contrats de change à terme-USD ¹	13 143	(159)	12 525	161

¹ Les contrats à terme libellés en dollars américains portent un taux compris entre 1,31375 et 1,31470 et viennent à échéance entre avril 2016 et janvier 2017.

I. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ait de la difficulté à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

La Société gère ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir ses engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de perte. De plus, elle surveille continuellement ses flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le Conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute transaction significative.

La Société n'est pas habilitée à obtenir une ligne de crédit ou à contracter une dette non courante sans l'approbation préalable du ministre des Finances.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des passifs financiers de la Société en fonction des flux de trésorerie prévus de la date de l'État consolidé de la situation financière jusqu'à l'échéance contractuelle. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
	du passif au 31 mars 2016				
Dette obligataire	259 120	379 946	33 039	132 155	214 752
Effets à payer	102 307	131 939	11 473	45 892	74 574
Contrat de location-financement – Transpondeurs	20 671	22 055	12 030	10 025	-
Contrat de location-financement – Améliorations locatives	7 386	8 181	703	2 762	4 716

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
	du passif au 31 mars 2015				
Dette obligataire	272 900	412 984	33 039	132 155	247 790
Effets à payer	108 832	143 412	11 473	45 892	86 047
Contrat de location-financement – Transpondeurs	30 903	34 085	12 030	22 055	-

26. PARTIES LIÉES

Les parties liées à la Société sont principalement les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, les filiales de la Société, les principaux dirigeants de la Société ou les membres de leur famille proche, les entreprises privées sur lesquelles la Société exerce une influence notable et le Régime de retraite de la Société. En vertu du principe de la propriété commune, la Société est liée avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec ces parties liées conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Elle les comptabilise à la juste valeur.

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux parties liées.

Informations supplémentaires

Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées et comptabilisées à la juste valeur par la Société :

A. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES AUTRES QUE DES ENTITÉS LIÉES À UNE AUTORITÉ PUBLIQUE

	Prestation de services		Cotisations de retraite	
	Exercice terminé le 31 mars			
	2016	2015	2016	2015
Entreprise associée	2 401	2 416	-	-
Autres entités liées ¹	111	121	-	-
Régime de retraite de la Société	-	-	56 163	60 062
	2 512	2 537	56 163	60 062

¹ Les transactions avec les autres entités liées correspondent essentiellement à la prestation de services administratifs au Régime de retraite de la Société.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les sommes à recevoir des parties liées s'établissaient comme suit à la fin de la période et étaient incluses dans le poste « Créances clients et autres créances » dans l'État consolidé de la situation financière :

	Sommes dues par les parties liées	
	31 mars 2016	31 mars 2015
Entreprise associée	579	542
Autres entités liées	-	-
	<u>579</u>	<u>542</u>

La Société ne devait aucune somme à des parties liées au 31 mars 2016 (aucune au 31 mars 2015).

Les sommes à recevoir ne sont pas garanties et seront réglées en espèces. Aucune dépense n'a été comptabilisée dans la période considérée ou dans des périodes antérieures relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

Autres transactions avec une entreprise associée

La Société n'a effectué aucune transaction significative avec son entreprise associée pendant l'exercice considéré ou l'exercice précédent autre que les dividendes reçus, comme il est indiqué à la note 12.

Transactions avec des entités liées à des autorités publiques

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à une autorité publique »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à une autorité publique, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

La Société a choisi de se prévaloir d'une exemption des obligations d'information prévue par IAS 24, *Information relative aux parties liées*, qui limite les informations à fournir aux transactions entre parties liées conclues avec l'État et d'autres entités liées à des autorités publiques.

B. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, à savoir l'Équipe de la haute direction (EHD) et tous les membres du Conseil d'administration.

L'Équipe de la haute direction a touché, pendant l'exercice, la rémunération suivante :

	31 mars 2016	31 mars 2015
Avantages à court terme ¹	4 363	4 096
Avantages postérieurs à l'emploi ²	1 836	1 545
Autres avantages ³	144	536
	<u>6 343</u>	<u>6 177</u>

¹Les avantages à court terme désignent les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, l'invalidité de courte durée, la rémunération incitative (si elle est payable dans les douze mois suivant la fin de la période), ainsi que d'autres régimes d'avantages (soins de santé, assurance vie, soins dentaires, assurance accidents) dont bénéficient les membres actifs du personnel.

²Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les pensions et l'assurance vie postérieure à l'emploi.

³Les autres avantages désignent la rémunération incitative à long terme, l'invalidité de longue durée, l'indemnisation des accidents du travail et les indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi désignent les indemnités payables à la suite de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel avant l'âge normal de départ à la retraite, ou de celle d'un membre du personnel d'accepter une offre de départ volontaire. Elles comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'indemnité pour longs états de service.

La rémunération des principaux dirigeants se détaille comme suit :

Les membres du Conseil d'administration, à l'exclusion du président-directeur général, touchent des honoraires pour chaque réunion du Conseil et des comités selon un barème déterminé dans les règlements administratifs de la Société (approuvés par le ministre du Patrimoine canadien). Le président du Conseil reçoit aussi une rémunération annuelle.

La rémunération versée pendant l'exercice aux membres du Conseil d'administration, à l'exclusion du président-directeur général, totalise 0,3 million de dollars (0,2 million de dollars en 2015).

La rémunération versée aux membres de l'Équipe de la haute direction, à l'exclusion du président-directeur général, est approuvée par le Conseil d'administration, sur la base d'une recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance. Cette rémunération est fondée sur le rendement individuel et les tendances du marché.

27. ENGAGEMENTS

Un engagement est un consentement exécutoire et juridiquement contraignant à faire ou à recevoir un paiement futur pour acquérir ou fournir des biens et des services. Les engagements ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, puisque la Société n'a pas encore reçu ou fourni les biens ou les services convenus par contrat.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

La Société est partie à de nombreux contrats de location pour lesquels la direction doit déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple. Les contrats de location aux termes desquels la Société assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location-financement. Les paiements au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les contrats de location aux termes desquels la Société n'assume pas la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat. Les incitatifs à la location reçus sont comptabilisés comme étant constitutifs de la charge de location totale sur la durée du contrat de location.

Une entente portant sur la location d'une partie d'un immeuble appartenant à la Société répond aux critères d'un contrat de location simple et la partie louée n'est pas considérée comme un immeuble de placement selon IAS 40, *Immeubles de placement*.

A. ENGAGEMENTS LIÉS AUX PROGRAMMES ET AUTRES

Cette note présente les montants pour lesquels la Société s'est engagée contractuellement, mais qui ne répondent pas aux critères d'inclusion dans l'État consolidé de la situation financière.

	Exercice terminé le 31 mars	
	2016	2015
Gestion des installations	158 440	200 676
Programmation	221 649	147 930
Distribution de transmission	29 348	34 806
Soutien et maintenance	31 936	34 569
Immobilisations corporelles	21 014	12 332
Autres	28 431	28 974
	490 818	459 287
	2016	2015
Moins d'un an	146 457	140 917
Plus d'un an mais avant cinq ans	272 948	280 649
Plus de cinq ans	71 413	37 721
	490 818	459 287

B. LA SOCIÉTÉ EN TANT QUE PRENEUR – CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Des contrats de location simple sont passés pour des biens immobiliers, la distribution réseau et de l'équipement. Leur durée varie de 1 à 27 ans. Certains contrats renferment des clauses de renouvellement ou de prolongation de la période de location initiale au taux du marché. La Société ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers, de la distribution réseau ou de l'équipement à l'expiration des périodes de location.

Au 31 mars, les paiements minimaux futurs à effectuer en vertu de contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

	2016	2015
Moins d'un an	20 735	20 451
Plus d'un an mais avant cinq ans	69 537	68 850
Plus de cinq ans	53 443	57 515
	<u>143 715</u>	<u>146 816</u>

Les montants présentés ci-dessus incluent un montant total de 49,2 millions de dollars (50,8 millions de dollars au 31 mars 2015) pour les coûts d'exploitation et les impôts fonciers exigibles.

Les paiements minimaux au titre de la location passés en charges en 2016 s'élèvent à 22,4 millions de dollars (22,3 millions de dollars en 2015).

C. LA SOCIÉTÉ EN TANT QUE BAILLEUR – CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Des contrats de location simple sont passés pour des immeubles et des pylônes de transmission appartenant à la Société. Leur durée varie de 1 à 94 ans. Tous les contrats renferment des clauses de revue du marché au cas où le preneur exercerait son option de renouvellement. Le preneur ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers à l'expiration de la période de location.

Au 31 mars, les paiements minimaux futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

	2016	2015
Moins d'un an	13 608	10 209
Plus d'un an mais avant cinq ans	50 075	38 855
Plus de cinq ans	325 161	324 629
	<u>388 844</u>	<u>373 693</u>

Outre les montants présentés ci-dessus, la Société détient des créances liées à la location de locaux et ayant trait aux coûts d'exploitation et aux impôts fonciers afférents. Ces créances s'élèvent à 162,8 millions de dollars (157,2 millions de dollars au 31 mars 2015).

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 13 mai 2016, CBC/Radio-Canada a annoncé son intention de voter pour la transaction de recapitalisation et de privatisation dans laquelle son entreprise associée, Sirius XM Canada Holdings (SiriusXM), s'était engagée. Ainsi, la Société vendrait sa participation de 10,2 % au prix de 4,50 \$ l'action, ce qui lui rapporterait environ 58 millions de dollars. La transaction devrait être finalisée en 2016-2017, sous réserve de l'obtention de certaines approbations réglementaires, notamment du CRTC.

Le 18 mai 2016, CBC/Radio-Canada a publié une mise à jour des progrès sur le réaménagement de la Maison de Radio-Canada à Montréal. Deux propositions ont été retenues pour le développement d'un nouveau bâtiment sur une partie du site actuel. En outre, quatre propositions sont envisagées pour la vente de l'installation existante. Le choix final des propositions à la fois pour le nouveau bâtiment et la vente de l'installation existante est prévu à l'automne 2016, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil. Aucun impact financier significatif de la vente et du réaménagement n'est actuellement attendu avant la fin de 2016-2017.

BC1-0708-9392
BC1F-PDF-1493-3950

Publication et distribution :
Communications institutionnelles
CBC/Radio-Canada
181, rue Queen
C.P. 3220, succ C
Ottawa (Ontario) Canada
K1Y 1E4
613-288-6033
liaison@radio-canada.ca
cbc.radio-canada.ca